



**SOMMET
MONDIAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

**Attaquer
la pauvreté**

**Bâtir
la solidarité**

**Créer
des emplois**

Introduction aux fiches d'information

Du 6 au 12 mars 1995, des chefs d'Etat et de gouvernement de toutes les régions du monde seront présents à Copenhague (Danemark) au Sommet mondial pour le développement social. Ils adopteront une déclaration et un programme d'action qui aborderont pour la première fois, en même temps et au niveau le plus élevé, trois questions clés dont dépendra la qualité de la vie au cours du siècle à venir :

- ◆ L'élimination de la pauvreté
- ◆ L'emploi productif et la réduction du chômage
- ◆ L'intégration sociale

Les défis sont de taille. Ils ignorent les frontières nationales, tout comme ils transcendent les lignes de démarcation invisibles qui séparent les différents éléments du système des Nations Unies. En revanche, ils peuvent nous entraîner ensemble dans une nouvelle ère de coopération—entre les gouvernements, entre les sociétés et entre les individus.

Les documents qui paraissent dans la présente collection abordent les questions clés du point de vue des programmes et des institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que l'entité plus réduite des Nations Unies qui se concentrent sur des thèmes spécifiques.

Nous espérons que ces documents contribueront à approfondir la compréhension des questions abordées et qu'ils permettront à l'opinion de mieux saisir l'importance des tâches qui nous attendent.

Samir Sanbar
Le Sous-Secrétaire général
à l'information



NATIONS UNIES

Publié par le Département de l'information des Nations Unies
DPI/1619/SOC/CON—95-93101—Février 1995—3M





Sommet mondial pour le développement social

Fiches d'information

Table des matières

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



NATIONS UNIES

L'éradication de la pauvreté

- ☉ **La pauvreté en milieu rural : la lutte pour la survie**, *Fonds international de développement agricole (FIDA)*

Agriculture et développement social
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Aider les pauvres à s'aider eux-mêmes
Banque mondiale

Logement, emploi et déshérités urbains
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

Les femmes, investissement pour l'avenir
Secrétariat de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

L'emploi productif

La croissance sans création d'emplois et le droit au travail, *Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)*

Vers le plein emploi
Organisation internationale du Travail (OIT)

L'emploi et l'environnement
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Migrations internationales, les femmes
Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW)

Le développement industriel facteur de progrès social
Organisations des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

L'intégration sociale

Nos enfants représentent l'avenir
Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

La jeunesse : donner forme à l'avenir de la société, *Programme sur la jeunesse, Département de la coordination des politiques et du développement durable*

Les familles, coeur de la société
Secrétariat de l'Année internationale de la famille, 1994

Une ère nouvelle s'ouvre pour les personnes âgées
Programme sur la vieillesse, Département de la coordination des politiques et du développement durable

Les réfugiés, victimes de la désintégration sociale
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- ☉ **Violence ethnique**
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)

La criminalité se mondialise
Service de la prévention du crime et de la justice pénale

Thèmes généraux

Population : priorité aux humains
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

La santé, pierre angulaire du développement social
Organisation mondiale de la santé (OMS)

L'éducation : une arme
Organisations des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Droits de l'homme et développement social
Centre pour les droits de l'homme de l'ONU

- ☉ **Désastres : une menace au développement social**
Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (IDNDR)

- ☉ **Pour un monde moins dangereux**
Organisation météorologique mondiale (WMO)

Les ONG, partenaires du développement social
Secrétariat du Sommet mondial pour le développement social des Nations Unies

☉ pas encore disponible en français



**SOMMET
MONDIAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

**Attaquer
la pauvreté**

**Bâtir
la solidarité**

**Créer
des emplois**



NATIONS UNIES

Agriculture et développement social

La situation

**A l'échelle mondiale...
la pauvreté est un problème rural**

Les pays pauvres sont des pays agraires.

Dans les pays les plus pauvres du monde,

- ◆ les ruraux représentent plus des trois quarts de la population et sont tributaires de l'agriculture pour leur travail et leurs revenus;

- ◆ l'agriculture fournit près de 40 % du produit intérieur brut et plus de la moitié des recettes d'exportation.

Les pauvres sont des ruraux

- ◆ Plus de 800 millions de personnes sur les 1,1 milliard de pauvres du monde vivent dans les campagnes, pour la plupart en Asie et en Afrique.

- ◆ Soixante pour cent de la population rurale de l'Afrique subsaharienne vivent dans la misère, et c'est aussi le cas de 31 % des paysans d'Asie.

Le sous-emploi est un problème rural

Environ 30 % de la main-d'œuvre mondiale n'est pas employée de façon productive. La grande majorité des 800 millions de chômeurs et de personnes sous-employées vit dans les campagnes.

- ◆ En Afrique subsaharienne, plus de 50 % des travailleurs ruraux sont sous-employés de façon saisonnière.

- ◆ Près de 40 % des ménages ruraux d'Asie du Sud sont dépourvus de terre ou en ont trop peu pour leur assurer du travail toute l'année. Au Bangladesh, près d'un tiers des 80 millions de paysans sans terre et petits exploitants sont sous-employés ou au chômage.

La marginalisation est un problème rural

Les ruraux pauvres, déjà lésés sur le plan des revenus, sont en outre marginalisés dans tous les sens du mot: géographiquement, économiquement, socialement, culturellement et politiquement.

Les groupes ruraux vulnérables sont ceux qui sont le plus facilement et le plus fréquemment défavorisés: petits agriculteurs, paysans sans terre, femmes, éleveurs nomades, petits pêcheurs et personnes déplacées. De façon générale, ils n'ont pas de droit sur les ressources vivrières et productives ni accès aux services essentiels que sont l'eau, l'hygiène, les soins médicaux et l'éducation.

- ◆ Dans les pays les moins avancés, moins d'un tiers des ruraux pauvres a accès à de l'eau potable. A peine un quart d'entre eux vit dans des conditions d'hygiène acceptables.

- ◆ En Afrique orientale, 80 % des médecins exercent dans les villes, alors que plus de 80 % de la population vivent à la campagne. Dans les zones rurales, le rapport est d'un médecin pour 60 000 personnes (contre un pour 500 personnes dans les pays développés).

- ◆ Dans le monde en développement, les adultes résidant en ville ont deux fois plus de chances d'avoir été scolarisés que ceux qui vivent à la campagne.

L'insécurité alimentaire est un problème rural

A l'échelle mondiale, 800 millions de personnes souffrent de dénutrition chronique. La grande majorité d'entre elles vivent dans les zones rurales du monde en développement.

- ◆ La plus forte concentration de personnes souffrant de dénutrition chronique — quelque 271 millions de personnes — se trouve en Asie du Sud; plus de 80 % sont des paysans.

Les problèmes ruraux alimentent les problèmes urbains

Chaque année, plus de 80 millions de personnes affluent dans les villes du monde en développement en provenance des campagnes, chassées par la misère et poussées par l'espoir de trouver nourriture, emplois, services et autres avantages.

- ◆ De moins d'un milliard en 1980, la population urbaine du monde en développement passera à 2,7 milliards d'habitants en 2010.

◆ Les deux tiers des sans-abri qui vivent dans les rues de Bombay ont quitté leurs campagnes parce qu'ils n'avaient pas de terre; la moitié d'entre eux sont arrivés pratiquement sans autre chose que les vêtements qu'ils portaient.

Les problèmes ruraux sont une menace pour l'environnement mondial

Dans les pays en développement, la misère des populations rurales est une des principales causes de la dégradation de l'environnement. Luttant pour survivre, les paysans pauvres sont réduits à des pratiques qui détériorent l'environnement, compromettant à la fois leur propre sécurité alimentaire et celle des générations à venir.

◆ Le raccourcissement des périodes de jachère et l'exploitation continue des terres sans remplacement des éléments nutritifs des plantes endommagent les sols et réduisent les rendements des cultures. On estime que, dans tous les pays d'Afrique subsaharienne, les sols s'appauvrissent en éléments nutritifs.

◆ Chaque année, environ 15,4 millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent. Les coupes et les brûlis sont en grande partie le résultat de l'extension des pâturages et des cultures, en particulier de l'agriculture itinérante pratiquée par les pauvres.

◆ On a déterminé que le surpâturage et la surexploitation des sols fragiles sont les principaux facteurs de la dégradation des terres sèches et de la désertification. Selon les estimations, 30 % des terres arables et des parcours du monde sont menacés.

Approches

Les problèmes ruraux appellent des solutions rurales

Comme plus de 80 % des pauvres du monde vivent dans des campagnes, toute réduction importante de la pauvreté dépendra des progrès du développement agricole et rural.

S'attaquer à la pauvreté rurale

Les 800 millions de ruraux pauvres vivent pour la plupart dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, où l'insécurité alimentaire, la misère, la malnutrition et la dégradation de l'environnement sont indissociables. Dans ces pays, l'amélioration de la production vivrière

et de la productivité doit être le moteur d'un développement équitable et durable. Les clés pour y parvenir comprennent notamment:

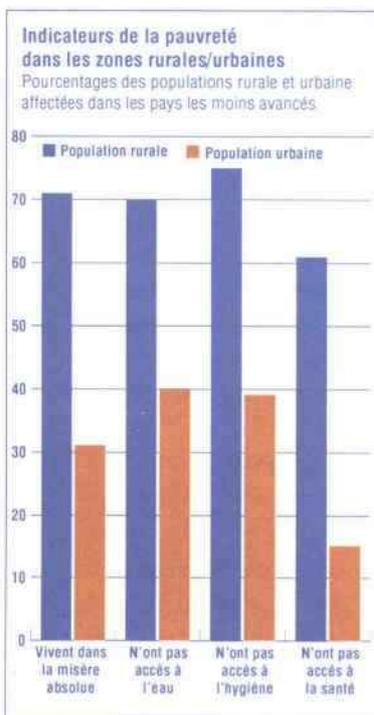
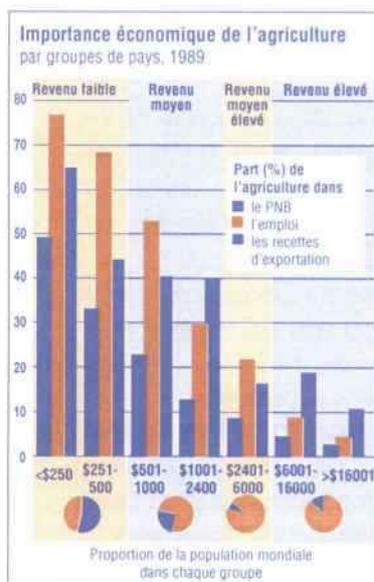
◆ *Le développement des zones à potentiel agricole adéquat ou élevé:* Une étude réalisée par la FAO sur 91 pays en développement a montré que les 7 pays dans lesquels l'indice de sécurité alimentaire des ménages est très faible ont le potentiel nécessaire pour produire plus de cultures vivrières essentielles qu'il n'en faut pour satisfaire leurs besoins. Près de la moitié des pays étudiés pourraient, s'ils exploitaient leur potentiel, satisfaire plus du double de leurs besoins totaux. Ces gains de production proviendraient surtout d'une augmentation des rendements due à la diffusion de techniques améliorées: une "nouvelle révolution verte".

◆ *La promotion des cultures vivrières destinées à la consommation locale:* La détérioration des termes de l'échange a progressivement érodé la valeur de nombreuses cultures de rapport. Selon les estimations, la chute des prix des produits d'exportation africains entre 1986 et 1990 aurait fait perdre à ce continent des recettes s'élevant à 50 milliards de dollars. Les pays à faible revenu et à déficit vivrier, en particulier, bénéficieraient d'une réallocation des ressources en faveur de la production de cultures vivrières destinées à la consommation locale, notamment de cultures traditionnelles et de variétés trop souvent négligées au profit des hybrides à rendement élevé.

◆ *La mise en place de systèmes forestiers ou agroforestiers dans les zones où les sols sont pauvres ou sur les pentes abruptes:* Dans le monde en développement, des millions de ménages dépendent des arbres et des forêts pour s'assurer abris, combustible, nourriture et fourrages. Dans les zones marginales, la foresterie communautaire et l'agro-foresterie peuvent augmenter la production et la sécurité alimentaire sans mettre en danger les écosystèmes fragiles.

Parmi les autres armes sûres pour lutter contre la misère rurale, on peut citer:

◆ *Les travaux publics à fort coefficient de main-d'œuvre:* Les projets d'irrigation et la construction de routes fournissent des emplois et des revenus, réduisent l'isolement des ruraux



pauvres et accroissent le potentiel des communautés;

♦ *L'amélioration de l'accès à la terre et au crédit*: Là où les petits agriculteurs, en particulier les femmes, ont bénéficié de la réforme agraire et obtenu l'accès à des institutions spécialisées de crédit, les récoltes et les revenus ont augmenté, et la faim a régressé. Il a été démontré que les réformes favorisant réellement les petits agriculteurs sont parmi les facteurs les plus importants de relèvement des revenus agricoles.

Promouvoir la solidarité avec les ruraux pauvres
Le développement rural — et en particulier l'éradication de la misère paysanne — nécessite la participation volontaire et active des populations rurales elles-mêmes. Les politiques et les priorités doivent avant tout favoriser:

♦ *La participation des populations*: Dans les zones rurales, le développement des coopératives agricoles, des associations d'utilisateurs de l'eau, des syndicats de travailleurs agricoles et des organisations communautaires d'auto-assistance revêt une importance particulière.

♦ *L'investissement dans l'infrastructure rurale*: Des études ont montré que les investissements dans l'infrastructure rurale — irrigation, routes, électricité, marchés et communications — permettent de développer la production agricole et les industries rurales et de faire régresser la misère paysanne.

♦ *L'investissement dans les populations rurales*: L'éducation rudimentaire des ruraux pauvres, en particulier des femmes, permet d'obtenir des améliorations spectaculaires de la production vivrière et de la sécurité alimentaire au niveau des ménages. Selon une étude, dispenser dix ans d'instruction à chaque femme aurait plus d'effet pour réduire la mortalité infantile que de doubler les revenus, d'assurer l'hygiène et la canalisation de l'eau et de transformer tous les travailleurs agricoles en cols blancs.

Créer des emplois ruraux

Pour absorber l'accroissement rapide de la main-d'œuvre dans les campagnes et endiguer l'exode rural, il faudra développer considérablement les emplois ruraux non agricoles, et, à cette fin:

♦ *Développer les industries rurales*: La transformation des produits alimentaires, comme les autres industries liées à l'agriculture, crée des emplois et permet de conserver la valeur ajoutée dans les zones rurales. Assurer la disponibilité des produits locaux pendant toute l'année permet d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire les carences en oligo-éléments.

♦ *Améliorer l'infrastructure commerciale*: Les systèmes efficaces et équitables de commercialisation des produits agricoles contribuent au développement rural et améliorent en même temps l'offre de produits vivriers peu coûteux aux citoyens pauvres.

Documents de référence

L'agriculture mondiale: Horizon 2010, étude de la FAO (Sous la direction de N. Alexandratos), Polytechnica, Paris.

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1994, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Ms. J. Dey-Abbas, Human Resources,
Institutions and Agrarian Reform Division,
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Fax: (39 6) 5225-3152

Information Division,
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Fax: (39 6) 5225-3699/5924

Fundação Cuidar o Futuro



Fundação Cuidar o Futuro

Publié par le Département de l'information de l'ONU
Imprimé sur papier recyclé par la Section de la reproduction des Nations Unies, New York
DPI/1503/SOC/CON-94.48549-Décembre 1994-5M



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois

Aider les pauvres à s'aider eux-mêmes

Faire reculer la pauvreté est une tâche immense qui a de quoi décourager, mais qui n'est nullement impossible. Nous savons qu'un développement rapide et soutenu n'est pas une vue de l'esprit, mais un objectif réalisable. Le Sommet social offre l'occasion de concentrer l'attention sur la pauvreté dans le monde et de s'entendre sur la stratégie à suivre en vue de la réduire le plus rapidement possible.

Une personne qui naît dans le monde en développement aujourd'hui peut espérer vivre 63 ans, soit plus longtemps qu'à aucune autre époque de l'histoire humaine. Beaucoup de pays ont réalisé des gains impressionnants dans le domaine de la santé et de l'éducation. Au cours des seules vingt-cinq dernières années, la moyenne des revenus par habitant dans le monde en développement a doublé.

Et pourtant, malgré ces réalisations, la triste réalité est qu'entre 1,1 et 1,3 milliard d'habitants de pays en développement vivent encore dans un dénuement total avec pour tout revenu l'équivalent de moins de 1 dollar par jour. Et des centaines de millions d'autres personnes disposent d'un revenu si peu supérieur à ce seuil qu'elles vivent dans le risque permanent de tomber au-dessous. Leur pauvreté ne se mesure pas seulement à l'absence de revenu : c'est aussi être privé de protection sociale et de manquer, fondamentalement, de compétences, de poids social et de perspectives d'avenir.

Investir dans l'être humain

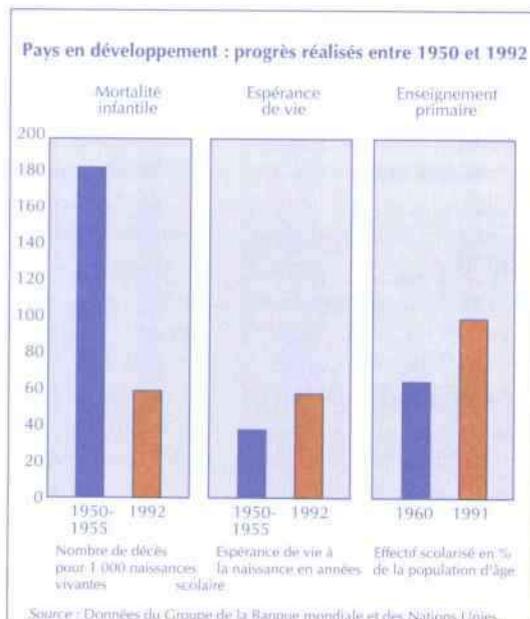
Que doivent faire les pays en développement pour accroître le bien-être de leur population ? Une croissance économique soutenue est essentielle, mais cela ne suffit pas. Il est peu probable que l'on arrive à faire reculer durablement la pauvreté sans un plus gros effort d'investissement dans le potentiel de ressources humaines que sont les pauvres eux-mêmes. C'est par une action éducative, sanitaire et nutritionnelle que l'on s'attaquera directement aux pires conséquences de la pauvreté. Et investir dans l'être humain, notamment dans son éducation, c'est aussi s'attaquer à certaines des causes majeures de la pauvreté. L'amélioration des services sociaux fait partie intégrante de toute stratégie à long terme de lutte contre la pauvreté.

Pour être d'un bon rapport coût-efficacité, il faut des interventions bien ciblées et soigneusement calculées pour répondre aux besoins spécifiques des pauvres. Cela veut dire qu'il faut mettre au point des techniques adaptées aux conditions aléatoires auxquelles doivent faire face les petits exploitants, mettre sur pied des systèmes de crédit pour petits emprunteurs et combiner des programmes d'alimentation pour les catégories particulièrement vulnérables avec un enseignement sanitaire et nutritionnel. Pour que ces programmes réussissent, il faut généralement que les pauvres participent à leur conception et à leur exécution.

En opérant un réaménagement des dépenses en faveur des services de santé de base et de l'enseignement primaire, on contribuera à offrir aux pauvres des services plus efficaces et plus équitables.

Au Brésil, par exemple, l'enseignement supérieur, alors qu'il ne reçoit que 2 % du total des effectifs de l'enseignement public, absorbe 23 % du budget. Au Maroc, 5 % seulement des jeunes deviennent diplômés d'université, mais ceux qui ont la chance de se trouver dans cette minorité reçoivent 35 % des dépenses totales de l'Etat pour l'éducation.

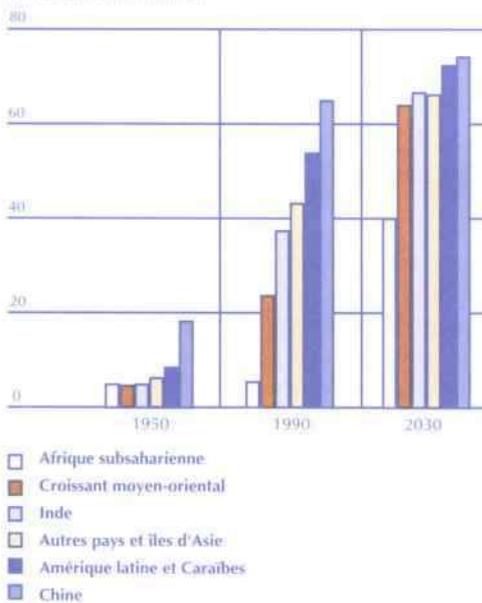
En recommandant un réaménagement des dépenses en faveur de services de base, on n'entend pas nier l'importance des services dispensés à un niveau plus élevé, mais cela veut dire qu'il faut aller à l'essentiel en changeant l'ordre des pri-



NATIONS UNIES

Age médian à la mort, par région démographique, 1950, 1990 et 2030

Age médian à la mort (années)



a. L'âge au-dessous duquel survient la moitié de tous les décès d'une année.
b. Projections.

Source : Données de la Banque mondiale.

orités. En particulier, tout pays qui aspire à tenir sa place dans le jeu économique mondial doit avoir une politique de l'éducation où l'enseignement supérieur, la science et la technique ainsi que la formation professionnelle aient la place qui leur revient.

Dans les systèmes de santé, les hôpitaux sont les établissements d'enseignement et de recherche qui forment les nouveaux personnels et génèrent le nouveau savoir. Mais l'entretien d'un hôpital urbain moderne pourrait absorber la moitié du budget annuel d'un pays, fonds qui, utilisés pour la fourniture de soins de santé primaire au niveau communautaire, profiteraient à des multitudes de pauvres. Ce qu'il faut, par conséquent, c'est une réforme financière prévoyant, notamment, un recours accru à des formules alternatives de financement, comme les prêts pour études et les plans d'assurance maladie, afin de libérer ainsi des ressources susceptibles d'être utilisées pour développer et améliorer les services de base et en faciliter l'accès aux pauvres.

Investir dans la santé

Le monde doit faire face à des dangers nouveaux très graves pour la santé. Et, d'ici à l'an 2000, le nombre croissant de victimes du syndrome de l'immunodéficience acquise (sida) pourrait aisément s'élever à plus de 1.800.000 par an dans les pays en développement, réduisant ainsi à néant des décennies de durs efforts pour réduire la mortalité. La résistance accrue du parasite du paludisme aux médicaments actuellement disponibles pourrait se traduire par un doublement des victimes de ce

fléau, ce qui en porterait le nombre à près de 2 millions par an en l'espace d'une décennie.

La réalisation de progrès rapides vers la réduction de la mortalité infantile et des taux de fécondité confrontera les systèmes de soins de santé à la nécessité, nouvelle pour eux, de répondre à la demande croissante de soins d'une population vieillissante. Mais on pourrait quand même, malgré cela, faire l'économie de millions de vies et de milliards de dollars à condition de pratiquer une bonne politique macro-économique axée sur les pauvres.

Il faudrait que les gouvernements adoptent une stratégie à trois volets pour améliorer l'état sanitaire de la population par une réorientation des dépenses de manière à :

- ♦ favoriser la création d'un environnement économique qui donne aux ménages la possibilité d'améliorer eux-mêmes l'état de santé de leurs membres. Il faudra pour cela pratiquer une politique d'amélioration du revenu des pauvres et investir davantage pour une éducation sanitaire de base dispensée en milieu scolaire, en particulier à l'intention des filles;

- ♦ Faire davantage pour les programmes de santé publique, les services cliniques essentiels et les programmes d'un bon rapport coût-efficacité qui aident davantage les pauvres. Actuellement, les dépenses gouvernementales représentent la moitié du total annuel (168 milliards de dollars) des dépenses de santé des pays en développement. Une trop grande partie de ce montant va aux soins spécialisés dispensés en hôpital et trop peu à des programmes peu coûteux et hautement efficaces, comme la prévention et le traitement des maladies infectieuses ainsi que de la malnutrition. Le groupe des pays en développement pourrait réduire sa charge de morbidité de 25 % — équivalent d'une diminution de 9 millions du nombre de décès de nouveau-nés — en réorientant environ la moitié, en moyenne, des dépenses gouvernementales;

- ♦ encourager le secteur privé à prendre davantage d'initiatives. Il faut que les gouvernements s'emploient à promouvoir la diversité et la concurrence dans le financement et la prestation des services de santé. L'Etat financerait la santé publique et les services cliniques de base, laissant au secteur privé le financement des autres services cliniques, qui se ferait généralement par le mécanisme de l'assurance. Les gouvernements peuvent, par leur action réglementaire, renforcer le marché de l'assurance privée en faisant davantage pour inciter les régimes d'assurance sociale à élargir leur couverture et à contenir leurs coûts. Ils peuvent, même s'il s'agit de services cliniques financés par des fonds publics, encourager la concurrence et l'intervention du secteur privé dans la prestation des services et aider celui-ci davantage

en générant et en diffusant des informations qu'il est essentiel de posséder. Une combinaison de ces mesures améliorerait l'état de santé de l'ensemble de la population, et en particulier des pauvres, et contribuerait à faire l'économie de millions de vies et de milliards de dollars tout en assurant de meilleurs services à tout le monde.

Investir dans l'éducation

La plupart des pays en développement se sont officiellement engagés à scolariser tous les enfants, mais peu d'entre eux ont atteint cet objectif. Si les pays à revenu intermédiaire scolarisent à peu près tous les enfants d'âge scolaire, dans les pays à faible revenu (autres que la Chine et l'Inde), les places d'école primaire sont limitées.

Les garçons de pays en développement ont beaucoup plus de chances que les filles d'être admis dans une école primaire ou secondaire. Et, dans tous les pays, les enfants de familles pauvres sont moins portés à fréquenter l'école et plus portés à la quitter que les enfants de familles relativement aisées. Il est déconcertant de constater que, souvent, même les enfants qui vont jusqu'au bout du cycle primaire n'ont pas acquis les rudiments du savoir dispensé dans les écoles du pays. Soumis à des tests nationaux et internationaux, les élèves des pays à faible revenu obtiennent généralement des notes médiocres en mathématiques, en sciences et en lecture expliquée.

L'éducation ne doit pas demeurer l'apanage d'un petit nombre de privilégiés. L'accès en est limité plus particulièrement aux populations rurales, aux femmes, aux pauvres et aux minorités. Dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, les femmes et les filles, en particulier, se heurtent, à chaque niveau d'éducation, à des barrières économiques et culturelles.

Baucoup d'écoles de pays en développement échouent dans leur mission de vulgarisation du savoir faute de ressources suffisantes ou faute d'utiliser d'une manière efficace ce qu'elles ont. Dans le primaire, les taux d'abandon et de redoublement sont élevés, de sorte qu'il faut parfois

jusqu'à neuf années de scolarité pour mener un enfant au terme d'un cycle primaire de cinq ans, ce que peu de pays peuvent se permettre. Beaucoup dépensent des montants disproportionnés en salaires aux dépens des livres, des fournitures pédagogiques et de la formation des maîtres. Les écoles secondaires et les universités connaissent les mêmes contraintes.

Des faiblesses de gestion scolaire sont apparues dans presque tous les pays en développement à mesure que l'expansion rapide des systèmes éducatifs a accru la nécessité de faire appel à des gestionnaires et à des administrateurs. L'absence de gestion efficace est flagrante aux niveaux intermédiaire et supérieur. Le renforcement des capacités de gestion à tous les niveaux du système éducatif exigera de substantielles ressources et une action à long terme. Et, pour maintenir leurs compétences de gestion, les pays devront en venir à se doter d'instituts spécialisés pour former des gestionnaires de l'éducation.

Les contraintes de ressources sont l'une des principales barrières qui empêchent les pays en développement de rattraper l'écart qui ne cesse de se creuser par rapport aux pays industrialisés. Ces derniers investissent généralement près de 6 % de leur produit national brut (PNB) en éducation et en formation, alors qu'avec une population d'âge scolaire plus nombreuse de 75 %, les pays en développement en investissent en moyenne à peine plus de la moitié (soit 3 %).

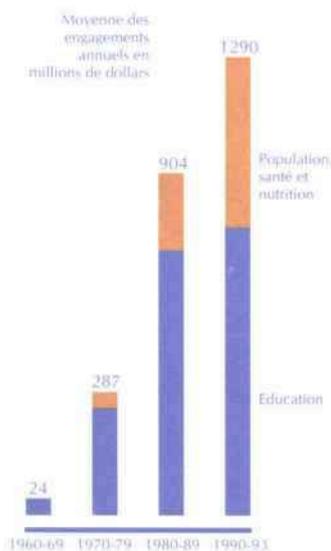
Pour pouvoir accueillir dans leurs écoles primaires 95 % de leur population d'âge scolaire, les pays à faible revenu devront probablement consacrer jusqu'à 3,5 % de leur produit national brut au cours des dix prochaines années. Or, leurs engagements effectifs de ressources sont largement inférieurs à cet objectif.

Cibler les dépenses sociales et les filets de sécurité sociale

La pauvreté conduit souvent les individus, les familles et les communautés à se soutenir mutuellement et, dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, le terme utilisé pour dé-

Fundação Cuidar o Futuro

Les prêts de la Banque mondiale à l'appui de la valorisation des ressources humaines ont connu une augmentation spectaculaire



Les prêts de la Banque mondiale pour le développement des ressources humaines ont fortement augmenté (passant d'une moyenne d'environ 5 % du total des prêts au début des années 80 à plus de 17 % durant l'exercice 94). La Banque a intensifié son action en faveur de la fourniture de services primaires efficaces (éducation et santé de base, par exemple) où l'impact sur le recul de la pauvreté est le plus grand.

L'attention se porte de plus en plus sur le rôle des femmes dans le développement. Presque la moitié des opérations de la Banque prévoient maintenant des activités visant à réduire les obstacles à la participation des femmes à la vie économique. Dans le domaine de la santé, on a cherché à privilégier les services de santé génésique et maternelle. Des efforts spéciaux ont également été faits en vue d'améliorer l'accès des femmes au crédit. Dans les secteurs sociaux, les activités autres que de prêt se développent également (c'est ainsi que l'on fait, par exemple, des évaluations en profondeur de la pauvreté et que les examens des dépenses publiques comprennent une analyse du montant et de la nature des dépenses affectées aux secteurs sociaux).

noter le fait d'être pauvre est synonyme d'absence de famille ou d'amis.

Au niveau des communautés, ces arrangements de « sécurité sociale » sont parfois des plus perfectionnés. C'est ainsi qu'on trouve en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne et en Amérique latine des villages de pêcheurs où la communauté pourvoit aux besoins de subsistance des vieux pêcheurs ou des familles de pêcheurs pauvres auxquelles la mort a enlevé leur gagne-pain. Les vieux pêcheurs se voient habituellement confier à terre des tâches relativement faciles et les enfants de familles nécessiteuses sont autorisés à venir prendre quelques poissons de chaque bateau. Dans certains villages du Sénégal, les pêcheurs en retraite reçoivent une part fixe des prises. Cette « taxe » est acquittée non seulement par les pêcheurs du coin, mais aussi par ceux qui viennent d'ailleurs.

Mais il y a des limites à ce que peuvent faire, pour se protéger, ceux qui ne peuvent pas travailler et des limites à ce que les familles qui s'en occupent peuvent faire pour maintenir un niveau de revenu viable. Il faut donc que l'Etat vienne en aide aux familles ou aux communautés, surtout dans les périodes de transition où des réformes économiques sont en cours.

Il est indispensable d'accroître les dépenses sociales pour faire reculer la pauvreté, mais cela ne suffit pas. Les ressources étant limitées, il est impératif, en effet, de faire en sorte qu'elles aillent en priorité aux nécessiteux. Des études qui ont été faites sur les programmes de lutte contre la pauvreté en Malaisie et en Indonésie, par exemple, montrent que les pauvres sont les principaux bénéficiaires d'un ciblage large des services de base — écoles et centres de santé primaires, par exemple —, tandis que des programmes d'un ciblage plus étroit pourront être conçus en faveur de groupes particulièrement vulnérables : actions sanitaires et nutritionnelles en faveur des mères et des nouveau-nés, programmes d'aide alimentaire aux victimes de sécheresse et de famine, mise en place de filets de sécurité sociale pour malades, personnes âgées et nouveaux chômeurs, etc.

Durant la « première génération » des programmes d'ajustement structurel, on n'a pas suffisamment prêté attention à des questions telles que soins de santé et éducation primaires, mais les leçons à en tirer ont été apprises.

Depuis la fin des années 80, les opérations d'ajustement structurel soutenues par la Banque mondiale prévoient la mise en place de filets de sécurité et la création de fonds d'action sociale pour les groupes vulnérables dans beaucoup de pays (comme en Bolivie, au Honduras et en Zambie). De plus, 21 % du total des prêts que la Banque a consentis pendant l'exercice 94 sont allés à des programmes spécialement conçus

pour faire reculer la pauvreté — approvisionnement en eau et assainissement pour communautés à faible revenu au Brésil; prévention du sida en Ouganda; soins de santé et éducation primaires et approvisionnement en eau au Pakistan. Ce sont là des opérations qui viennent en complément d'autres opérations de la Banque mondiale et qui renforcent l'efficacité de l'effort général de lutte contre la pauvreté.

Ce qu'il reste à faire

On entend dire parfois qu'il y a une tension intrinsèque entre développement social et développement économique, et, pourtant, les faits montrent sans équivoque possible que ces deux formes de développement se renforcent mutuellement. Le développement social exige une croissance économique. Mais il lui faut beaucoup plus : un enrichissement du potentiel humain par la santé et l'éducation, la garantie des droits politiques, l'égalité des chances ainsi que des institutions qui fonctionnent.

Le Sommet mondial pour le développement social nous offre une occasion unique de réaffirmer les engagements que nous avons pris de faire reculer la pauvreté, de créer des emplois stables, d'améliorer l'intégration sociale et de collaborer à la mise en œuvre de stratégies conçues pour progresser plus rapidement vers la réalisation de ces objectifs. Surtout, le Sommet appellera l'attention du monde sur ce qui constitue la plus grande menace pour le développement social : la pauvreté dans le monde. Les projections relatives à l'actuelle décennie sont que des progrès continueront à être réalisés, mais la tragédie mondiale que constitue l'existence de plus de 1 milliard de pauvres nous met tous en demeure de faire davantage et de le faire plus vite.

Ouvrages à lire :

Rapport sur le développement dans le monde, 1990 : la pauvreté
Rapport sur le développement dans le monde, 1993 : la santé
Rapport de la Banque mondiale au Sommet social (à paraître)

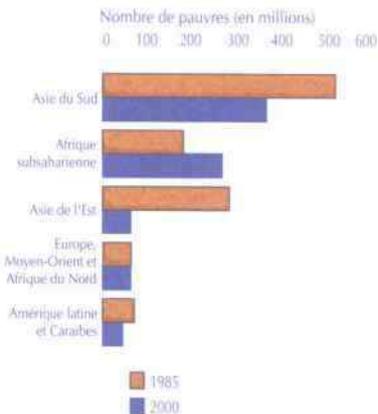
Pour obtenir ces publications, s'adresser à :

The World Bank
 Box 7247-8619
 Philadelphia, Pa. 19170-8619, U.S.A.
 Tél. : (202) 473-1155
 Fax : (202) 676-0578

Pour plus amples informations, s'adresser à :

External Affairs
 The World Bank
 1818 H Street, N.W.
 Washington, D.C. 20433
 Tél. : (202) 473-3798
 Fax : (202) 477-0848

La pauvreté dans le monde en développement, 1985 et 2000



Source : Banque mondiale.

suivre l'effarant accroissement démographique en milieu urbain. On ne s'étonnera donc pas qu'une grande partie des 700 millions de personnes venues gonfler l'effectif de la population urbaine des pays en développement au cours de la présente décennie finisse par connaître le chômage ou par ne percevoir qu'un très faible revenu, ce qui la contraint à vivre dans des taudis ou des colonies de squatters.

Stratégie mondiale du logement

Le principal objectif de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000, tel qu'adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1988, a pour objet de faciliter à

toutes les personnes l'accès à un logement satisfaisant. La Stratégie montre qu'en dépit de décennies d'intervention directe des gouvernements en matière de logement, la situation actuelle dans les pays en développement est pire que jamais. C'est pourquoi il est demandé aux gouvernements de s'en remettre au secteur privé et aux efforts communautaires pour la production de logements et d'assurer, quant à eux, l'appui juridique, financier et institutionnel nécessaire à cette fin. Depuis

lors, nombre de gouvernements ont adopté le principe selon lequel il convient de faciliter l'élaboration de stratégies en matière de logement. Toutefois, l'ampleur du problème posé par le logement demeure le principal obstacle à la réussite de la Stratégie. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres exacts à l'échelle mondiale, l'expérience de pays déterminés donne à penser que le nombre de personnes vivant dans de mauvaises conditions de logement continue de s'accroître. Bien que l'on ait adopté des stratégies visant à faciliter l'amélioration des conditions de logement de groupements importants d'habitants, il se peut que l'on n'ait pas bien tenu compte des besoins et des possibilités des plus déshérités. Les faits amènent à penser qu'il faudrait peut-être recourir à des interventions directes — sous la forme par exemple de subventions ciblées — pour améliorer les conditions de logement des groupements les plus pauvres, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas en mesure de tirer parti des conditions du marché. Un nombre toujours plus grand de villes doit faire face à l'extension du

chômage, à l'absence de logements, à la criminalité, à la prolifération des maladies et à la pollution. C'est ce dilemme qui en 1992 a poussé les gouvernements à demander à l'Organisation des Nations Unies de convoquer, en 1996, la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) intitulée "Le Sommet de la Cité".

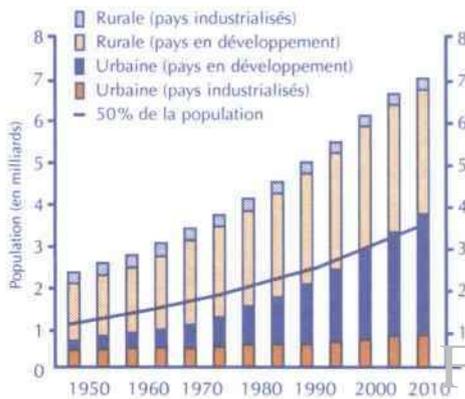
Investir dans le logement...

La stratégie du Habitat, qui a pour objet de remédier à la pauvreté, souligne que les investissements dans le logement sont des investissements productifs plutôt que des dépenses de consommation. Ces investissements sont source de revenus et accroissent la productivité de la main d'œuvre qui occupe les logements ainsi créés. Cela a une conséquence importante pour les politiques de développement, car l'on suppose que le logement n'est pas seulement un objectif à atteindre mais est, et cela est plus important, un outil de toute politique de développement. Tout investissement dans le logement ou dans une infrastructure a des incidences sur le revenu national qui sont plus importantes que l'investissement proprement dit. Favoriser les activités dans le domaine du logement a pour effet d'entraîner des investissements supplémentaires dans les domaines de la production de matériaux, des transports et de la commercialisation. Cela a également pour effet d'accroître la demande de biens locaux divers de la part des travailleurs supplémentaires employés par ces secteurs — travailleurs qui sont principalement semi-qualifiés ou non qualifiés et sont de ce fait fort peu enclins à acheter des produits importés —, et ce faisant permet d'augmenter les investissements dans la production de ces biens. L'exemple d'un certain nombre de pays montre que toute somme directement allouée à la construction de logements a pour effet d'accroître le revenu national d'une somme équivalente grâce à ses effets multiplicateurs.

...et petites entreprises

De plus, la construction de logements à bon marché crée plus d'emplois pour un investissement donné que celle de logements coûteux, et les méthodes utilisées par le secteur non structuré du bâtiment font davantage appel à la main-d'œuvre que celles qu'utilise le secteur structuré. Il ressort de l'expérience de plusieurs pays que le secteur non structuré du logement crée

Urbanisation de l'humanité



20 % d'emplois environ de plus que le secteur structuré à dépenses égales. Parallèlement, il est possible de construire six fois plus de logements pour le même investissement (même s'ils sont de qualité inférieure). Cela vaut également pour la fourniture, le fonctionnement et l'entretien de divers types d'infrastructures et de services ; construction de routes, pose de canalisations d'eau, mise en place de systèmes de drainage et d'égouts et gestion des déchets solides. Il conviendrait donc d'appuyer les petites entreprises de construction du secteur non structuré afin qu'elles puissent prendre part aux projets de construction de logements et de mise en place d'infrastructures dans la mesure où elles recourent plus souvent à une main d'œuvre non qualifiée, font moins appel aux produits importés et dépensent moins de devises fortes que leurs homologues de grande taille du secteur structuré. On s'aperçoit également que les logements mis sur le marché par le secteur structuré sont hors de portée des pauvres. Dans la plupart des cas ces logements sont habités par des foyers aux revenus moyens et élevés, alors qu'ils sont officiellement destinés aux pauvres.

En dépit de ses avantages et de sa production considérable, le secteur non structuré est négligé voire même pénalisé au profit du secteur structuré relativement inefficace. Il conviendrait toutefois de ne pas adhérer aux activités du secteur informel sans réserve. Le fait qu'il n'observe aucune des normes admises à l'échelle internationale en matière de travail, de santé et de sécurité constitue un inconvénient fort grave. Il n'en demeure pas moins que la majorité des logements construits dans la plupart des pays en développement continue de l'être par le secteur non structuré. Le secteur structuré n'est pas en mesure de répondre aux besoins croissants en matière de logements. Il convient donc d'urgence de faciliter les activités économiques du secteur non structuré tout en s'employant simultanément à encourager les intéressés à adhérer aux normes admises en matière de santé, de sécurité et de travail.

Une stratégie consistant

Le fait qu'un nombre sans cesse croissant de personnes aux revenus moyens doit vivre dans des conditions de logement peu satisfaisantes. L'accroissement des revenus seul ne permettra pas de résoudre ce problème. Ce qu'il faut ce sont des stratégies qui permettent d'accroître les revenus tout en augmentant le nombre de logements offerts. A l'avenir les gouvernements et les organismes internationaux de programmes au développement devront s'employer en priorité à appuyer et à préconiser activement des stratégies tendant à réduire la pauvreté fondées sur des méthodes de construction de logements faisant appel à une main-d'œuvre importante et recourir aux ressources locales en veillant à intégrer dans une même stratégie visant à réduire la pauvreté les deux objectifs suivants : assurer à tous un logement et un emploi.

Pour de plus amples renseignements, consulter :

UNEP (1990) La stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000

CNUEH (Habitat) (à paraître) *Shelter Provision and Employment Generation*

CNUEH (Habitat) (à paraître) *National Experiences with Shelter Delivery for the Poorest Groups*

Adresse :

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH)
P.O. Box 30030
Nairobi, Kenya
Télécopie: (254-2) 624265

Cet article peut être reproduit, en tout ou partie, à condition d'en mentionner la source, à savoir le CNEUH.

Fundação Cuidar o Futuro

Publié par le Département de l'information des Nations Unies
Imprimé sur papier recyclé par la Section de la reproduction des Nations Unies, New York
DPI/1505/SOC/CON—94-35791—Septembre 1994—5M



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois

Les femmes, investir dans le futur

Les femmes du monde actuel élèvent des familles, souvent par leurs seuls moyens. Elles s'occupent des enfants, des malades, des personnes âgées et, souvent, d'hommes dans la force de l'âge et valides. Ce sont elles aussi qui assurent une grande partie de la production vivrière. Dans certains pays, elles travaillent plus de 15 heures par jour, occupées à cultiver les champs, à chercher l'eau, à porter le bois de feu, à faire la cuisine. Néanmoins leur contribution n'est que faiblement reconnue.

Ces femmes luttent pour faire face, pour survivre. Elles représentent la plus grande partie des 1,2 milliard de pauvres du monde entier, non moins de 70 % selon certaines évaluations. Plus de 550 millions (60 % de la population rurale du monde) vivent dans les zones rurales, subsistant au-dessous du seuil de pauvreté, fixé par la Banque mondiale à 370 dollars par an. Et le nombre des pauvres grandit plus vite parmi les femmes que parmi les hommes, leur détresse économique ayant donné naissance à l'expression "féminisation de la pauvreté".

Leur lutte se poursuit même dans les pays industrialisés où, sans parler de la "pauvreté héritée", elles glissent inexorablement pour la première fois, en nombre de plus en plus grand, au-dessous du niveau de subsistance. Selon le Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1993, aux Etats-Unis, dans l'ensemble l'un des pays les plus riches du monde, près d'un enfant sur quatre âgé de moins de six ans grandit actuellement dans la pauvreté.

Pauvreté et sexe

"L'habitude de mettre en relation la productivité exclusivement avec l'emploi rétribué continue de faire méconnaître l'immense somme de travail qu'accomplissent les femmes sans rémunération, qui sous-tend et subventionne tous les autres types de travail."

Ambassadeur Juan O. Somavia,
président du Comité préparatoire de Sommet
mondial pour le développement social

Être pauvre, c'est être dépourvu des moyens de couvrir les besoins fondamentaux nécessaires à la

survie. On peut aussi définir la pauvreté comme l'inaptitude à atteindre un niveau de vie minimal. Les femmes, en raison de leur statut social inférieur, courent un plus grand risque de tomber dans le cycle accablant de la pauvreté et de rester pauvres, à moins que des mesures ne soient prises pour leur permettre d'échapper à ce sort par leurs propres moyens.

Pour rendre leur condition encore plus difficile, les femmes mènent souvent une double - voire triple - vie, usant leurs forces à l'extrême limite entre les travaux ménagers, le travail "réel" et les soins à dispenser. Les hommes, même si ils sont présents, partagent rarement ces responsabilités à égalité avec les femmes. Comme le dit le proverbe: "Le travail de l'homme s'arrête avec le coucher du soleil; le travail de la femme n'est jamais fini."

Le labeur accompli par la femme est sa ressource la plus importante; mais elle ne possède souvent pas le savoir-faire nécessaire pour augmenter sa productivité dans les tâches destinées à entretenir la famille ou orientées vers le marché. Son travail rapporte des bénéfices moindres que celui de l'homme pour plusieurs raisons: elle est victime d'une discrimination ouverte, elle possède moins de savoir-faire commercialisable, le jeu des forces du marché est entaché d'imperfections. Le résultat de cet état de choses est que les femmes sont confinées dans les secteurs les moins bien rétribués et les plus irréguliers du marché du travail.

Les statistiques officielles sur la participation des femmes au marché du travail ne prennent généralement pas en considération dans sa totalité l'éventail du travail féminin. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), il existe une tendance à sous-estimer systématiquement le niveau de la participation féminine à la main-d'œuvre parce qu'une grande partie du travail féminin, surtout dans les zones rurales, est classée dans la catégorie du travail familial non rétribué. Mais les faits réfutent cette attitude. Par exemple:

- ◆ Si les tâches domestiques accomplies par les femmes étaient comprises dans l'évaluation chiffrée du revenu national, le produit national brut de tous les pays du monde augmenterait de 20 à 30 %;

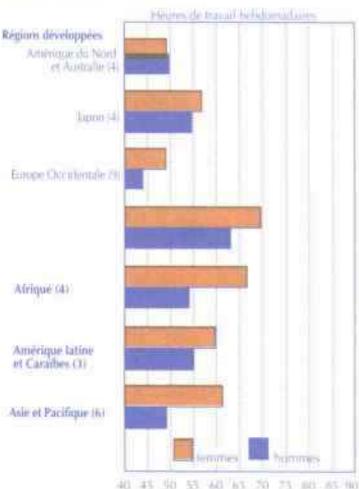
- ◆ En 1982, l'OIT a redéfini la notion de "population économiquement active" de manière



NATIONS UNIES

Fundação Cuidar o Futuro

Dans la plupart des régions du monde, les femmes travaillent autant que les hommes, sinon plus lorsque les tâches domestiques non rémunérées sont prises en considération



Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'études réalisées dans chaque région.

Source : Rapport mondial sur le développement humain, 1991, données compilées par le Bureau des statistiques du secrétariat des Nations Unies.

à y inclure "toutes les personnes de l'un ou l'autre sexe qui travaillent à produire des biens et services économiques". Du fait de cette définition élargie, le pourcentage des femmes économiquement actives en Inde, d'abord évalué à 13 %, a été porté à 88 %;

◆ Dans les pays en développement, les femmes ont moins de possibilités d'emploi. Selon le *Rapport mondial sur le développement humain, 1993* du Programme des Nations Unies pour le développement, les taux d'emploi sont en moyenne pour les femmes de l'ordre de 50 % seulement des taux enregistrés pour les hommes (en Asie du Sud, 29 %, et, dans les pays arabes, 16 % seulement);

◆ Même dans les pays développés, les femmes ont moins de chance d'être employées. Au début des années 90, leur place dans la main-d'œuvre, exprimée en pourcentage de celle des hommes, était de 61 % au Japon, de 58 % en Suisse, de 45 % aux Pays-Bas et de 41 % en Irlande;

◆ Les inégalités entre les deux sexes persistent aussi sur le plan des rémunérations, même dans les pays développés. Par exemple, en Corée et au Japon, les rémunérations des femmes représentaient respectivement 47 et 51 % de celles des hommes.

La tradition dessert les femmes, surtout dans les zones rurales. Maintenu dans la coutume ou transposée dans les textes législatifs, elle limite leur accès à des ressources productives telles que le capital, la technologie et la terre. Si beaucoup de pays en développement reconnaissent le droit des femmes à posséder de la terre, il est rare qu'elles exercent un contrôle effectif sur ce type de ressource.

Le droit coutumier régissant l'héritage, la propriété et la gestion effective des biens possédés va en général à l'encontre de l'intérêt des femmes. De même, la faiblesse des revenus, le manque de garantie collatérale et la subordination des femmes sur les plans économique et social limitent radicalement leur accès à toutes les formes de crédit. Par exemple :

◆ En 1990, 5 % seulement des prêts bancaires multilatéraux, d'un montant de 5,8 milliards de dollars, affectés à l'agriculture et au développement rural dans les pays en développement ont bénéficié aux femmes rurales, selon le Fonds international de développement agricole (FIDA);

◆ Dans certains pays africains, les femmes, qui représentent plus de 60 % de la main-d'œuvre agricole, reçoivent moins de 10 % des crédits affectés aux petits exploitants et 1 % seulement du montant total des crédits affectés à l'agriculture,

bien que l'expérience ait montré que les femmes se révèlent très généralement des débiteurs fiables.

En ce qui concerne l'éducation, la plupart des familles pauvres considèrent le coût économique de l'envoi des filles dans un établissement d'enseignement plus élevé que pour les garçons, de sorte que l'éducation des filles est plus souvent sacrifiée que celle des garçons aux impératifs de survie.

La féminisation de la pauvreté et le manque d'éducation sont souvent transmis d'une génération à l'autre, car les femmes pauvres sont contraintes de se décharger d'une partie de leur fardeau sur leurs filles. Les pratiques discriminatoires des employeurs à l'encontre des femmes limitent leurs possibilités, ainsi que les profits matériels qu'elles peuvent espérer retirer de leur éducation.

Les faits ont toutefois montré que l'éducation des femmes et des filles comporte pour la société des effets positifs notables. Un niveau d'éducation féminine élevé a au minimum pour résultat d'améliorer la productivité au foyer, de réduire le taux de fécondité, d'améliorer la santé et la nutrition familiales et de garantir des taux plus élevés de survie infantile et de scolarisation.

◆ En 1990, la proportion des filles scolarisées dans le groupe d'âge 6-11 ans n'atteignait que les trois quarts de la proportion correspondante chez les garçons; dans le groupe d'âge 12-17 ans, les deux tiers; et pour les jeunes femmes âgées de 18 à 23 ans, le taux d'inscription était inférieur à la moitié du taux masculin correspondant;

◆ En Afrique et en Asie, les fillettes âgées de 10 à 14 ans consacrent aux tâches ménagères sept heures par jour ou davantage; dans la plupart des pays en développement, les fillettes employées comme personnel domestique ne jouissent d'aucune protection légale et sont parfois soumises à des conditions de travail voisines de l'esclavage, y compris des violences sexuelles.

Le fait que les femmes soient de plus en plus souvent réduites à la pauvreté a été attribué au nombre croissant des ménages dirigés par une femme, même dans les pays développés. A l'échelle mondiale, un tiers des familles sont désormais dirigées par une femme. Pour les pays en développement, c'est en Afrique qu'on en relève la proportion la plus élevée, le groupe des pays les moins avancés venant au deuxième rang avec un taux de 23 %.

Aux États-Unis, près de la moitié des familles pauvres sont entretenues par des femmes sans conjoint présent au foyer, et leur revenu moyen n'atteint que 77 % du montant qui définit offi-

ciellement le seuil de pauvreté. Selon Women Work, organisme de formation et d'activités de plaidoyer basé aux Etats-Unis, trois mères célibataires sur cinq sont réduites aux Etats-Unis à une quasi-pauvreté, et leur nombre est passé de 5,8 millions en 1980 à 7,7 millions en 1990.

Par ailleurs, il est difficile de dénombrer les femmes mariées pauvres. Mais beaucoup d'entre elles assument la responsabilité d'assurer le bien-être de leur famille même si un mari ou un autre homme est présent au foyer. Fréquemment, leurs enfants vont aussi grossir les rangs des pauvres.

Les femmes et l'ajustement structurel

Les années 80, parfois qualifiées de "décennie perdue" en raison de la profonde crise économique qui a touché de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, et même du monde développé, ont été particulièrement cruelles pour les groupes socio-économiques les plus démunis. Elles ont frappé les femmes pauvres avec une dureté exceptionnelle : la chute du revenu par habitant, la hausse des prix, l'augmentation des taux d'intérêt et la compression radicale des dépenses budgétaires ont contraint les femmes à travailler encore plus durement pour maintenir leur maigre niveau de vie.

◆ En Inde, par exemple, les femmes représentent 75 % de la main-d'œuvre employée à replanter le riz, et 60 % de ce qui est employé à le récolter et 33 % à le battre;

◆ Dans l'ensemble des pays en développement, les femmes produisent la moitié des récoltes vivrières et jusqu'aux trois quarts en Afrique. D'après le *Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1993*, ce sont les femmes qui, selon toute vraisemblance, consacrent au traitement et à la préparation des aliments plus de 90 % du temps requis;

◆ Cependant, selon une évaluation, le taux de pauvreté a augmenté dans les zones rurales de 47 % parmi les femmes durant les vingt dernières années, contre 30 % "seulement" parmi les hommes.

Le résultat net des politiques d'ajustement structurel a été de limiter encore davantage l'accès des femmes aux maigres droits nécessaires pour garantir un minimum de bien-être. Dans le domaine sanitaire, par exemple, l'introduction de redevances à supporter par les usagers a eu pour effet de faire baisser le taux d'immunisation des filles plus que celui des garçons.

L'affranchissement des femmes

L'expérience que les femmes font de la pauvreté diffère de celle des hommes. C'est pourquoi les

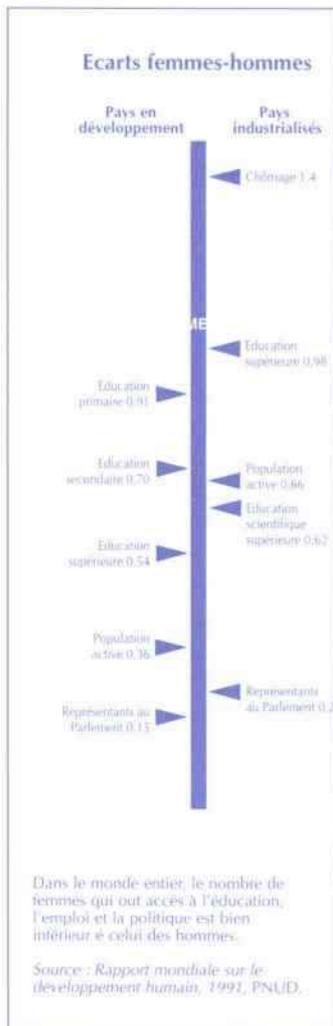
mesures visant à atténuer la pauvreté, si on entend qu'elles atteignent tous les pauvres, devraient tenir compte de ce fait. Dans le cas des femmes, la lutte contre la pauvreté exigera la création d'un environnement où celles-ci, en leur qualité propre comme en tant que citoyennes à part entière, puissent exercer un contrôle accru sur les ressources. Il appartient à l'Etat et à la communauté d'alléger leurs fardeaux multiples en créant des systèmes de soutien dans les domaines de la santé, de la planification familiale, de l'éducation et des soins aux personnes âgées.

Pour les femmes, l'allègement de la pauvreté ne signifie pas seulement une augmentation de leur revenu, mais un accès accru aux ressources productives telles que la terre, le capital et la technologie, la possibilité d'acquérir le savoir-faire indispensable pour améliorer leurs conditions de vie, et une participation aux décisions qui affectent leurs propres existences. Ce dont il s'agit ici, c'est d'affranchir les femmes, de les mettre en mesure de s'aider elles-mêmes.

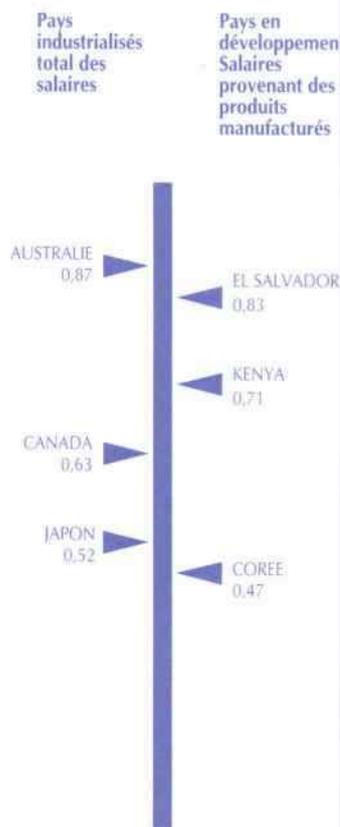
La lutte contre la pauvreté appelle une réaction sur tous les fronts. Un séminaire organisé par l'ONU en novembre 1992 à Vienne a examiné le rôle de l'Etat, du marché, de la communauté et a présenté les observations suivantes:

L'Etat : Puisque l'Etat lève les impôts, affecte les ressources et définit les priorités publiques, il peut améliorer équitablement le bien-être des citoyens au moyen d'une planification et d'une budgétisation appropriées du développement national; par exemple, en réduisant les dépenses militaires et en augmentant celles du secteur social. Actuellement, dans de nombreux pays, les dépenses militaires sont deux à trois fois plus élevées que celles d'éducation et de santé. L'Etat peut aussi faciliter l'accès des femmes à la technologie, au crédit et aux services, en prenant les mesures voulues pour relever leur statut juridique et garantir une rémunération égale à des travaux de valeur égale. Par des moyens pratiques et directs, les organismes gouvernementaux peuvent introduire et faire respecter des réglementations en matière de santé et de sécurité, enseigner aux travailleuses leurs droits et offrir aux femmes davantage de possibilités d'emploi et un accès plus facile au crédit.

Le marché : On estime que les politiques traditionnelles de développement conformes aux lois du marché ont contribué à aggraver la pauvreté quand elles ne reconnaissent pas le rôle des femmes dans la société. Ces politiques, bien souvent, négligent de relever le bien-être des femmes ou de les faire pleinement participer à la vie de leurs communautés. Les possibilités offertes par le marché qui devraient être ouvertes aux femmes



Salaire des femmes : écarts



Source : Rapport mondiale sur le développement humain, 1991, PNUD.

pauvres sont celles qui leur accordent une reconnaissance en tant que personnes pourvues de droits, de capacités et de responsabilités. Les organismes gouvernementaux peuvent agir de manière à améliorer l'accès des femmes aux ressources, aux services sociaux, à l'éducation et à la formation. On peut enseigner aux femmes à connaître leurs droits, ainsi qu'à négocier pour la défense de leur revenu et des avantages auxquels elles peuvent légitimement prétendre.

La communauté : Exposées à la pauvreté et à la discrimination, les femmes ont dans le monde entier pris des initiatives pour améliorer leur situation personnelle, ainsi que celle de leurs familles et de leurs communautés. De telles initiatives sont importantes, de même que les efforts entrepris par les communautés dans l'intérêt des pauvres. Encourager les femmes à tirer parti de leur ascendant, leur offrir des occasions de participer à la prise de décisions au niveau communautaire, soutenir les organisations de femmes, telles sont quelques-unes des mesures que les communautés peuvent prendre pour ouvrir aux femmes pauvres de plus larges possibilités.

Repenser les modes de réaction

Selon Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, il ne saurait y avoir pour le développement de tâche plus urgente que d'attaquer simultanément les causes et les symptômes de la pauvreté absolue, de la faim, de la maladie et de l'analphabétisme. Les deux affectent un tiers de la population mondiale, et il s'agit surtout de femmes et de fillettes.

Au Sommet mondial pour le développement social et à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui seront l'un et l'autre organisés par l'ONU en 1995, la question de la pauvreté occupera une place éminente à l'ordre du jour. Les deux conférences proposeront des stratégies que les gouvernements et la société au sens large peuvent adopter pour réduire et éliminer la pauvreté dans toutes ses manifestations.

Avec l'intégration sociale et la création d'emplois productifs, l'attaque contre la pauvreté est l'une des trois questions fondamentales du Sommet social. Comme les femmes constituent la majorité de la population mondiale, la réduction de la pauvreté exigera une amélioration de leur statut économique et social. Le projet de Déclaration et le projet de Programme d'action du Sommet mondial demandent que les femmes aient un accès égal aux ressources productives et que leur capacité de les contrôler soit renforcée. Ces deux documents invitent aussi à réduire l'ampleur

de la tâche imposée aux femmes, à leur assurer accès au crédit et à l'information, et à recruter davantage de femmes dans les rangs des services de vulgarisation et des autres services sociaux.

Le Projet de plate-forme d'action pour la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, établi par la Commission de la condition de la femme, appelle à prendre des mesures spécifiques qui permettront aux femmes de surmonter le fardeau persistant de la pauvreté qui pèse de plus en plus lourdement sur elles. Il propose les mesures suivantes :

- ◆ Elaborer des politiques de sensibilisation à l'égalité des sexes, cela aux niveaux national et international;
- ◆ Donner priorité à l'adoption de politiques et de programmes en faveur des femmes pauvres;
- ◆ Aider les femmes rurales à échapper à la pauvreté en leur assurant égalité d'accès aux ressources productives;
- ◆ Répondre aux besoins des travailleurs migrants et des personnes déplacées.

Selon Gertrude Mongella, secrétaire générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le Sommet social offre une occasion de définir les facteurs de l'allègement de la pauvreté, de l'intégration sociale et de l'emploi liés au problème de l'égalité des sexes. Mme Mongella a exprimé l'espoir que la Conférence sur les femmes imprimerait un élan au progrès collectif des femmes qui seront ainsi bien armées pour répondre aux défis et aux exigences du XXI^e siècle en matière de développement scientifique, technologique, économique et politique.

Lectures complémentaires :

- ◆ *Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1993*
- ◆ *Rapport mondial sur le développement humain, 1995* (à paraître, consacré exclusivement aux questions féminines)
- ◆ *Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement*
- ◆ *Femmes 2000, N° 1, 1994*

Pour plus amples informations, s'adresser à:

Natalya Zakharova
Fonctionnaire de l'information, Secrétariat de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes
Organisation des Nations Unies
Bureau DC2-1246
New York, NY 10017 (Etats-Unis)
Tél. : (212) 963-8134
Fax : (212) 963-3463



**SOMMET
MONDIAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

**Attaquer
la pauvreté**

**Bâtir
la solidarité**

**Créer
des emplois**



NATIONS UNIES

La croissance sans création d'emplois et le droit au travail

“L'une des missions les plus importantes — et les plus difficiles — dont doit s'acquitter toute société consiste à créer un nombre suffisant de possibilités d'emplois productifs et à offrir des moyens d'existence durables à sa population.”

Rapport mondial sur le développement humain, 1994
Programme des Nations Unies
pour le développement (PNUD)

La croissance sans création d'emplois

Le droit au travail est un droit humain fondamental que les Nations Unies reconnaissent comme essentiel au bien-être des hommes et des sociétés.

Au cours des trente dernières années, cependant, la plupart des pays dans toutes les régions du monde ont été incapables de créer assez d'emplois pour satisfaire le nombre croissant de personnes arrivant sur le marché du travail. Au lieu de cela, ils ont connu une situation de “croissance sans création d'emplois”, enregistrant des augmentations de production bien supérieures proportionnellement à l'augmentation de l'emploi.

D'après les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), sur l'ensemble des 2,8 milliards de gens représentant la totalité de la main-d'œuvre dans le monde, environ 30 % ne sont pas employés de manière productive. Ce chiffre inclut plus de 120 millions de personnes sans emploi et quelque 700 millions de personnes sous-employées. Ces personnes constituent l'essentiel des 1,1 milliard de personnes estimées comme vivant dans la pauvreté absolue.

L'emploi a été constamment à la traîne de la croissance économique, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. On peut citer les exemples suivants :

- ◆ Moins du tiers de l'augmentation de la production dans les pays en développement pendant la période 1960-1987 est attribuable à un accroissement de l'emploi. Plus des deux tiers sont dus aux investissements en biens d'équipement.

- ◆ En Inde et au Pakistan, pendant la même période, malgré des taux de croissance de plus de 6 % par an, le taux de chômage dépassait 15 %.

- ◆ Dans l'ensemble, les pays industrialisés ont enregistré des taux de croissance de production assez respectables entre 1973 et 1987, mais en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, la situation de l'emploi s'est dégradée. En 1992 le taux de chômage avait déjà atteint près de 10 % dans les pays d'Europe de l'Ouest.

- ◆ En Afrique subsaharienne pas un seul pays n'avait un taux de chômage à un chiffre dans les années 70 et 80, et le début des années 90. Dans ces pays, les taux de chômage urbain atteignent 15 à 20 %.

- ◆ L'emploi informel, caractérisé par les bas salaires et la précarité de l'emploi, s'est développé nettement dans les pays en développement, au détriment de l'emploi permanent et bien rémunéré.

Un fossé qui se creuse

Les tendances qui ont contribué au creusement de l'écart entre la croissance économique et la création de nouveaux emplois incluent :

- ◆ La préférence pour des méthodes de production à forte intensité de capital plutôt qu'à forte intensité de main-d'œuvre;

- ◆ L'utilisation accrue de technologies réductrices d'emploi pour faire face aux coûts de main-d'œuvre élevés;

- ◆ La mobilisation croissante des syndicats de travailleurs pour protéger l'emploi de leurs membres;

- ◆ La tendance à réduire le nombre des travailleurs fixes au profit des travailleurs temporaires.

Si des mesures ne sont pas prises pour contrecarrer les tendances actuelles, la crise de l'emploi ne manquera pas de s'aggraver. Dans les pays en développement, la main-d'œuvre totale a augmenté de plus de 400 millions d'unités pendant les années 1960 à 1990. Dans ces pays, elle continuera à augmenter de 2,3 % par an au cours des années 90, exigeant la création de 260 millions d'emplois nouveaux.

Si l'on prend en compte le nombre de travailleurs déjà victimes du chômage ou du sous-emploi, la demande totale de création d'emplois dans les dix années à venir s'élèvera à un milliard.

Fundação Cuidar o Futuro

Pour réaliser cet objectif dans les pays en développement, il faudrait enregistrer une croissance du taux de l'emploi de 4 % par an.

Non seulement la stagnation de l'emploi limite le pouvoir d'achat de la population et ses possibilités de participer à d'autres aspects de la vie économique, mais en plus elle aura assurément de graves conséquences sociales. Par exemple, le taux de migration net devrait atteindre 4,6% par an autour de l'an 2000 du fait de l'exode vers les zones urbaines de la population rurale à la recherche d'un travail. Cette migration entraînera une surpopulation, l'appauvrissement des ressources d'eau et d'énergie, et la mise à rude épreuve des services sociaux, de santé et d'éducation. Les phénomènes qui découlent du chômage, par exemple, le vagabondage, la délinquance, la prostitution conduisant à la transmission du VIH et au sida, et les tensions entre groupes ethniques, sont amenés à se multiplier.

La création d'emplois

Partout dans le monde, les dirigeants cherchent des stratégies qui combinent une forte augmentation du produit intérieur brut avec la création d'emplois. Selon l'édition 1994 du *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD, pour être efficace une stratégie nationale de l'emploi doit se concentrer sur les points suivants :

- ♦ **Education et compétences** : pour participer à la compétition économique dans un monde en transformation rapide, tous les pays doivent investir massivement dans l'éducation, la formation et le développement des compétences de leurs habitants.

- ♦ **Un environnement propice** : les nouvelles possibilités d'emploi sont normalement offertes, dans leur majorité, par le secteur privé. Cependant, les marchés ne peuvent fonctionner de manière efficace si les autorités ne créent pas un environnement propice par une politique macro-économique juste et stable, par un cadre juridique équitable, des infrastructures adéquates et un système d'incitations approprié en faveur de l'investissement privé.

- ♦ **Accès aux biens de production** : il est souvent vital de répartir plus équitablement les biens matériels, tels que la terre, et d'améliorer l'accès aux moyens de production, tels que le crédit ou l'information, pour garantir à tous des moyens de subsistance.

- ♦ **Technologies faisant largement appel à la main-d'œuvre** : les pays en développement doivent pouvoir utiliser au mieux leurs facteurs de

production et exploiter l'avantage comparatif que leur procure l'abondance de la main-d'œuvre. Les politiques fiscales et les politiques de prix doivent donc, là où c'est nécessaire, encourager les secteurs d'activité employant une main-d'œuvre nombreuse.

- ♦ **Des programmes de travaux financés par l'Etat** : lorsque, dans certaines régions et à certaines époques de l'année, le marché privé se révèle durablement incapable d'offrir un nombre d'emplois suffisant, l'Etat peut avoir à mettre en place des programmes de travaux afin de créer de tels emplois, et de permettre aux gens de survivre.

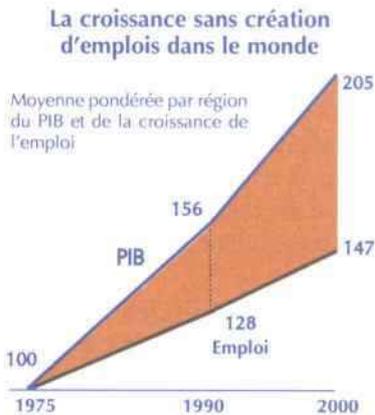
- ♦ **Groupes défavorisés** : là où les marchés tendent à opérer une discrimination à l'encontre de groupes particuliers, selon des critères sexuels ou ethniques, par exemple, l'Etat peut avoir à étudier des interventions ciblées ou des programmes d'action énergiques.

- ♦ **Partage du travail** : a mesure que le phénomène de "croissance sans création d'emplois" prend de l'ampleur, il devient nécessaire de ré-examiner le concept de travail et d'envisager des dispositifs plus novateurs et plus flexibles, notamment le partage du travail.

Bien que le *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD montre clairement que les solutions mises en œuvre dans un groupe de pays ne sont pas nécessairement applicables ailleurs, il suggère néanmoins que c'est en mettant l'accent sur les gens et non pas seulement sur le capital et le système de production que le problème du chômage a les meilleures chances d'être résolu.

Un autre facteur essentiel à la création d'emplois est l'adaptation des compétences à l'environnement en mutation rapide du monde d'aujourd'hui. Les études ne garantissent pas forcément un travail, du fait qu'il y a souvent un écart entre le nombre de personnes ayant fait des études et les emplois réclamant les connaissances et les qualifications qu'ils ont acquises. A court terme, on peut pallier ce problème en offrant aux sans-emploi des formations professionnelles spécifiques, et en offrant aux entreprises du secteur privé des incitations à les employer. A long terme, cependant, les systèmes d'enseignement et de formation devront être réformés de façon à permettre aux gens d'acquérir les qualifications qui sont les plus recherchées et d'être assez flexibles pour pouvoir s'adapter à de nouvelles réalités.

Les petites entreprises, souvent créées par des individus, des familles ou des groupes communautaires, et employant souvent des femmes, sont



La courbe supérieure montre la croissance du PIB (1975-1990) et une projection de la tendance pour les années 1990-2000 pour les principales régions (pays membres de l'OCDE, Amérique latine, Afrique subsaharienne, Asie du Sud et Asie de l'Est).

La courbe inférieure décrit la croissance de l'emploi par région. Depuis 1975, la croissance de l'emploi est régulièrement à la traîne de la croissance de la production, et ce fossé devrait encore s'élargir au cours des années 90.

Source : *Rapport mondial sur le développement humain, 1993, PNUD.*

parmi les grands pourvoyeurs d'emplois. Mais comme les entrepreneurs potentiels manquent souvent de garanties acceptables, il est généralement difficile pour eux d'obtenir du crédit, et, lorsque des prêts leur sont consentis, ils sont contraints à payer des taux d'intérêt exorbitants. La mesure la plus importante qu'un gouvernement puisse prendre pour promouvoir l'esprit d'entreprise est probablement de faciliter l'accès au capital.

Une stratégie pour les années 90

Pour trouver des solutions durables, il va falloir considérer le travail en relation avec d'autres problèmes auxquels les pays doivent faire face dans leur lutte pour soulager la pauvreté et réaliser un développement humain durable.

Dans sa résolution de 1991 sur les ressources humaines pour le développement, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait appel à une approche bien conçue et intégrée "... qui prend en considération des questions aussi vitales que la population, la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène, l'habitat, les communications, l'éducation et la

formation, ainsi que le besoin de créer plus de possibilités d'emplois..."

Ceci implique de traiter le problème du chômage dans une stratégie de développement des ressources humaines globale, qui non seulement s'occupe de former les gens, mais aussi évalue le marché de l'emploi, offre une bonne éducation de base, rend le crédit accessible et construit un solide système de soins de santé qui produit des emplois en même temps qu'il s'occupe de prévenir la maladie. Une telle stratégie nécessite la coopération de nombreux partenaires, y compris les ministères, le milieu des affaires, les ONG, les autres membres de la société civile, les agences des Nations Unies et les agences donatrices bilatérales. Elle pourrait représenter un réel espoir d'avancer en direction des idéaux définis dans l'Article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

"Tous les hommes ont le droit au travail, à la liberté de choix du travail, à de justes et bonnes conditions de travail et à la protection contre le chômage."

Fundação Cuidar o Futuro

Fundação Cuidar o Futuro



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



NATIONS UNIES

Vers le plein emploi

Dans un monde où les pays industrialisés comptent 35 millions de chômeurs et les pays en développement davantage encore de sans-travail ou de personnes vivant dans la précarité, le chômage a atteint son niveau le plus élevé depuis les années 30.

Alors que la nécessité de prendre des mesures en faveur de l'emploi se fait plus pressante que jamais, l'OIT, avec le Sommet mondial pour le développement social organisé sous l'égide des Nations Unies, a décidé de faire du plein emploi le premier de ses objectifs mondiaux. Dans un rapport préparé en vue de ce sommet, l'OIT analyse la situation, recense les problèmes et propose des solutions qui font appel à des idées nouvelles, à des mesures mieux adaptées et à une volonté politique fondée sur une plus large concertation.

La situation

Les données publiées dans le numéro spécial anniversaire du magazine *Travail* (juin 1994), dressent un tableau peu réjouissant; par exemple:

- ♦ A la fin de l'année 1993, pour la quatrième année consécutive, le revenu moyen par habitant a baissé dans le monde alors que la population active s'accroît chaque année de 43 millions de personnes, principalement dans les pays en développement.

- ♦ Parmi les taux de chômage relevés en 1993 dans les pays industrialisés, l'Espagne venait en tête avec 22,5 % devant l'Irlande (19,5 %), la Finlande (16,6 %), la Turquie (12,7 %), le Danemark (12,4 %), la Belgique (11,9 %) et la France (11,2 %).

- ♦ En 1993, dans le monde entier sauf en Asie du Sud-Est, l'emploi n'a pu être stabilisé qu'au détriment du revenu.

- ♦ Aux Etats-Unis, le revenu moyen des travailleurs de plus de 25 ans sans diplôme d'études secondaires a diminué de 14 % de 1980 à 1991 alors que celui des travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire augmentait de 9 %.

- ♦ En Amérique latine où 55 à 65% de la population active vit désormais dans les villes, 41% des travailleurs sont rémunérés en dessous du salaire minimum.

- ♦ En Afrique subsaharienne, jusqu'à 60% de la population active urbaine est tributaire du secteur informel.

- ♦ En 1992, les pays de l'ancienne Union soviétique ont connu un fort recul de la production, l'Ukraine et la Russie enregistrant même une baisse de 24 %, ce qui s'est traduit par une diminution supplémentaire des revenus et une sérieuse aggravation de la pauvreté.

- ♦ Dans tous les pays, les taux de chômage des jeunes sont généralement supérieurs à la moyenne nationale. En 1993, ils étaient de 32,5 % en Espagne, de plus de 27 % en Irlande et en Italie et de plus de 20 % en France et en Finlande.

- ♦ Les femmes constituent 40 à 45 % de la population active des pays développés à économie de marché. Outre le fait qu'elles soient gravement touchées par la crise de l'emploi, lorsqu'elles sont employées, leurs rémunérations sont inférieures aux salaires masculins: de 20 à 30 % en Europe et de 50 % au Japon et en République de Corée.

Les problèmes

Du fait de l'accroissement du chômage ou de sa stabilisation à des niveaux inacceptables, les gouvernements et les responsables de la politique économique s'intéressent de près à la question du plein emploi. Les pays industrialisés préconisent de nouvelles solutions telles que le partage du travail, les emplois subventionnés et la rémunération du travail d'utilité sociale. Les pays en développement, où les efforts portent sur le secteur informel, mettent en œuvre des programmes de travaux à fort coefficient de main-d'œuvre pour la construction d'infrastructures et des programmes spéciaux de lutte contre la pauvreté.



“les Etats-Unis sont désormais celui des pays industrialisés où la répartition des ressources est la plus inégale.”

L'actuel regain d'intérêt manifesté pour le plein emploi répond-il seulement à une exigence politique du moment ou correspond-il à un objectif réel et réalisable? L'OIT estime que le plein emploi est à la fois indispensable et réalisable mais que pour y parvenir il faut des idées nouvelles, des mesures mieux adaptées et une volonté politique fondée sur une plus large concertation. L'intérêt politique ouvre des perspectives car, toujours selon l'OIT, il est erroné de penser que les problèmes du marché de l'emploi se résoudront d'eux-mêmes.

Ainsi, la lutte contre le chômage doit être menée énergiquement et sur deux fronts: à l'échelle internationale par une meilleure coordination des politiques mondiales et à l'échelon national par des programmes de création d'emplois et une politique de croissance. Sur le front international, il est nécessaire de libéraliser davantage les échanges, de stabiliser les monnaies et de coordonner les stimulants macro-économiques. A l'intérieur, il faut mettre l'accent sur des mesures qui favorisent une croissance stable, non inflationniste tout en garantissant la sécurité sociale et le recyclage des travailleurs touchés par la restructuration des entreprises ou l'ajustement structurel.

Quelle est la cause du chômage? Les explications sont très variables, mais essayer de répondre à cette question conduit souvent à une impasse idéologique, ce qui accroît la difficulté. Par exemple, en Europe, ce sont les rigidités du marché du travail qui seraient les principales responsables, auquel cas la meilleure façon de résoudre le problème consisterait à réformer le marché du travail (c'est-à-dire déréglementer) et à réduire les charges sociales.

Les Etats-Unis sont souvent cités en exemple à cet égard puisque les prestations de chômage y sont moins élevées qu'en Europe et que la création d'emplois y est bien supérieure. Seulement, la réduction de la sécurité de l'emploi et du pouvoir d'achat du travailleur ont contribué à un tel accroissement de l'écart entre les revenus que la répartition des ressources y est désormais la plus inégale de tous les pays industrialisés.

Selon le rapport de l'OIT, la plus forte poussée du chômage en Europe s'est produite en l'espace de quelques années après 1979,

“sans que l'on ait pu constater une augmentation discrète concomitante de la rigidité du marché du travail ou de la protection sociale pendant cette période”. En outre, les marchés européens du travail ont été sensiblement déréglementés au cours de la période considérée. Une nouvelle concurrence (surtout du marché unique européen mais aussi d'autres sources internationales) est apparue et les prestations sociales ont été réduites, sans pour autant que le chômage ne marque le pas. A l'heure actuelle, alors que la croissance reprend en Europe, le chômage, lui, s'est stabilisé à des niveaux élevés ou continue d'augmenter. Ses causes sont donc beaucoup plus profondes.

Par exemple, la décennie écoulée s'est caractérisée par un resserrement sensible de la politique macro-économique (à la suite des déficits budgétaires inflationnistes de la fin des années 70 et du début des années 80) et une rigueur fiscale. Toutefois, pour nécessaires qu'aient été ces mesures, elles ont sans aucun doute contribué à l'augmentation du chômage. Les dix dernières années ont également marqué le début d'une restructuration de l'industrie qui se poursuivra durant une grande partie du siècle prochain. Il est fort probable que la restructuration entreprise tant dans le secteur privé que dans le secteur public a contribué à la transformation d'un important chômage cyclique en chômage de longue durée, l'aggravation de la récession décourageant des travailleurs qui finirent par abandonner tout espoir de retrouver un emploi.

Les facteurs qui sont à l'origine de la restructuration des entreprises (taux d'intérêts élevés, progrès technique, commerce international et accroissement de la concurrence mondiale) aggravent encore la situation. Les auteurs du rapport font valoir que “l'un des problèmes essentiels qu'il faut résoudre ici est celui de la contradiction qui risque d'apparaître entre l'augmentation de la productivité et la création d'emplois”. C'est-à-dire que la formule selon laquelle l'accroissement de la productivité permet d'améliorer les résultats économiques et de créer des emplois n'est pas toujours valable, du moins dans le court terme.

Tout cela ne signifie cependant pas qu'il faille renoncer à une plus grande flexibilité des marchés du travail, à une plus grande stabilité

des politiques monétaires et macroéconomiques ni à la restructuration de l'industrie. Ajoutées à une libéralisation accrue des échanges commerciaux et à l'accroissement de la concurrence dans le monde, les mesures allant dans ces directions contribueront sans aucun doute à la solution qui permettra de concilier croissance et emploi. Le problème réside dans le fait que chacune d'elles, prise isolément, est insuffisante.

L'OIT estime que le moment est venu de réexaminer de fond en comble les stratégies de l'emploi et d'établir un nouveau programme. Le Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social devrait constituer le premier pas déterminant vers une nouvelle politique mondiale de l'emploi. Toute proposition doit être pensée en fonction d'un contexte économique dépassant largement celui du G-7 ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle doit désormais prendre en compte les milliards de nouveaux venus sur la scène économique internationale.

L'emploi dans le monde : options et mises en garde

Libéralisation des échanges commerciaux : La libéralisation des échanges constitue évidemment l'une des options de base. Grâce à la conclusion des négociations de l'Uruguay, il est permis de prévoir que les flux commerciaux et financiers s'accroîtront, ce qui devrait stimuler la production et l'emploi. Il convient néanmoins de ne pas tomber dans certains pièges comme ceux d'une polarisation excessive sur le commerce bilatéral et sur la balance des paiements ou d'une intégration hâtive des aspects sociaux et environnementaux.

La question commerciale constitue un enjeu politique; or, la libéralisation des échanges ne va pas sans conséquences lorsque l'industrie manufacturière se laisse attirer par les pays où la main-d'œuvre est moins chère, provoquant ainsi des pertes d'emplois dans les pays industrialisés. Si les pertes d'emplois sont soudaines et très fortes et si les avantages qui devraient les compenser, à savoir l'accroissement de la production mondiale et l'augmentation des

recettes, ne se font pas sentir, la libéralisation risque d'engendrer un regain de protectionnisme.

Si à cela s'ajoute le sentiment que l'avantage économique est obtenu au détriment de questions fondamentales telles que celles des droits de l'homme, de la liberté syndicale et de la négociation collective, la tentation protectionniste sera encore plus forte.

Inclure une clause sociale dans les accords commerciaux internationaux pourrait désamorcer le risque de protectionnisme tout en protégeant les travailleurs vulnérables contre l'exploitation. Le Conseil d'administration de l'OIT a confié l'étude de cette question à un groupe de travail, mais il est évident qu'une telle clause devrait être élaborée et négociée avec soin dans un contexte multilatéral.

Dans l'ensemble, la libéralisation des échanges commerciaux est nécessaire mais ne constitue pas en soi une condition suffisante pour améliorer la situation de l'emploi.

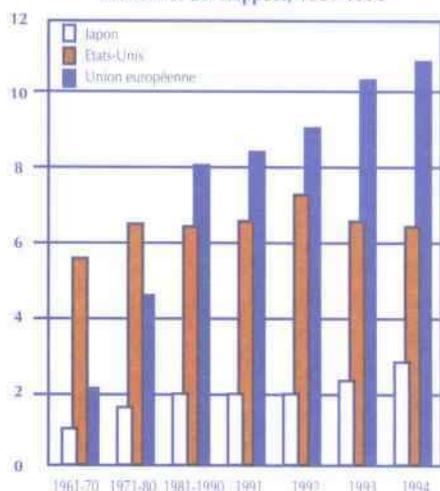
Stimulants macro-économiques

Il est peu probable que les Etats-Unis, le Canada ou le Royaume-Uni où la reprise en cours est dans une large mesure le résultat d'une longue période d'aisance monétaire, baissent leurs taux d'intérêt. Mais de nouvelles réductions seraient possibles en Europe continentale (à savoir toutefois que la rapidité de la relance économique en Allemagne sera déterminante à cet égard). Au Japon, compte tenu du bon équilibre budgétaire structurel, des stimulants macro-économiques sont possibles, sous la forme soit d'incitations fiscales soit d'une baisse des taux d'intérêt.

Selon le rapport de l'OIT, "il convient de profiter de la possibilité d'adopter une politique monétaire coordonnée car elle aura des effets positifs qui iront bien au-delà de la réduction du chômage cyclique dans les pays qui mettent actuellement en œuvre des mesures macro-économiques d'expansion. Ce sera un coup de pouce bien nécessaire dans la bataille contre le chômage".

La coordination des politiques macro-économiques à l'échelle internationale est nécessaire parce que la stabilisation de la croissance ne peut être l'apanage des seuls pays développés ou des seuls pays en développe-

Chômage dans les principales économies développées, 1961-1994



Source : UN/DESIPA, tableau établi à partir des statistiques.

**“Travailler davantage
et travailler mieux
sont deux choses
différentes.”**

ment: elle doit se produire au même rythme dans tous les pays.

En outre, les incitations fiscales doivent avoir une portée globale car les flux de marchandises et de capitaux ne sont pas censés susciter une concurrence pour un nombre déterminé d'emplois en une sorte de stratégie du donnant, donnant, à supposer que cela soit possible. Au contraire, le but est d'apporter à la crise de l'emploi des solutions fondées sur la coopération, qui profitent à tous les pays.

Stabilité des taux de change

Le volume des opérations de change se situe autour de 1 000 milliards de dollars par jour et les marchés sont généralement à très court terme et très instables, ce qui a des conséquences néfastes pour l'emploi. L'instabilité des marchés des changes restreint la marge de manœuvre des dirigeants politiques nationaux dans les efforts qu'ils déploient pour stimuler la croissance parce que les taux d'intérêt doivent être augmentés ou abaissés pour protéger la monnaie et souvent d'une façon qui porte préjudice à l'économie réelle.

Pour ne citer qu'un exemple, la surévaluation du dollar des Etats-Unis qui s'est produite dans le milieu des années 80 a eu un certain nombre de conséquences indésirables; elle a notamment accéléré la délocalisation du secteur manufacturier américain, renforcé les pressions protectionnistes et faussé les signaux d'investissement. La chute du dollar, survenue à la fin des années 80 a également eu pour effet de faire monter les taux d'intérêt, en particulier en Europe, alors que les investisseurs se tournaient vers des marchés plus stables et plus rentables.

Pour accroître la stabilité des taux de change, on a par exemple envisagé de lever un impôt sur les opérations sur devises. Selon les estimations, un impôt de 0,25 % rapporterait 900 milliards de dollars par an. Même si cet impôt entraînait une chute des échanges commerciaux, la somme perçue demeurerait considérable. Toutefois, l'efficacité d'une telle mesure pour stabiliser les taux de change reste à prouver.

Parmi d'autres méthodes préconisées pour calmer les requins de la finance sont considérées la recherche d'une meilleure coordination entre les responsables de l'économie à l'échelle mondiale et les banques centrales et

la réduction des excédents commerciaux persistants tels que celui du Japon. Réduire les déséquilibres commerciaux et monétaires présenterait le double avantage d'ajuster à la baisse les monnaies surévaluées et de stimuler la consommation dans les pays excédentaires.

Si certaines parties du monde regorgent de capitaux, les difficultés d'accès au financement étranger compromettent gravement le développement d'autres régions. Toutefois, les auteurs du rapport font observer: "On ne peut guère soutenir que le manque de devises soit l'une des principales causes de la non-utilisation des capacités et du chômage dans l'économie mondiale actuelle."

Le Japon a connu la recession malgré d'énormes excédents commerciaux et monétaires. La difficile reprise que connaît actuellement l'Europe n'a pas grand-chose à voir avec la balance des paiements extérieurs. Les pays de l'Est asiatique connaissent une croissance rapide et accumulent d'énormes excédents. Quant à l'Amérique latine, bien qu'elle soit en phase de récupération après la crise de la dette, elle n'a pas connu dans ce domaine de contraintes, qui auraient entravé la croissance.

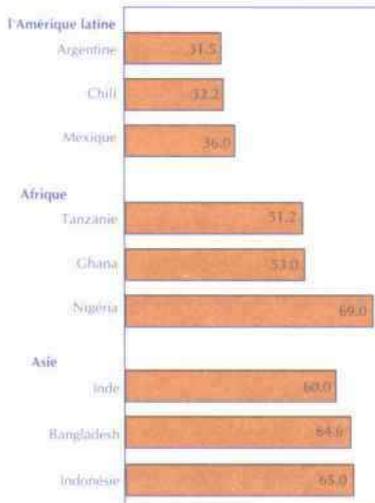
Les régions qui, elles, manquent de crédits sont, entre autres, l'ancienne Union soviétique et certaines parties de l'Europe orientale. Elles peuvent espérer tirer quelques avantages d'un allègement ou d'un rééchelonnement de la dette ainsi que de l'extension des droits de tirage spéciaux (DTS).

Parmi les régions qui souffrent de la rareté des crédits, l'Afrique est de loin la plus gravement touchée. Selon le rapport: "Pour maintes nations africaines, la réduction de la dette, du moins selon les nouvelles dispositions de Toronto (50 % de remise de la dette sur une période de deux ans, avec possibilité de renouvellement) ou de la Trinité (deux tiers de remise sur l'ensemble de la dette), faciliterait la reprise économique."

La continuité des flux de capitaux est tout aussi importante. Il existe une longue liste de pays d'Afrique pour lesquels le fardeau de la dette est relativement léger (rapports intérêts/exportations de moins de 10 %) et pour qui la continuité des flux de capitaux est plus importante que la remise de la dette. L'aide directe devra certainement être augmentée dans de nombreux cas; cette forme d'aide devrait favoriser la réalisation du plein emploi.

**L'emploi dans le secteur informel
1991-1992**

En % de la main-d'œuvre



Sources : OIT/IASPA, *African Employment Report 1992* (Addis Ababa, 1992); OIT, *1991 op cit.*; OIT/ARTEP, *Employment Challenge for the 1990s*, (New Delhi, 1992)

Fundação Cuidar o Futuro

Politiques nationales au service de l'emploi

Il n'existe pas, et c'est tant mieux, de stratégie internationale commune pour la création d'emploi. En effet, les mesures adaptées à la situation particulière de chaque pays sont les meilleures. L'une de ces mesures, le partage du travail, revêt deux aspects : le partage d'emplois donnés et le partage des possibilités d'emploi. Elle correspond à l'évolution actuelle de la société, aux progrès des techniques et aux exigences de productivité, mais d'un point de vue empirique elle se fonde sur l'expérience accumulée pendant le siècle dernier, qui "fait apparaître que le rendement diminue considérablement à mesure que la durée du travail augmente et, au contraire, que les résultats s'améliorent lorsque la durée du travail est raccourcie."

Toute réduction importante du temps de travail doit être envisagée et négociée en fonction des coûts salariaux et de la compétitivité des travailleurs. Les conséquences peuvent être très différentes selon la taille de l'entreprise ou le secteur d'activité concerné. Mais en règle générale, tout porte à penser que travailler davantage et travailler mieux sont deux choses très différentes. Et dans les sociétés prospères, le temps de travail est lié à d'autres facteurs, notamment l'augmentation de la demande dans le secteur des services, l'intégration croissante des femmes à la population active et, d'une manière générale, l'aspiration à une meilleure qualité de vie.

En France et en Allemagne, des accords de partage du travail ont été conclus pour faire face aux risques de licenciement. En France également, "la législation récente s'efforce de trouver des solutions permettant d'éviter les licenciements, y compris le travail à temps partiel, la réduction à long terme de la durée du travail avec compensation partielle, la retraite anticipée par étapes, l'annualisation et la réduction des heures de travail."

Au Royaume-Uni, depuis 1990, un salarié sur seize voit son temps de travail calculé sur une base annuelle plutôt qu'hebdomadaire ou quotidienne. L'OIT estime que les pays doivent "déterminer dans quelle mesure la modification de la durée du travail influe sur les décisions d'investir, lesquelles peuvent avoir de profondes répercussions sur les salaires et l'emploi."

Le travail d'utilité sociale et les emplois subventionnés

Les travailleurs sont les victimes du chômage, mais le prix de leur détresse est également payé par les systèmes de protection sociale des pays industrialisés, dont la conception et le financement supposent une situation sinon de plein emploi, du moins proche du plein emploi. La généralisation du chômage compromet la capacité qu'a l'Etat de financer et d'administrer les prestations sociales. Dans les pays pauvres, cette capacité a disparu depuis longtemps.

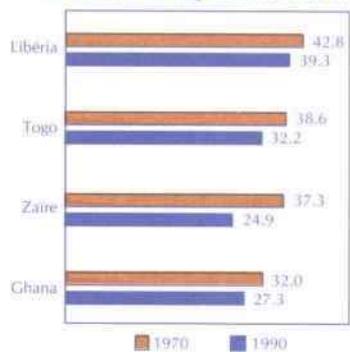
De fortes pressions s'exercent, particulièrement en Europe, pour que soient réformés les systèmes actuellement en vigueur. C'est donc dans cette perspective que les auteurs du rapport se penchent sur la notion de travail d'utilité sociale. Ils font observer que "la notion d'emploi ou de travail d'utilité sociale... est une notion attrayante", de nature à répondre à des besoins sociaux qui, pour des raisons diverses, ne sont pas satisfaits par le secteur privé.

"Revenu civique": L'une des propositions préconisant le droit à ce type de revenu prévoit que celui-ci soit assorti d'obligations (par exemple un service de communauté) dont les citoyens devraient s'acquitter au cours de leur existence.

"Traitement social du chômage": Aux Etats-Unis, le "traitement social du chômage", qui est considéré comme une autre forme de protection sociale, est appliqué dans différents projets pilotes axés en particulier sur le chômage des jeunes, l'alphabétisation, les soins de santé, les transports et les soins aux personnes âgées. "Le défi qui est lancé consiste à s'éloigner des solutions coercitives... pour adopter de préférence une conception plus volontariste", supposant une participation de la collectivité.

"Subventions": Il s'agit là de subventionner des occupations génératrices d'emplois ou des programmes de formation destinés à des groupes vulnérables tels que les jeunes, les femmes et les minorités. Bien que cette méthode risque évidemment de produire peu d'emplois, de nombreuses formes existantes de subventions peuvent être adaptées de telle sorte que le soutien financier fourni pendant des périodes de chômage rapporte des avantages concrets sous la forme d'un travail accompli,

Dans certains pays d'Afrique, le nombre des femmes employées dans le secteur informel a diminué au cours des vingt dernières années



Source : Jaspas Data Bank, in ILO African Employment Report, 1990.

Fundação Cuidar o Futuro

de l'acquisition d'une formation, voire de la création d'une entreprise.

La crise de l'emploi qui sévit actuellement dans les pays industrialisés présente ceci de nouveau et d'inquiétant qu'elle touche toutes les professions, tous les secteurs et tous les groupes d'âge. Le travail d'utilité sociale pourrait bien constituer un moyen d'aider les chômeurs à reprendre une activité et à changer d'orientation.

Dans les pays en développement, les problèmes étant d'un autre ordre, des solutions différentes devront être appliquées. Des programmes cibles de lutte contre la pauvreté et les travaux à fort coefficient de main-d'œuvre constituent des moyens prometteurs de créer des emplois, en particulier parmi les travailleurs agricoles sans terre et les populations démunies des villes.

Mesures prioritaires pour l'avenir

Les auteurs du rapport concluent que le chômage ne peut être considéré comme un phénomène cyclique ou structurel. L'application de mesures favorisant davantage l'emploi est possible et, de toute évidence, une aide internationale mieux ciblée est absolument nécessaire. Parvenir au plein emploi suppose d'importantes réformes du marché du travail ainsi qu'une nouvelle conception de la productivité, de la répartition des revenus et du bien-être social. Mais surtout, les objectifs de l'emploi doivent être correctement définis et occuper la première place parmi les préoccupations de politique internationale.

Bibliographie :

Vers le plein emploi, Contribution de l'OIT à la deuxième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (SMDS, 1994)

The Employment Challenge: An Agenda for Global Action, document préparé pour la Table ronde du PNUD sur "change mondial", Stockholm, Suède, 23-25 juillet 1994.

Travail, magazine mensuel de l'OIT, spécial anniversaire, n° 8, juin 1994

Pour tout renseignement, s'adresser à :

John Doohan,

Organisation internationale du Travail,

4, route des Morillons

CH-1211 Genève 22, Suisse

Tel. : (41 22) 799 8906

Tel. : (41 22) 788 3894

Organisation internationale du Travail,

Bureau de liaison auprès des Nations Unies,

220 E 42nd Street, Suite 3101

New York, New York 10017

Tel. : (212) 697 0150

Fax. : (212) 883 0844

Fundação Cuidar o Futuro



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois

L'emploi et l'environnement

Au cours des vingt dernières années, l'ordre du jour écologiste a élargi ses horizons, fixé des seuils de plus en plus bas en matière de réduction des émissions, conçu des programmes plus efficaces et acquis un dynamisme croissant sur le plan de la création de nouvelles possibilités — activité économique, investissement et emploi. Malgré la récession qui a frappé l'économie mondiale, les gouvernements et la population, dans les pays en développement comme dans les pays développés, sont demeurés tout aussi résolus à protéger l'environnement. Cette résolution se traduit concrètement, entre autres manières, par l'influence économique toujours plus affirmée du secteur écologique. De plus en plus de personnes participent directement à la prestation de biens et de services à composante écologique, tandis que la protection de l'environnement continue de mobiliser un investissement substantiel.

Mettre en place un développement durable

Chaque année, la science sonne l'alarme concernant une liste toujours plus longue de menaces contre l'environnement, liste inquiétante et aussi diverse que les changements climatiques et le réchauffement de la planète, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la perte catastrophique de la biodiversité, l'épuisement des stocks internationaux de poisson et de la couche fertile de terre arable, la prolifération des déchets dangereux et toxiques et les progrès alarmants de la pollution de l'air et de l'eau, entre autres formes de pollution. En dépit de gains effectifs, mais difficilement réalisés, dans certains domaines — par exemple la qualité de l'air des zones urbaines dans la plupart des pays développés —, l'état présent et les perspectives de l'environnement planétaire continuent de s'aggraver.

Face à cette situation, non seulement la mise au point de stratégies de l'environnement de plus en plus élaborées mais aussi l'évolution de notre perception sous-jacente des problèmes écologiques constituent un tournant décisif. Au moment de son introduction, peu après 1970, la législation environnementale est apparue dans une large mesure comme un objectif nécessaire, mais contraignant, imposé par les organes de supervision pour répondre à l'exigence générale d'une plus grande pureté de l'environnement. Sans aucun doute, la pression

collective en faveur de mesures plus strictes, loin de fléchir, s'est renforcée durant les vingt dernières années.

Mais ce qui est aujourd'hui en train de changer, c'est la manière de percevoir la relation entre politique économique et politique écologique. La dichotomie en vertu de laquelle les objectifs écologiques apparaissaient opposés aux priorités économiques fondamentales se dévoile lentement dans toute sa fausseté et est conduit à la rejeter. Par exemple, de plus en plus de sociétés bénéficient des retombées économiques positives qui résultent de la réduction des déchets à la source, de cette réduction poussée aussi loin que possible à toutes les étapes, de méthodes de production moins polluantes et d'autres stratégies visant à éviter à titre préventif la pollution de l'environnement. Un cas bien connu est celui de la politique qu'applique la société 3M sous le titre "La prévention de la pollution paie". Depuis 1975, l'adoption d'objectifs écologiques plus stricts a permis à cette société de réaliser des économies de l'ordre de 550 millions de dollars. D'autres bénéfiques, liés à la performance environnementale, se sont vérifiés dans des entreprises aussi diverses qu'une cimenterie en Indonésie, une usine de transformation des métaux à Singapour, une fabrique de cotonnades en Inde et un centre de production de lampes en Pologne.

Les retombées positives de la réduction des déchets ne sont qu'un aspect parmi d'autres du



NATIONS UNIES



changement intervenu dans l'image communément admise de la relation entre objectifs économiques et objectifs écologiques. Au lieu de voir dans une meilleure performance environnementale un facteur susceptible de réduire la rentabilité, on reconnaît de plus en plus que des normes écologiques plus exigeantes peuvent comporter des avantages économiques sur le plan de l'innovation, et de l'efficacité, des techniques de pointe, et entraîner aussi des effets économiques secondaires.

Un autre symptôme de la disparition de la dichotomie recherche du profit/défense de l'environnement réside dans l'importance croissante des considérations écologiques dans des politiques économiques aussi fondamentales que les orientations du commerce international, la définition de principes budgétaires aux niveaux national et international, la comptabilité du revenu national et la détermination de la valeur économique. Il faut de toute urgence combiner les deux impératifs, car, à moins de traiter les causes économiques sous-jacentes de la dégradation de l'environnement, des mesures correctives partielles, si bien intentionnées qu'elles soient, ne suffiront pas à sauvegarder l'environnement.

En conséquence, un nouveau cadre d'action a pris forme et ne cesse d'être amélioré: il se fonde sur la simple hypothèse que les priorités écologiques doivent être intégrées au mode de prise des décisions économiques concernant l'agriculture, l'énergie, les transports, la consommation et des milliers d'autres politiques. Ce cadre a reçu pour nom *développement durable*. Il représente un appel à l'action, sur la base d'une coalition effective des pays développés et des pays en développement, du secteur industriel, des organisations non gouvernementales, des universités et du public. Il suppose que les objectifs actuels de développement fassent la place qui leur revient aux besoins d'aujourd'hui, c'est-à-dire avant tout à la lutte contre la pauvreté et le sous-développement, sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins.

En juin 1992, les représentants de plus de 150 pays se sont rencontrés à Rio de Janeiro sous l'égide du "Sommet planète Terre". Ensemble, ils ont approuvé l'objectif global du

développement durable et les textes où il est explicité: la Déclaration de Rio, Action 21 et les Principes de la foresterie. Deux ans après la tenue de la CNUED, c'est toujours une tâche immense que de transposer ces engagements en mesures concrètes, non pas que nous ne sachions comment procéder ni par où commencer, mais bien plutôt parce que le développement durable implique en dernière analyse un changement—changement dans le statu quo économique, changement dans les relations Nord-Sud, changement dans les stratégies de transfert de technologie et de coopération internationale.

L'emploi, l'investissement et l'environnement

Un secteur où de réels changements sont en train de s'affirmer est celui de la création de possibilités d'emploi et d'investissement dynamiques et à taux de croissance élevé, liées à la protection de l'environnement. Plutôt que de considérer celle-ci comme un frein à la création d'emplois et la productivité, on reconnaît de plus en plus qu'une saine gestion de l'environnement non seulement est recommandable en soi, mais aussi garantit des profits substantiels. S'il est difficile de proposer des évaluations précises, on trouvera ci-après l'énoncé de quelques faits qui donneront une idée des possibilités économiques liées à la protection de l'environnement:

◆ Selon une récente prévision sectorielle privée, le coût total des activités entreprises en faveur de l'environnement notamment, la lutte antipollution, la gestion des déchets, l'élaboration de méthodes de production moins polluantes et la prestation d'écotechnologies diverses et de services connexes dépassera en l'an 2000 un montant annuel de 320 milliards de dollars et en 2010, de 570 milliards de dollars. D'après certaines évaluations, plus de 20% du montant total des dépenses de protection de l'environnement seraient engagées dans les pays en développement ou à économie en transition.

◆ Aux Etats-Unis, les dépenses engagées entre 1970 et 1993 pour satisfaire à la législation environnementale se seraient élevées à 1 000 milliards de dollars. En l'an 2000, ces dépenses sembleraient devoir dépasser 160 milliards de dollars par an.

♦ En Allemagne, environ 750 000 personnes sont directement employées par les services écologiques ou de protection de l'environnement. Au Canada, quelque 4 500 petites, moyennes ou grandes entreprises, qui emploient au total environ 150 000 personnes, interviennent dans les activités de ce qu'on nomme le "secteur écologique".

♦ En Europe occidentale, le marché des services écologiques aurait dépassé en 1992 un montant de 94 milliards de dollars. Les prévisions de croissance du secteur écologique européen sont de l'ordre de 7 % par an. On compte actuellement en Europe quelque 16 000 sociétés qui participent directement à la prestation de services écologiques.

L'apparition du "fonds de l'investissement vert" constitue un baromètre des possibilités nouvelles liées à la mise en relief permanente de la protection de l'environnement. Rien qu'en Europe, plus de 70 fonds d'investissement écologique ont déjà été créés, la valeur estimative de leurs capitaux s'élevant à un milliard de dollars. S'ils sont d'importance modeste par rapport aux montants totaux de l'investissement, les fonds verts continuent à grandir plus vite que les fonds d'investissement de type courant: selon certaines prévisions, leur taux de croissance annuel devrait atteindre 15% au cours des quelques prochaines années.

Tout donne lieu à croire que les dépenses de cette nature continueront d'augmenter. D'après une enquête récemment conduite au niveau international dans 24 pays en développement, en transition ou développés, le public se déclarait en large majorité gravement préoccupé de la qualité de l'environnement et disposé à payer des prix à la consommation plus élevés pour des biens et services qui aideraient à protéger l'environnement. En réponse à cette demande accrue du consommateur, quelque 25 pays — de Singapour et du Brésil à la Thaïlande et au Canada — ont introduit ou introduiront dans un avenir relativement proche des programmes nationaux d'"éco-étiquetage" destinés à fournir aux consommateurs des informations sur les produits dits "écophiles".

L'Organisation des Nations Unies et l'environnement

Outre les grandes conférences internationales patronnées par l'ONU — dont la dernière en date était la Conférence des Nations Unies sur

l'environnement et le développement, mentionnée ci-dessus —, certains organismes du système des Nations Unies se consacrent exclusivement aux problèmes environnementaux. L'un d'eux est le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui, depuis près de 20 ans, a œuvré en étroite liaison avec le secteur privé, les associations commerciales et industrielles, les ONG, etc., pour promouvoir de saines stratégies de gestion de l'environnement. Plus récemment, le PNUE a commencé des recherches et lancé une coopération technique aux fins de résoudre un large éventail de problèmes d'économie de l'environnement, à savoir celui du commerce et de l'environnement, du transfert de technologie, etc.

Lectures complémentaires:

- ♦ Robert Repetto, "Trade and Sustainable Development", Série Environnement et commerce du PNUE, N° 1, 1994.
- ♦ Stephan Schmidheiny, "Changing Course", Business Council for Sustainable Development, 1992.
- ♦ Dominik Koechlin, "Green Business Opportunities", *Financial Times*, 1992.
- ♦ Michael Renner, "Jobs in a Sustainable Economy", WorldWatch Papers, 1992.

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser à:

M. Scott Vaughan, Coordonnateur
Section de l'environnement et du commerce
Programme des Nations Unies
pour l'environnement
15, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine
Genève (Suisse)
Tél.: (41 22) 979 92 88
Fax : (41 22) 797 34 42

Mme Laura Campbell
Spécialiste des questions juridiques
(hors classe)
Bureau régional pour l'Amérique du Nord
Programme des Nations Unies
pour l'environnement
Bureau de liaison au Siège de l'ONU
DC2-0803, Two United Nations Plaza
New York, NY 10017 (Etats-Unis)
Tél. : (212) 963 8142
Fax : (212) 963 7341

Fundação Cuidar o Futuro



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



NATIONS UNIES

Migrations internationales : les femmes

Situation

En 1985, ce sont environ 105 millions de personnes qui avaient quitté leur domicile et leur famille pour trouver des moyens d'existence ou la sécurité dans un autre pays. Qui sont ces migrants internationaux? D'où viennent-ils? Où vont-ils? Voici quelques exemples :

- ♦ En 1987, 26 000 infirmières philippines (presque toutes des femmes sans doute) ont obtenu un permis temporaire de travailler à l'étranger, et 18 000 sont allées en Arabie saoudite.

- ♦ L'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis sont les pays qui admettent sur leur territoire le plus grand nombre de migrants, comme citoyens ou comme résidents permanents. Les Etats-Unis viennent aux premier rang, avec 1,5 million d'immigrants en 1992, dont la moitié environ de femmes.

- ♦ En Europe et en Amérique, parmi la population née à l'étranger, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, tandis que c'est le contraire en Asie et en Afrique.

L'impact économique et social des migrations est important. On estime par exemple qu'en 1989 les travailleurs migrants ont transféré 65 milliards de dollars dans leur pays, ce qui, pour beaucoup de pays en développement, a représenté une source majeure de devises.

Cependant, parmi les effets négatifs, il y a la perte d'un grand nombre de travailleurs productifs ou de personnes très qualifiées (l'"exode des cerveaux") pour le pays d'origine. Dans le pays d'accueil, la concurrence autour des logements, des emplois et des services sociaux peut entraîner un sentiment d'aliénation, une discrimination et parfois des affrontements violents.

En raison de ces pressions qui s'exercent à la fois sur les pays d'origine et les pays d'accueil, les migrations internationales sont désormais en bonne place à l'ordre du jour de l'action nationale et internationale. Le Sommet mondial pour le développement social abor-

dera ce problème, et notamment la question essentielle de l'"insertion sociale".

Femmes : la dimension cachée

Malgré le grand nombre de femmes migrantes, 50 millions environ, le débat, à présent, a porté surtout sur les hommes migrants ou, au mieux, sur les uns et les autres. Dans certains cas, cela a conduit à méconnaître et aggraver de vieux problèmes.

Ce qu'on appelait autrefois "la traite des blanches", le transport international de femmes et de filles à des fins de prostitution, illégal en vertu d'une série de conventions internationales adoptées depuis 1904, semblait avoir perdu de son acuité. Pourtant, récemment, on a signalé le cas de femmes migrantes, recrutées principalement dans des pays en développement pour travailler dans des restaurants ou des établissements de loisir, qui ont été contraintes de se livrer à la prostitution soit dès leur arrivée dans le pays d'accueil, soit une fois leur visa expiré. Ces cas sont rarement signalés.

Il s'agit là d'un exemple extrême, mais la situation précaire des migrantes indépendantes, en particulier les travailleuses temporaires, retient de plus en plus l'attention dans le monde.

Cependant, alors que les statistiques économiques et démographiques révèlent l'ampleur des mouvements de population, les données portant expressément sur les femmes sont rares ou inexistantes. Bien que leur nombre semble augmenter régulièrement et que les femmes soient parmi les éléments les plus vulnérables des populations migrantes, il est rare que les statistiques officielles reflètent leur condition véritable. Dans beaucoup de pays d'accueil, par exemple, les migrantes sont fréquemment classées comme "personnes à charge" même si ce n'est pas le cas.

Les problèmes

Faute de faits et de chiffres détaillés sur les causes et les effets des migrations, il est impos-

sible pour les administrations de prendre des mesures préventives ou correctives ou même de se fixer des objectifs réalistes.

Si l'on dispose bien de certaines statistiques brutes sur les migrations dans les recensements au sujet des visas de sortie, des documents d'immigration, des permis de travail, etc., la plupart de ces chiffres ne font pas de distinction entre les sexes et, s'ils en font, tendent à refléter des conceptions traditionnelles sur les migrations.

Les difficultés économiques et sociales qui poussent les femmes à migrer sont souvent méconnues ou sous-estimées, en particulier s'agissant des femmes qui quittent leur pays de leur plein gré. Outre les difficultés économiques et sociales que rencontrent tous les migrants, les femmes sont particulièrement vulnérables aux sévices physiques et mentaux, ainsi qu'à la discrimination légale, et sont souvent contraintes de se débrouiller dans les coulisses d'une société sans protection ou services adéquats.

Catégories de migrants

On compte quatre catégories de migrants internationaux :

- ◆ Les migrants temporaires ou travailleurs, ceux qui sont admis tout d'abord dans un pays pour accomplir un travail précis;
- ◆ Les réfugiés, définis par le HCR comme ceux qui ont une "crainte fondée de la persécution en raison de leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier, ou leur opinion politique" dans leur pays d'origine;
- ◆ Les migrants permanents, ou immigrants, qui obtiennent l'autorisation de rester dans un pays indéfiniment; et
- ◆ Les migrants sans papiers, qui entrent illégalement dans un pays ou y restent après expiration de leur visa.

Tous ou presque ont un même but, le désir d'échapper à un environnement économique, social ou politique éprouvant. Ils ont tous besoin d'une protection physique et juridique, ainsi que de services sociaux, et notamment de soins. Ils ont tous les mêmes problèmes, la discrimination dont souffrent les étrangers. Les femmes et les jeunes filles non accompagnées, en particulier, sont victimes de harcèlement sexuel, de viol, ou sont même contraintes de se livrer à la prostitution. Pareilles

violations des droits de l'homme sont rarement signalées en raison de la crainte de représailles.

Travailleuses migrantes : Elles posent un problème complexe. Difficiles à classer ou même à dénombrer, elles sont souvent ignorées des recensements de population, car leur père, par exemple, refusent d'admettre que leur fille a quitté le domicile. Elles sont parties à la recherche d'une meilleure rémunération, mais peut-être aussi pour des raisons d'éducation, de culture ou autres facteurs sociaux.

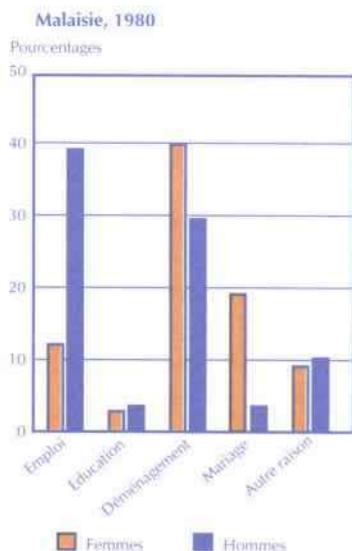
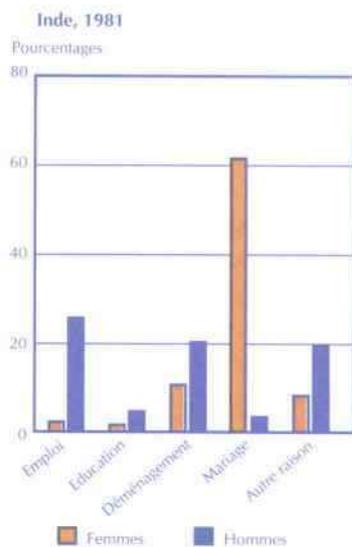
Ordinairement, les travailleuses migrantes sont mal payées, ont des emplois traditionnellement "féminins". Les chiffres sont rares, mais révélateurs. En 1987, par exemple, les permis délivrés par les autorités pour travailler à l'étranger montrent que plus de 100 000 Philippines sont employées dans le monde, 80% comme domestiques. Du côté du pays d'accueil, en 1989, au Koweït par exemple, plus de 5 % de la population totale était composée de femmes employées comme domestiques, la plupart des Asiatiques non koweïtiennes.

Qu'elles travaillent, légalement ou non, leurs salaires sont habituellement en deçà de la norme du pays d'accueil. Les conditions de travail sont rigoureuses, les horaires longs et le droit de quitter la maison, de rencontrer des amis ou d'utiliser le téléphone très limité ou inexistant. Néanmoins, elles gagnent beaucoup plus que dans leur pays d'origine. La crainte de perdre un emploi même subalterne, s'ajoutant à l'investissement souvent important qu'elles ont dû consentir pour le voyage et les autres dépenses, fait que les migrantes subissent une exploitation économique et sont exposées à des mauvais traitements. Il est fréquent qu'elles souffrent d'un sentiment d'isolement, de stress, qui s'ajoute souvent à l'effet de la discrimination ethnique, culturelle ou religieuse et à des stéréotypes sexuels négatifs.

Quand elles sont considérées comme à la charge de leur époux ou d'un proche, les femmes sont aussi considérées comme des travailleuses, mais leur statut est subalterne. Leur accès à l'emploi est gravement limité, et leur statut individuel au regard de la résidence est précaire. Elles vivent dans des logements surpeuplés et n'ont qu'un accès limité aux services sociaux.

Femmes réfugiées : Le sort des femmes réfugiées et leur vulnérabilité à l'exploitation et à la violence sont mieux connus. Les statis-

Motif des migrations dans deux pays

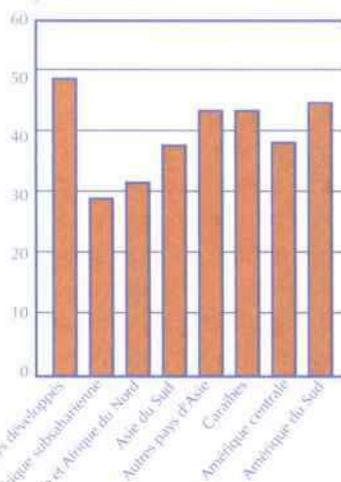


Source : INSTRAW.

Immigrants admis aux Etats-Unis

Par région de naissance et par sexe
1982-1992

Proportion de femmes



Source : INSTRAW.

tiques généralement acceptées sont brutales : plus de 80 % des 20 millions de réfugiés de par le monde, à ce jour, seraient des femmes et des enfants. Il ne s'agit là que d'une estimation, mais les nombres changent avec chaque crise nouvelle; chaque bouleversement politique entraînant des exodes massifs, souvent imprévisibles. Aux premières phases d'une crise, le dénombrement exact des réfugiés serait un luxe; cette estimation de 80 % semble être fondée surtout sur des observations fragmentaires sur des populations de réfugiés dans des pays en développement ayant un taux de fécondité élevé, où la proportion de femmes et d'enfants est normalement de 74 à 78 %.

On connaît plus mal encore le statut des femmes réfugiées nouvellement arrivées. Comme réfugiées, ce sont des migrantes, mais toutes les migrantes ne sont pas des réfugiées. La distinction est devenue floue. Légalement, les réfugiés sont définis comme ayant une "crainte fondée" de persécution politique dans leur pays; or, une migrante peut avoir cherché à échapper à la pauvreté ou à un désastre écologique, ou simplement être partie à la recherche de meilleures possibilités sociales ou économiques à l'étranger.

Les deux catégories se recoupent donc en partie. De nombreux réfugiés, notamment les travailleurs, ne se proposent d'ordinaire que de rester temporairement dans le pays d'accueil mais, de plus en plus, y restent plus longtemps, parfois pour toujours.

Relativement peu qualifiées, peu instruites, manquant de ressources, rares sont les réfugiées qui réussissent à obtenir l'asile dans un pays développé. Même dans les pays en développement où les données démographiques traditionnelles ne reflètent pas adéquatement leur statut social et économique, les femmes réfugiées sont généralement considérées comme des personnes dépendantes, dont le mari ou le père est mort ou combat dans une guerre civile. En réalité, avant même qu'elles ne partent, de nombreuses femmes étaient déjà chef de ménage, travaillaient la terre ou avaient une petite entreprise individuelle en ville. Leur départ était donc une décision prise d'urgence mais indépendante.

Migrantes permanentes : La migration permanente est généralement sévèrement réglementée par l'Etat et est habituellement limitée à

ceux qui ont des parents dans le pays d'accueil ou possèdent une qualification précise. Ces exigences favorisent les hommes.

Pour les femmes indépendantes, la possibilité d'émigrer est habituellement limitée aux quelques femmes instruites. En pareil cas, peu nombreuses sont les femmes indépendantes qui quittent leur pays, où leur rôle est traditionnellement bien circonscrit, l'exception demeurant le phénomène persistant du "mariage par correspondance".

Femmes migrantes sans papiers : Le migrant sans papiers est, par définition, presque impossible à atteindre, sauf lors d'opérations sporadiques de régularisation ou d'amnistie. Il est évident qu'il faut rendre la migration moins attrayante en abordant les causes profondes du départ. Cela est vrai en particulier des femmes, qui seraient plus nombreuses qu'on ne le croit généralement.

Solutions proposées

Il est essentiel de comprendre à la fois les motivations et les conséquences de la migration internationale pour en atténuer les effets (bouleversements économiques, sociaux et psychologiques, stress). Outre les lacunes évidentes des statistiques sur les migrations des femmes, des données mal définies ou recueillies de façon incorrecte peuvent déformer ou même cacher la situation réelle.

Par exemple, dans quatre villages mexicains, une enquête sur les émigrants n'a retenu que les chefs de ménage, les "fils aînés" et les femmes qui partaient travailler aux Etats-Unis. Les femmes qui quittaient le Mexique pour d'autres raisons, pour faire des études, par exemple, ont été omises, de même qu'un nombre plus grand que prévu de migrantes sans papiers qui n'ont été recensées que plus tard quand elles ont demandé à bénéficier de l'amnistie accordée lors de la réforme de l'immigration aux Etats-Unis.

Il n'est pas moins important de comprendre pourquoi les femmes partent que de connaître leur nombre. Relever les salaires ou éliminer les disparités de salaires dont elles souffrent serait probablement un moyen de dissuader les femmes d'émigrer, et il en irait de même d'une amélioration de leur condition sociale et politique, mais on ne dispose pas de statistiques fiables permettant de démontrer cette hypothèse.



Une amélioration de la recherche et de la formation ains : que de nouvelles méthodes statistiques sont à la disposition des autorités. Il faut en effet compléter les données démographiques brutes à l'aide d'une meilleure information socio-économique sur les migrants, recueillie séparément auprès des hommes et des femmes. De meilleures données dans des domaines tels que l'emploi et l'éducation donneraient une image plus précise de la situation économique d'un pays, de ses atouts, de ses faiblesses, et permettraient de fixer des objectifs réalistes à une action future.

En cherchant à recueillir des informations fiables sur les migrantes, la difficulté pour les statisticiens est de compenser la distorsion entre sexes introduite dans les méthodes actuelles de collecte des données, et notamment la tendance à n'enquêter qu'auprès des chefs de ménage de sexe masculin, dont les réponses peuvent être non véridiques (par exemple, une communauté où les femmes travaillent hors du domicile peut être tenue en suspicion) ou non fiables (par exemple si l'employeur n'enregistre pas sa domestique comme résidente).

Les futures études sur les femmes migrantes devraient inclure les modifications ou additions suivantes :

♦ **Enquêtes ne distinguant pas le sexe :** Il faudrait veiller à ce que les mêmes questions soient posées aux hommes et aux femmes, en particulier sur leurs activités économiques. Des enquêtes ne distinguant pas le sexe donneraient des réponses plus fiables et aideraient à surmonter le mythe de la dépendance féminine.

♦ **Comparaisons socio-économiques :** Il faudrait réaliser des enquêtes socio-économiques dans le pays d'origine et celui de destination pour permettre des comparaisons précises entre eux. Il est particulièrement important de savoir pourquoi certaines femmes ont migré et d'autres non. Les mêmes questions devraient être posées aux deux groupes, afin d'obtenir une information parallèle sur leur âge, leur éducation, leur situation de famille, les liens familiaux à l'étranger et dans le pays, l'aptitude à parler ou à comprendre la langue du pays d'accueil, la possession de terres, etc.

♦ **Causes de la migration :** Il faudrait recueillir des renseignements sur ceux qui dans les deux groupes se souviennent de leurs situa-

tions respectives au moment de la migration, de tout changement intervenu, dans la situation économique ou de famille par exemple, depuis lors. Plus la migration est récente, et elle ne doit pas remonter à plus de 5 ou 10 ans, plus l'information sera précise.

♦ **Analyse des politiques :** Il conviendrait d'analyser le rôle de la politique suivie dans le pays d'origine et le pays d'accueil, et l'effet des programmes économiques et sociaux sur la migration (encouragement de l'émigration ou amélioration de la situation des femmes dans le pays d'origine).

♦ **Recherches :** Il conviendrait d'étudier les effets des migrations sur les femmes qui ont émigré ainsi que sur celles qui sont restées. Parmi les facteurs à inclure : est-ce qu'elles l'ont fait indépendamment, et notamment de la façon dont les femmes en ont tiré parti par rapport aux hommes; sont-elles limitées aux groupes à faible revenu, aux occupations subalternes; et il faudrait savoir si la situation économique des migrantes s'est améliorée avec le temps. Il faudrait aussi comparer une première génération de migrantes avec leurs filles, et avec les jeunes femmes dans le pays d'origine.

Les démographes sont convaincus qu'une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de ces problèmes, une meilleure diffusion et un meilleur usage des données disponibles aideraient les gouvernements dans leur tâche de planification économique et sociale. Une meilleure planification aiderait à améliorer la condition féminine et influencerait en fin de compte leur décision des femmes de partir ou de rester dans la pays.

Autres lectures :

The Migration of Women: Methodological Issues in the Measurement and Analysis of Internal and International Migration (INSTRAW)

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW)

Nations Unies

New York, New York 10017, USA

Tél. : (212) 963-5684

Fax : (212) 963-2978





Le développement industriel facteur de progrès social

**SOMMET
MONDIAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

**Attaquer
la pauvreté**

**Bâtir
la solidarité**

**Créer
des emplois**

L'industrialisation est un instrument dynamique de croissance essentiel au développement économique et social accéléré, notamment des pays en développement, à l'amélioration du niveau de vie et de la qualité de la vie des populations de tous les pays, ainsi qu'à l'instauration d'un ordre économique et social équitable.

*Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU DI)
8 avril 1979, Vienne (Autriche)*

Industrialisation du tiers monde

L'industrialisation mondiale est un des instruments les plus efficaces pour créer et transférer les connaissances et les informations indispensables pour assurer de façon durable le développement humain et le progrès social.

Certes, les pays développés ont montré la voie, mais de nombreux pays en développement ont aussi réalisé une croissance industrielle accélérée au cours des dernières années écoulées. Par exemple :

- ◆ La part des pays en développement dans la valeur ajoutée manufacturière (VAM) a lentement mais régulièrement augmenté, passant de 12,6 % en 1975 à 16,7 % en 1992. Ces chiffres n'englobent pas la Chine, pays qui au cours de ces dernières années a augmenté sa part dans la VAM à un rythme extraordinairement rapide, de 5,5 % en 1985 à 10,5 % en 1992.

- ◆ L'emploi total dans le secteur manufacturier organisé pour les pays en développement, Chine comprise, est passé de 43,2 millions en 1970 à 78,2 millions en 1992; de ces chiffres sont exclus les micro-entreprises, les activités industrielles non structurées et les emplois indirects créés.

- ◆ Les petites entreprises industrielles assurent les trois quarts environ de l'emploi industriel dans les pays en développement.

- ◆ En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'emploi dans le secteur manufacturier

est passé de 7,6 millions à 11,7 millions, tandis qu'il doublait pratiquement dans le sous-continent indien, de 5,5 millions à 9,8 millions pendant la période 1970-1992. La région Asie et Pacifique a pendant la même période enregistré une augmentation substantielle de l'emploi manufacturier qui a presque triplé, passant de 4,7 millions à 12,5 millions.

- ◆ L'augmentation spectaculaire de l'emploi manufacturier en Asie et en Amérique latine peut être attribuée à l'apparition dans de nombreux pays d'une économie en voie d'industrialisation et l'un d'entre eux au moins, le Mexique, est depuis peu membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- ◆ En Afrique tropicale, qui englobe la majorité des pays les moins avancés, dont la moitié environ font partie des moins bien classés dans l'Indice du développement humain, l'emploi manufacturier a doublé passant de 1 million en 1970 à 2 millions en 1992.

Dans les pays en développement, comme dans le reste du monde, les structures économiques ont subi des transformations, la part de l'agriculture déclinant brutalement alors que celles des secteurs manufacturiers et des services augmentaient rapidement.

- ◆ En 1990, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) dépassait 20 % dans nombre de pays en développement dont la Zambie (43 %), la Chine (38 %), le Zimbabwe (30 %), la Thaïlande et le Brésil (26 % chacun), les Philippines (24 %), l'Indonésie et le Venezuela (20 % chacun).

- ◆ Par contre, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut était inférieure à 10 % dans certains pays en développement tels que l'Éthiopie (10 %), la Sierra Leone (10 %), le Népal (5 %), l'Ouganda (4 %), la Guinée (4 %) et le Niger (1 %).



Les grandes questions

Le partage des avantages : L'équité dans la répartition des avantages continue de poser un problème. Même si la croissance industrielle a été assortie d'une amélioration des indicateurs essentiels de progrès social, tels qu'alphabétisation, santé et niveau de vie, les bienfaits de la croissance n'ont pas encore atteint des couches importantes de la population, spécialement dans les zones rurales où les pauvres vivent en majorité.

La pauvreté est souvent la conséquence d'inégalités dans la dotation en ressources, la répartition des revenus, l'emplacement, une infrastructure physique et sociale hétérogène et la négligence des pouvoirs politiques. Les pauvres dans le monde en développement vivent en majorité dans les zones rurales; il s'agit en général d'agriculteurs sans terre ou de petits exploitants. Simultanément, la pauvreté urbaine augmente, à cause de l'accélération de la migration des campagnes vers les villes, de la croissance démographique et de l'insuffisance des structures industrielles spécialement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Pour être durable, le progrès social suppose la mise en place de capacités industrielles productives, processus d'une importance fondamentale pour entraîner la croissance économique, déterminer sa répartition et ainsi favoriser l'évolution sociale et la transformation des économies.

A l'heure actuelle, le consensus est que ni des ajustements fiscaux au plan national ni des apports d'aide extérieure à des conditions de faveur suffisent à fournir les ressources nécessaires pour résoudre d'angoissants problèmes sociaux dans un délai acceptable.

Comment peut-on axer davantage sur l'homme le développement industriel, assurer le bien-être de la société et alléger la pauvreté ? Seule, l'expansion des secteurs productifs, qui serait en partie l'œuvre des pays eux-mêmes, permettra de trouver des solutions à long terme, le secteur privé prenant progressivement l'initiative du développement de l'industrie manufacturière.

Industrie et emploi

L'industrie, moteur de croissance : L'industrie joue un rôle essentiel dans la transformation sociale des sociétés. Le secteur industriel crée des emplois productifs, subvient aux besoins en matière de consommation de populations toujours plus nombreuses et réunit les conditions

indispensables pour améliorer leur sort. Le niveau de développement humain et le degré d'industrialisation sont interdépendants.

Même à l'heure actuelle, dans la plupart des pays en développement, l'agriculture continue de jouer un rôle prépondérant dans la fourniture des moyens d'existence et représente en général un tiers du PIB. Toutefois, la transformation progressive des économies qui perdent leur caractère agricole pour devenir industrielles se révèle être un des mécanismes les plus puissants, capables d'assurer le progrès social et de créer des emplois productifs et rétribués, et ainsi de combattre la pauvreté.

L'expansion des activités industrielles contribue à couvrir les besoins fondamentaux de l'être humain, tels que l'alimentation, le logement et le vêtement. En outre, l'industrie fournit également toute une gamme de biens liés à la santé, produits pharmaceutiques et médicaux notamment, qui améliorent l'espérance de vie et réduisent la mortalité infantile.

En outre, l'infrastructure nécessaire aux progrès sociaux et économiques est renforcée par le secteur industriel, grâce aux apports que représentent la construction d'écoles, d'hôpitaux, d'universités, de ponts et de routes, la production et la distribution d'électricité, l'installation de réseaux de télécommunication, etc.

Cependant, les décideurs des pays en développement non seulement se voient offrir des occasions de plus en plus nombreuses, mais doivent également relever les défis issus de la nécessité de synchroniser les objectifs sociaux avec les demandes de la concurrence internationale.

Industrie, emploi et création de revenus : L'industrialisation exerce une incidence directe et indirecte sur l'emploi. Avec l'agriculture et les services, l'industrie est un employeur majeur dans les zones rurales et urbaines. La croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier structuré a été spectaculaire dans les pays suivants :

♦ **Chine :** L'emploi dans le secteur manufacturier est passé de quelque 20 millions en 1970 à 35,2 millions en 1992;

♦ **Brésil :** Le nombre de personnes employées dans le secteur manufacturier structuré est passé de 2 millions en 1970 à 5,1 millions en 1992;

♦ **Mexique :** L'emploi dans le secteur manufacturier structuré est passé de 1,7 million à 2,1 millions pendant la même période.

La création d'emplois et de revenus découle non seulement des effets directs de l'industrialisation, mais aussi, ce qui est peut-être plus important dans les pays en développement, des liens indirects avec l'agriculture et les services.

En outre, la rapidité avec laquelle progresse la technologie et les fortes pressions qu'exerce la concurrence, deux caractéristiques du secteur industriel, sont des incitations de premier ordre pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre.

Priorité aux petites entreprises : La promotion des petites entreprises industrielles constitue la première phase du futur développement industriel; elle renforce les liens avec les entreprises plus importantes et génère une richesse économique ainsi que le progrès social au niveau local. Dans le secteur agro-industriel, par exemple, les petites entreprises créent des emplois et des revenus, notamment pour les femmes, en augmentant l'utilisation et la valeur des produits de l'agriculture, tels que légumes, fruits, céréales, fibres et cuirs, et en fournissant des apports indispensables et des services.

Toutefois, le fait d'axer des stratégies industrielles et des schémas de développement, de façon à favoriser les micro-entreprises, n'est pas le résultat du hasard : c'est un choix conscient, qui suppose la création d'emplois rétribués en faveur de groupes de population vulnérables, la

préservation de la base de ressources naturelles dont dépend une grande partie de l'industrie elle-même et la mise en place de structures industrielles solides.

Le secteur non structuré : Le rôle de celui-ci, qui recueille le surplus des migrants campagneville, mérite une attention particulière, étant donné que les activités manufacturières non structurées assurent quelque 80 % de tous les nouveaux emplois créés par le secteur manufacturier. C'est ainsi qu'en Egypte les activités manufacturières non structurées représentent quelque 75 % de la VAM et plus de 85 % des emplois créés par le secteur privé.

Le secteur non structuré n'est pas seulement une source majeure de revenus et d'emplois pour une bonne partie de la main-d'œuvre, mais il constitue aussi une pépinière d'entrepreneurs, qui mérite un soutien et, finalement, une reconnaissance officielle.

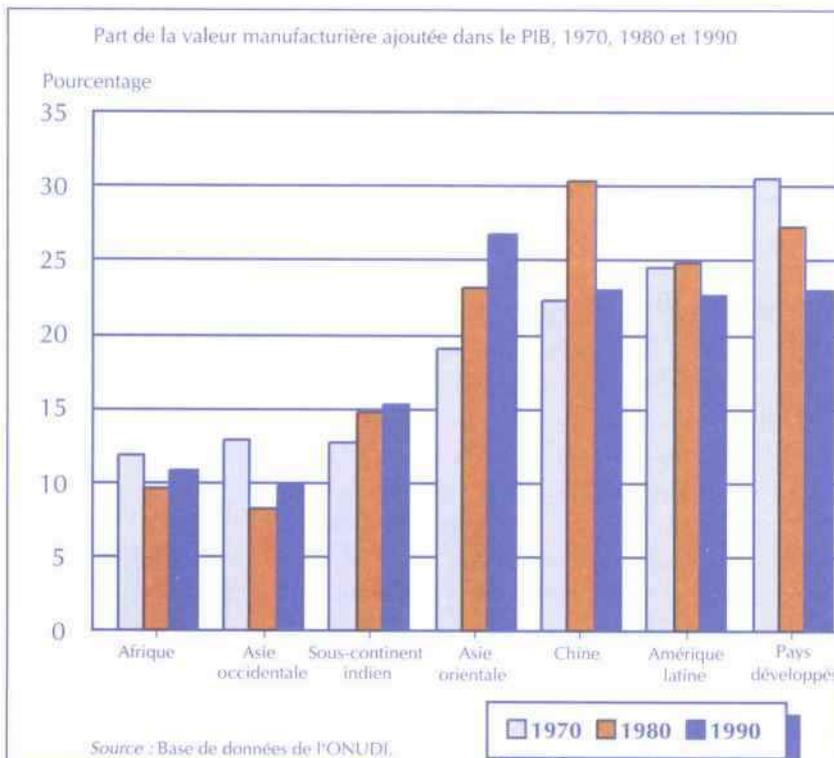
Industrie et allègement de la pauvreté

Liens industrie-agriculture : Dans le contexte rural, d'étroites relations entre l'agriculture et l'industrie manufacturière contribueront à réduire la pauvreté. Etant donné la prédominance de la pauvreté rurale aux premiers stades du développement et le potentiel de l'agriculture et l'industrie de production et d'emplois, les liens agriculture-fabrication peuvent stimuler la productivité agricole et élever les revenus ruraux, allégeant ainsi la pauvreté rurale. L'industrie peut également encourager la croissance industrielle et fournir un soutien aux petites industries familiales de l'alimentation.

Liens entre industrie et services : Dans un cadre urbain, le secteur manufacturier joue également un rôle de catalyseur en multipliant les occasions de revenus dans le secteur tertiaire grâce à la demande de services tels que comptabilité, finance, commercialisation, gestion, conseils, études techniques et services d'infrastructure.

Développement industriel régional : Stimuler le développement industriel au plan régional et encourager les entrepreneurs locaux, tel est l'élément clef des plans d'allègement de la pauvreté rurale et urbaine. Nombre de pays favorisent activement l'industrialisation des régions les plus arriérées, en vue de réduire les inégalités de revenus.

En Amérique latine, particulièrement, ces inégalités entre régions à l'intérieur des pays



provoquent souvent des conflits sociaux qui alimentent la migration de la campagne vers la ville. Compte tenu des difficultés existant déjà dans les grandes agglomérations industrielles, une répartition régionale plus équitable pourrait aussi intensifier l'efficacité de l'économie.

Allègement de la pauvreté et protection de l'environnement : Les pays en développement sont confrontés au cercle vicieux de la pauvreté qui entraîne la dégradation de l'environnement à cause des conditions de vie de la population, laquelle s'appauvrit encore en détruisant la base de ressources naturelles. Dans ce cas, la qualité de la vie peut être rehaussée par l'adoption de saines politiques de développement.

Des techniques propres ou entraînant peu de déchets non seulement réduisent la pollution, mais diminuent aussi la consommation d'énergie et de matières premières. Au nombre des exemples que fournissent les projets de l'ONUDI figurent la réduction des colorants et des produits chimiques dans l'industrie des textiles, les techniques de conservation et d'apprêt dans l'industrie du cuir, ainsi que la mise au point de pesticides sans danger pour l'environnement.

L'épargne qui en résulte, associée à l'assistance extérieure, compense et au-delà, le coût plus élevé d'investissement initial. Spécifiquement, pour de nombreuses petites entreprises rurales d'Afrique et d'Asie, l'utilisation croissante de la biomasse à la place du bois de feu pour couvrir leurs besoins d'énergie est une solution de rechange viable et pourrait contribuer à réduire sensiblement la pression sur les ressources forestières.

L'industrie et l'intégration sociale

Egalité des chances : L'intégration économique de tous les segments de la population et notamment des groupes défavorisés de différents milieux sociaux et économiques est un élément majeur de la politique industrielle à visage social. Des politiques macro-économiques adéquates peuvent compenser des inégalités qui, autrement, se creuseraient au premier stade du développement. L'égalité des chances pour tous dans le cadre du respect des droits de l'homme est l'élément clé pour réussir pleinement l'intégration sociale.

Les femmes et le développement industriel : L'intégration sociale suppose que les femmes

soient acceptées à égalité en tant que partenaires et que leur contribution directe à la cohésion du tissu social soit reconnue. Une corrélation existe entre la forte participation des femmes au secteur industriel structuré et le niveau élevé de développement social et humain.

Assistance après une catastrophe : Couvrir les besoins d'un nombre croissant de réfugiés, de personnes déplacées et des victimes des catastrophes naturelles et anthropiques est un défi.

Dans les zones affectées par la guerre, les dégâts et la destruction infligés à la production industrielle et aux installations de services, ainsi qu'aux logements et aux structures de génie civil, sont bien connus. L'ampleur des programmes alimentaires d'urgence, qui assurent des vivres, des services de santé et un abri ainsi que la distribution des biens et services et le relogement des intéressés, pourra être réduite et un développement socio-économique durable de la communauté favorisé, en fonction de la rapidité avec laquelle les industries locales seront relancées.

C'est pourquoi, plus vite l'industrie locale sera capable de satisfaire les besoins fondamentaux, depuis les aliments et les médicaments jusqu'aux matériaux de construction et aux outils, et plus vite l'assistance financière fournie par la communauté internationale sera efficacement utilisée.

Libre échange et marchés mondiaux : La création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en janvier 1995, après la conclusion des longues mais finalement fructueuses négociations du Cycle d'Uruguay, favoriser a la mondialisation des marchés et ouvrir a une ère d'échanges commerciaux internationaux sans précédent.

A mesure que les frontières nationales perdent leur signification économique dans le marché mondial, les flux financiers transfrontières augmentent rapidement, facilités par les alliances et les co-entreprises stratégiques Nord-Sud. Il s'ensuit que les frontières administratives s'enchevêtrent de plus en plus et que les investissements sont dirigés vers les pays pouvant faire état d'un fort degré de stabilité sociale, ainsi que d'une vaste base de ressources humaines et d'un potentiel de compétences à mettre en valeur.

Investir dans l'homme : La mise en valeur des ressources humaines est une condition préalable à l'industrialisation dont elle est égale-

ment le résultat. L'éducation assure la création de capacités pour l'élaboration, le transfert et l'absorption de la technologie.

La compétitivité d'une entreprise industrielle est fondée sur son aptitude à répondre plus rapidement et plus efficacement à la demande que les concurrents. Des connaissances et des compétences de base sont des atouts précieux pour la mise au point de nouveaux processus, produits et services ou pour contracter de nouvelles alliances commerciales.

Toutefois, pour faire face à l'intensification des pressions qui résultent de la concurrence internationale, les entreprises industrielles dépendent de plus en plus pour leur survie de leur aptitude à exploiter au maximum les ressources humaines.

Il s'ensuit que les entreprises investissent davantage dans leurs employés, créant des capacités grâce à l'éducation permanente et au recyclage dans des domaines vitaux tels que communications, négociations, créativité, motivation, prise de risques, engagement, responsabilité et collaboration.

L'intensification de la compétitivité industrielle suppose donc l'adoption de techniques de gestion qui tiennent compte des possibilités de développement des individus et renforcent leur aptitude à réaliser une intégration sociale qui, au-delà de leur milieu de travail, s'étendra à l'ensemble de la société.

Le rôle de l'ONUDI

L'ONUDI est devenue une institution spécialisée du système des Nations Unies en 1985 avec pour mandat de favoriser et d'accélérer le développement industriel des pays en développement et d'encourager une collaboration industrielle plus intense. L'ONUDI coopère avec d'autres institutions des Nations Unies, FAO et OIT notamment, en soutenant les pays en développement qui souhaitent progresser dans le domaine social, grâce à la création d'emplois, à l'allègement de la pauvreté et à l'intégration sociale.

Depuis la réorganisation de l'Organisation au début de 1994, les activités de coopération technique et les services consultatifs et promotionnels de l'ONUDI sont axés sur cinq objectifs de développement à long terme pour les pays en développement :

- ◆ Croissance industrielle et technologique et compétitivité;

- ◆ Mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie;
- ◆ Développement équitable grâce à l'industrialisation;
- ◆ Développement industriel écologiquement durable; et
- ◆ Coopération internationale dans le secteur des investissements industriels et de la technologie.

L'ONUDI appuie un développement social équitable grâce à plusieurs programmes, et notamment la formation et la promotion des petites et moyennes entreprises, l'intensification du développement industriel rural, l'intégration des femmes dans le développement, la création et l'adaptation des technologies correspondant aux besoins et aux ressources locaux et la promotion des industries qui ont une incidence directe sur les zones rurales (par exemple, agro-industries, traitement du poisson, produits du bois, textiles, matériaux de construction pour logements à bas prix, réseaux d'assainissement, systèmes d'égout, hygiène et produits pharmaceutiques).

L'ONUDI apporte également un soutien aux femmes, notamment en accordant un rang de priorité élevé à la création de petites entreprises pour intégrer les femmes dans le processus d'industrialisation et améliorer leur condition. À leur intention, l'ONUDI a mis au point des programmes de formation complets dans le secteur des textiles et de l'alimentation en Afrique pour relever le niveau de leurs compétences dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la commercialisation. Des programmes similaires sont en cours d'exécution dans d'autres régions. Par exemple, au Népal, l'ONUDI fournit une assistance à une coopérative féminine dans les domaines suivants : transfert et adaptation de technologies, contrôle de la qualité, commercialisation des articles d'artisanat et des produits alimentaires.

Depuis peu, une importance accrue est accordée aux programmes de coopération technique axés sur les couches vulnérables de la société, considérées comme des bénéficiaires, afin d'atteindre les objectifs sociaux de création d'emplois, d'allègement de la pauvreté et d'intégration sociale. En voici des exemples :

- ◆ **Nigéria** : Un projet agro-industriel au Nigéria vise à renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la condition des ruraux pauvres. Les activités du projet sont classées

comme suit : développement communautaire, création de pêcheries artisanales, mécanisation agricole, développement rural non agricole et création de revenus; une attention particulière étant accordée aux femmes dans l'agriculture.

♦ **Ouganda** : Un projet de petites industries rurales dans les districts de Mbale et de Mbarara a été exécuté en étroite coopération avec des institutions locales et des ONG pour mettre au point un mécanisme adéquat assurant la fourniture de crédits, de services de formation et de vulgarisation.

♦ **Amérique centrale** : Un programme de formation à l'intention des femmes chefs d'entreprise dans l'industrie alimentaire d'Amérique centrale a relevé le niveau des compétences des intéressées, ce qui permet une intégration plus efficace des femmes dans le processus d'industrialisation.

♦ **Croatie** : Un projet de l'ONUDI, axé sur l'assistance d'urgence aux victimes de la guerre, fournit des logements communautaires et 2 000 unités d'habitation.

♦ **Viet Nam** : La mise en place d'une unité expérimentale de production au Viet Nam permettra d'assurer une formation aux femmes et d'améliorer leurs connaissances techniques, spécialement en matière de fabrication des enzymes, hormones et autres substances bioactives.

Priorités futures

Tous les programmes de l'ONUDI portent sur le même thème : soutenir le développement industriel qui permet d'élever les revenus, augmenter le nombre des emplois et améliorer le niveau de vie de tous, dans le cadre d'un développement social durable.

A lire également:

♦ *Industrie et développement dans le monde. Rapport 1993-1994* (publication de l'ONUDI, numéro de vente : 93.III.F.4). Disponible en anglais et en français.

♦ *Intersectoral Linkages and their Impact on Rural Poverty Alleviation: A Social Accounting Matrix Approach* (Vienne, 1993). Disponible en anglais seulement.

♦ *Participation of Women in Manufacturing: Patterns, Determinants and Future Trends, Regional Analysis, ESCAP Region* (Vienne, 1994). Disponible en anglais seulement.

♦ *Allègement de la pauvreté et petites industries rurales* (Vienne, 1993). Disponible en anglais et en français.

Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Chef, Service de l'information
Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel (ONUDI)
Centre international de Vienne
B.P. 300
A-1400 Vienne (Autriche)
Téléphone : (431) 21131 5021/5022
Télécopieur : (431) 2092669

Directeur, Bureau de l'ONUDI
1 United Nations Plaza, DC1-1110
New York, N.Y. 10017
Téléphone : (212) 963-6890
Télécopieur : (212) 963-7904

Directeur, Bureau de l'ONUDI
Auxiliary Building
Palais des Nations CH-1211
Genève 10 (Suisse)
Téléphone : (4122) 9173373
Télécopieur : (4122) 9170059

Ce document d'information peut être librement reproduit à condition que sa source (l'ONUDI) soit mentionnée.



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois

Nos enfants représentent l'avenir

La situation

Face à la pauvreté, au chômage, à la croissance démographique et au phénomène d'urbanisation, confrontée à une instabilité croissante et à des conflits de plus en plus nombreux, la planète doit se souvenir qu'elle dispose d'un immense potentiel de progrès humain. Les découvertes qui ont révolutionné les secteurs de l'industrie et de la production et qui se traduisent par une production économique mondiale de l'ordre de 20 mille milliards de dollars permettent à tout un chacun de bénéficier des avantages du progrès et de s'acheminer vers la résolution des principaux problèmes sociaux.

L'enfant, a écrit un jour un poète chilien, ne peut pas attendre. Ce qui veut dire que, de tous les problèmes sociaux, celui du bien-être des enfants est le plus pressant. Par chance, le monde dispose des ressources financières, techniques et administratives nécessaires pour subvenir aux besoins de tous ses enfants.

Il ne peut d'ailleurs agir autrement : lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990, qui a largement contribué à stimuler l'attention accordée au développement humain, les dirigeants de la planète se sont engagés à faire en sorte que leur pays atteigne certains objectifs essentiels concernant la survie, la protection et le développement de l'enfant. Le respect de ces engagements permettra de poser les fondations du progrès en matière de développement social et d'assurer aux citoyens du siècle prochain une vie plus saine, une meilleure instruction et donc un avenir plus productif.

Selon M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations Unies : "Parmi tous les aspects du développement, aucun n'est aussi bien accepté ou n'a de pouvoir de mobilisation plus grand que la cause des enfants. Nos enfants représentent l'avenir."

Les enfants permettent de jauger les progrès accomplis ou non, leur vie étant des baro-

mètres très sensibles pour mesurer la détresse sociale et l'impact de la pauvreté et du chômage, ainsi que les déchirements causés par la rapidité de l'urbanisation et les conflits.

◆ Chaque année, 13 millions d'enfants de moins de 5 ans de par le monde continuent à succomber à des maladies faciles à éviter et à mourir de malnutrition.

◆ Dans le monde en développement, près de 200 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition modérée à grave, soit 36 % des enfants de cette tranche d'âge. Près de 69 millions d'entre eux souffrent de malnutrition grave.

◆ Dans les pays en développement, 130 millions d'enfants, dont près des deux tiers sont des filles, n'ont pas accès à l'instruction primaire.

"Dans un monde où le produit intérieur brut est exprimé en dizaines de milliards de dollars, savoir que des enfants n'ont pas accès à l'éducation fondamentale, aux soins de santé et à la quantité minimale de nourriture indispensable est de plus en plus révoltant. La moralité doit évoluer avec les capacités", observe James P. Grant, directeur général de l'UNICEF.

Des progrès impressionnants ont été réalisés en faveur des enfants dans les pays en développement; ils ont permis de sauver près de 20 millions de vies enfantines au cours de la dernière décennie et d'améliorer la qualité de vie de 100 autres millions d'enfants.

Un peu moins d'une génération a suffi pour faire reculer de moitié les taux de mortalité infantile, pour réduire de 30 % les taux de malnutrition et pour faire passer de moins de la moitié à plus de trois quarts la proportion d'enfants inscrits à l'école primaire.

Les démarches

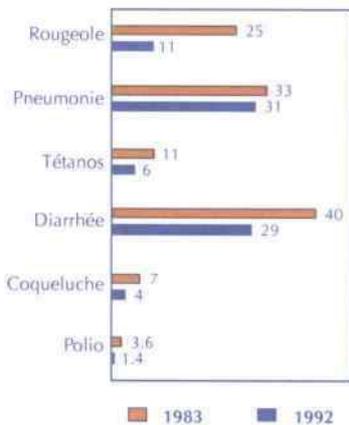
La manière dont le monde traite ses enfants est en train de changer. Cette nouvelle éthique trouve son expression dans toute la gamme des droits garantis par la Convention relative aux



NATIONS UNIES

Réduction des fatalités des maladies infantiles

(taux de mortalité des moins de 5 ans)



Note : La Chine ne figure pas dans les chiffres cités pour 1983.
Source: Organisation mondiale de la santé, 1993.

droits de l'enfant, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989, et dans les objectifs fixés en 1990, lors du Sommet mondial pour les enfants.

La Convention, qui a été ratifiée par plus de 150 pays et est sur le point de devenir le premier instrument relatif aux droits de l'homme reconnu dans le monde entier, convertit les besoins fondamentaux des enfants en droits exigibles. Les 54 articles de la Convention engagent les pays à garantir le droit de l'enfant :

- ♦ A la survie, au développement et à la protection contre les mauvais traitements, la négligence et l'exploitation sexuelle ou économique;
- ♦ Aux meilleures prestations possibles en matière de soins de santé;
- ♦ à un enseignement primaire gratuit et obligatoire;
- ♦ Un niveau de vie suffisant; l'Etat offrant, en cas de besoin, une assistance matérielle aux parents;
- ♦ A la liberté de pensée, de conscience et de religion, ainsi qu'à la liberté d'association et d'expression.

Pratiquement tous les pays appuient les 7 objectifs principaux et les 20 objectifs d'appui en faveur des enfants et des femmes adoptés lors du Sommet mondial pour les enfants, qui sont le meilleur investissement dans le développement social que peut consentir une société. Les progrès vers la réalisation de ces objectifs sont indispensables si l'on veut soulager la pauvreté et lutter contre le chômage, promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, freiner la croissance démographique, protéger l'environnement et poursuivre un développement social durable.

Les objectifs fixés pour l'an 2000 ont également été repris par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (le "Sommet planète Terre"). Leur réalisation permettrait de sauver 30 millions d'enfants au cours de cette décennie.

Aujourd'hui déjà, 9 enfants sur 10 vivent dans des pays qui ont rédigé des programmes d'action nationaux dans les secteurs clés suivants :

La vaccination universelle des enfants : il y a quinze ans encore, 15 % seulement des enfants du monde en développement bénéficiaient de la vaccination. Actuellement, près de 80 % des enfants sont vaccinés; 3 millions de décès d'en-

fants sont ainsi évités chaque année. L'objectif est d'élargir cette couverture afin de sauver les 2 millions d'enfants qui meurent encore chaque année parce qu'ils ne sont pas vaccinés contre la rougeole, la poliomyélite, la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

La thérapie de réhydratation orale : la déshydratation provoquée par la diarrhée est toujours très meurtrière pour les enfants, bien que les mesures prises pour promouvoir la TRO aient été couronnées de succès. Ce traitement bon marché, que les familles peuvent administrer à domicile, permet d'éviter 90 % de ces décès.

A l'échelle mondiale, moins de 1 % des cas de diarrhée a été traité par la TRO en 1980; l'utilisation de cette méthode a atteint près de 40 % en 1993, ce qui a permis d'éviter plus d'un million de décès d'enfants. Cependant, plus de 3 millions d'enfants de moins de 5 ans succombent encore chaque année à la déshydratation provoquée par la diarrhée.

La nutrition : les enfants devraient avoir accès aux denrées alimentaires en quantité suffisante, à la prévention et à la lutte contre la maladie, des soins plus attentifs et une alimentation plus équilibrée, tant dans le milieu familial que communautaire. Dans les pays en développement, de 30 à 40 % des décès d'enfants de moins de 5 ans à la suite d'une maladie évitable sont imputables à la malnutrition, qui ralentit leur croissance physique, entrave leur développement intellectuel, limite leurs capacités d'apprentissage et compromet les efforts de développement social à long terme entrepris par les pays.

Un enfant souffrant de malnutrition légère court deux fois plus de risques de succomber aux maladies infantiles qu'un enfant bien nourri. Pour un enfant souffrant de malnutrition modérée, ces risques sont trois fois plus élevés, et pour un enfant souffrant de malnutrition grave, ils sont multipliés par dix.

L'allaitement maternel : C'est la pierre angulaire de la santé et de la nutrition des nourrissons; pourtant cette pratique est menacée pratiquement partout dans le monde entier. L'allaitement exclusivement au sein des nourrissons pendant les quatre à six premiers mois de leur vie permettrait d'éviter plus d'un million de décès par an.

Pour un bébé nourri au biberon dans une communauté pauvre, le risque de succomber

aux maladies diarrhéiques est quinze fois plus élevé que pour un bébé nourri exclusivement au sein; pour la pneumonie, ce taux est de 4 pour 1.

Les carences en micronutriments : “la faim insoupçonnée”, qui est une carence en micronutriments essentiels dans le régime alimentaire, a des conséquences dévastatrices pour le développement physique et mental. Plus de 2 milliards de personnes, essentiellement des femmes et des enfants dans les pays en développement, souffrent de carences en micronutriments (un ou plusieurs) et sont ainsi exposées à des problèmes de santé et à des handicaps, qui se soldent parfois par le décès de la victime.

♦ *Les troubles dus à la carence en iode*, qui touchent 1,5 milliard de personnes, pourraient pratiquement disparaître si l’objectif d’iodation universelle du sel était atteint d’ici à la fin de 1995. Suite à ces troubles, chaque année 120 000 enfants souffrent d’un retard grave de leur développement physique et mental à la naissance, appelé crétinisme; 20 millions d’enfants sont atteints d’un retard moins grave et 50 millions d’enfants ne peuvent tirer pleinement parti de leur scolarité primaire.

♦ *La carence en vitamine A* touche près de 400 millions de personnes, provoquant la cécité chez 250 000 d’entre eux chaque année. En accroissant la gravité des maladies infantiles et le risque de les contracter, la carence en vitamine A contribue au décès de plus d’un million d’enfants de moins de 5 ans par an. Les pays tentent d’éliminer cette carence en distribuant des suppléments de vitamines, en encourageant l’allaitement maternel, la consommation d’aliments riches en vitamine A et, dans certains cas, en enrichissant certains aliments.

♦ *La carence en fer* atteint plus d’un milliard de personnes et la moitié des cas de carence touche les femmes enceintes et les enfants d’âge préscolaire. L’anémie ferriprive est partiellement associée à la moitié des décès maternels, 20 % des cas lui étant totalement imputables. Une meilleure alimentation, l’enrichissement de certains aliments et la distribution de doses complémentaires peu onéreuses permettent d’éviter ce problème.

L’éducation : l’accès à l’enseignement primaire est essentiel pour le développement social.

Dans les pays en développement, près de 500 millions d’enfants sont inscrits chaque

année à l’école primaire; cependant, plus de 100 millions d’entre eux, dont deux tiers sont des filles, abandonnent l’école avant d’avoir achevé les quatre ans de scolarité primaire.

Les disparités qui caractérisent les allocations budgétaires, favorisant l’éducation secondaire et les lycées aux dépens de l’enseignement primaire, doivent être comblées afin de revitaliser l’enseignement primaire; d’autres méthodes d’enseignement doivent également être envisagées pour les enfants qui ne sont pas desservis par le système d’enseignement primaire conventionnel.

Les filles : en but à l’injustice dans pratiquement toutes les sociétés et les cultures, les filles sont victimes de l’une des formes les plus répandues et les moins reconnues de discrimination. Cet “apartheid fondé sur le sexe” désavantage les fillettes et les femmes pendant toute leur vie, limitant le progrès social et perpétuant des injustices et des inégalités qui handicapent les individus et des sociétés entières.

En Asie du Sud, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Chine, 100 millions de femmes, qui auraient dû naître selon les tendances démographiques, manquent à l’appel. Parmi les formes extrêmes de discrimination, on peut citer l’infanticide de petites filles, l’avortement sélectif sur la base du sexe et la négligence dont sont victimes les filles.

Dans 25 pays au moins, surtout sur le continent africain, 2 millions de filles, selon les estimations, subissent des mutilations des organes génitaux qui provoquent des douleurs intenses et des traumatismes, entraînent des complications médicales, causent des lésions permanentes des organes génitaux et un dérèglement des fonctions normales du corps humain.

Autres priorités

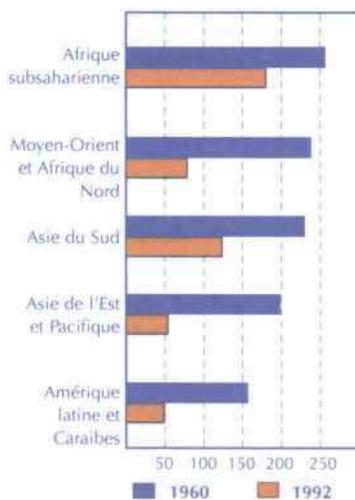
Le travail des enfants : bien que le chômage soit un problème qui touche le monde entier, un nombre croissant d’enfants vivant dans des pays en développement—estimé à 200 millions—travaillent souvent dans des conditions dangereuses ou se font exploiter pour subsister ou aider leur famille à survivre.

L’Asie compte l’un des pourcentages les plus élevés d’enfants qui travaillent, représentant jusqu’à 11 % de la population active dans certains pays d’Asie du Sud.

Regard sur l’Afrique : les pays d’Afrique ont lutté pour améliorer la santé et l’éducation des

Réduction des taux de mortalité des moins de 5 ans

(décès pour 1 000 naissances vivantes)



Source : UNICEF, *La situation des enfants dans le monde, 1994.*

Parmi tous les aspects du développement, aucun n'est aussi bien accepté ou n'a de pouvoir de mobilisation plus grand que la cause des enfants. Nos enfants représentent l'avenir."

*Boutros Boutros-Ghali,
secrétaire général
des Nations Unies*

enfants; la couverture vaccinale a fait plus que doubler dans certains pays par rapport à 1985 et les taux d'inscription à l'école primaire sont passés de 46 % en 1970 à 68 % en 1990. Cependant, la crise économique qui frappe l'Afrique, le fardeau de plus en plus lourd de la dette, les catastrophes naturelles et la persistance de plusieurs conflits armés d'une extrême violence rendent ces succès fragiles.

Près de 220 millions de personnes, soit la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne, vivent dans la pauvreté et sont dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux.

La somme de plus de 10 milliards de dollars versée chaque année par les pays d'Afrique subsaharienne pour rembourser le service de la dette est trois fois supérieure au budget affecté à la santé.

Tout le monde estime qu'il est urgent d'alléger la dette de l'Afrique et d'accorder une aide significative au nouvel Agenda pour le développement de l'Afrique dans les années 90, établi par l'ONU.

Le sida et les jeunes : la pandémie du sida menace d'inverser certains progrès réalisés dans le domaine de la santé et du bien-être des enfants. On estime qu'approximativement un million d'enfants sont infectés par le virus responsable du sida et que, d'ici à l'an 2000, près de 10 millions d'enfants seront orphelins, leurs parents ayant succombé à la maladie.

Comme ce sont surtout les jeunes qui risquent de contracter la maladie, les agences du système des Nations Unies, ainsi que d'autres organismes des secteurs public et privé offrent une assistance aux pays dans les secteurs de l'éducation, de l'apprentissage de connaissances utiles et des services de santé destinés aux jeunes les plus menacés.

Conflits armés : les nombreux conflits armés qui secouent la planète fragilisent les progrès déjà accomplis et menacent le développement futur. Le nombre de réfugiés s'élève actuellement à 18 millions, 24 autres millions de personnes étant déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Les enfants ont été les principales victimes des conflits armés au cours de la dernière décennie, avec plus de 1,5 million de morts, plus de 4 millions de blessés ou d'handicapés et près de 12 millions de sans-abri. On estime que

10 millions d'enfants souffrent de traumatismes psychologiques provoqués par la guerre. Les 100 millions de mines terrestres qui, selon les estimations, ont été posées dans 60 pays tuent ou blessent des centaines d'enfant chaque mois.

L'UNICEF a été le premier à préconiser des "journées de tranquillité" et des "couloirs de paix" pour aider les enfants victimes de la guerre, à organiser des programmes pour traiter les traumatismes psychosociaux et des programmes d'éducation pour le développement, afin de lutter contre les préjugés et d'inculquer aux enfants des connaissances en matière de résolution des conflits.

20 %-20 % : Mobiliser des ressources pour l'avenir

Afin de soutenir les engagements pris envers les enfants du monde entier, l'UNICEF appuie la stratégie "20 %-20 %" proposée par le Programme des Nations Unies pour le développement en 1991. Dans le meilleur des cas, la part du budget des pays en développement et des donateurs internationaux actuellement affectée à la satisfaction des besoins humains fondamentaux n'excède pas 10 %. Aux termes de la stratégie 20 %-20 %, les pays en développement et les donateurs devraient faire passer ce taux à 20 %, afin d'affecter les ressources supplémentaires nécessaires pour offrir un avenir plus lumineux aux enfants et à l'ensemble de l'humanité.

Documents à consulter :

La situation des enfants dans le monde, UNICEF (publication annuelle).

Le progrès des nations, UNICEF (publication annuelle).

Les fillettes et les femmes : priorité de développement pour l'UNICEF, UNICEF, 1994.

Pour de plus amples informations contacter :

M. Paul Altesman

Fond des Nations Unies pour l'enfance
(UNICEF)

Bureau H-13F

Three UN Plaza

New York, NY 10017

Tél. : (212) 326-7033



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



ORGANISATION DES
ÉTATS UNIS



La jeunesse : donner forme à l'avenir de société

La démographie de la jeunesse

♦ En 1985, Année internationale de la jeunesse, le nombre des jeunes s'élevait à 941 millions, soit 19,4 % de la population mondiale. En 1995, leur nombre est évalué à 1,03 milliard, soit 17,8 % de la population mondiale. En 2025, les jeunes seront au nombre de 1,36 milliard, mais ne représenteront plus que 16 % de la population mondiale. Ainsi, malgré une augmentation de leur nombre absolu, la proportion des jeunes dans la population mondiale est en voie de régression marquée.

♦ La majorité des jeunes vivent dans les pays en développement, où leur nombre est passé de 756 à 833 millions durant la période 1985-1989. Le taux moyen de croissance annuelle était pendant la même période de 2,0 %, c'est-à-dire inférieur au taux de 2,8 % enregistré durant les cinq années précédentes.

♦ Si quatre jeunes sur cinq vivaient dans les pays en développement au milieu des années 80, la proportion correspondante est passée à cinq sur six dix ans plus tard. Selon les évaluations de l'ONU, 84,1 % des jeunes du monde entier vivaient en 1985 dans les pays en développement. En 1995, cette proportion passera à 85,9 %; et en 2025, elle atteindra presque 88 %.

Les problèmes

Les difficultés qu'affronte la population des pays en développement pèsent encore plus lourd sur les jeunes en raison d'une série de facteurs : manque de possibilités adéquates d'éducation et de formation, chômage, délinquance juvénile et abus des drogues, insuffisance des installations et services sanitaires, etc. Cet état de choses a un effet doublement négatif en ce que les jeunes constituent la principale ressource humaine aux fins du développement; ils sont, en de nombreux secteurs, les agents clés du changement social et des innovations techniques.

Les jeunes, ressource de plus en plus rare dans les pays développés

S'ils constituent une proportion relativement plus faible de la population, les jeunes des pays industrialisés demeurent une catégorie sociale accablée par diverses incertitudes quant à son avenir et à laquelle ne sont offertes que d'insuffisantes perspectives d'épanouissement individuel ; facteurs qui alimentent l'exclusion, la marginalisation et les conduites socialement déviantes.

Comme les données démographiques font apparaître une proportion croissante de personnes âgées n'exerçant aucun emploi, la charge économique et sociale retombe toujours plus lourdement sur les rangs clairsemés des jeunes. Depuis la période 1985-1989, la proportion des jeunes a continué de diminuer dans les pays développés à une moyenne annuelle de 0,8 %, taux supérieur à celui enregistré pendant la période 1980-1984 (0,6 %).

En 1990, les jeunes des pays développés étaient au nombre de 179 millions, contre 187 millions en 1985. Selon les prévisions, le pourcentage des jeunes dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord tombera de 15 % en 1990 à 12,4 % en 2025.

Les jeunes, proie de la pauvreté

Les adultes ne sont pas la seule proie de la pauvreté; les jeunes constituent une catégorie de victimes particulièrement vulnérable. De fait, dans toutes les régions du monde, les jeunes figurent au nombre des pauvres. En théorie, les jeunes mènent une existence protégée à l'intérieur du cercle familial, mais ils sont contraints en nombre croissant de diriger une famille qui leur appartient en propre. Bien des familles subsistent au-dessous du niveau de revenu nécessaire à un mode de vie décent. Pris dans l'étau de la pauvreté, les jeunes sont privés de tout accès à des possibilités qui pourraient contribuer à assurer non seulement leur

développement individuel, mais aussi celui des sociétés dont ils font partie.

En 1987, les deux tiers des jeunes du monde entier vivaient dans des pays dont le PIB par habitant est égal ou inférieur à 1 000 dollars. En outre, durant la "décennie perdue" des années 80, les quatre cinquièmes des jeunes du monde vivaient dans des pays où le PIB par habitant augmentait à raison de moins de 10 dollars par an. Durant toutes les années 80 et 90, alors que 12 % seulement de tous les jeunes du monde résidaient dans des pays à PIB élevé (plus de 10 000 dollars par an), 13 % vivaient dans des pays à faible PIB compris entre 1 000 et 3 000 dollars par an, et une majorité écrasante de 65 %, dans des pays ayant le PIB le plus bas, soit moins de 1 000 dollars par an.

Les jeunes sont souvent les derniers à bénéficier du progrès général. Privés des ressources de base, les jeunes ne peuvent participer pleinement à la vie de leurs communautés et de leurs nations. Pour la même raison, leur accès à l'éducation et à l'acquisition de savoir-faire est également compromis. La pauvreté ruine les aspirations de millions de jeunes dans le monde entier et a pour conséquences la maladie, l'analphabétisme, l'aliénation, l'abus et le trafic de drogue, ainsi que la criminalité.

De nombreux gouvernements, en particulier ceux des pays en développement, ont le plus grand mal à faire face aux multiples défis que leur lancent le changement rapide du climat économique, le mouvement imprévisible des forces du marché, la dette nationale et l'impact social de l'ajustement structurel, le gonflement des populations, la répartition inégale des ressources naturelles, les catastrophes naturelles ou causées par l'homme qui surviennent à l'improviste. Devant répondre à des impératifs trop nombreux avec des ressources trop maigres, ils ne peuvent satisfaire aux besoins des jeunes, cela au détriment du développement à long terme.

Jeunes sans emploi

Le chômage et le sous-emploi des jeunes sont des traits saillants communs à la plupart des sociétés. Pour les jeunes des pays en développement, surtout en Afrique, c'est là un problème essentiel. Dans les années 80, le taux de chômage des jeunes dépassait 20 % dans cette

région. Même dans les pays industrialisés, le chômage des jeunes est en voie d'augmentation : en 1992, ils représentaient 14 % du nombre total de chômeurs aux États-Unis; 15 % au Royaume-Uni; 33 % en Italie; et 34 % en Espagne.

Le chômage des jeunes prend des proportions plus inquiétantes compte tenu du ralentissement économique en cours et du déséquilibre social qui affecte de nombreux pays dans le monde entier. Compte tenu du marasme ambiant, les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver des emplois.

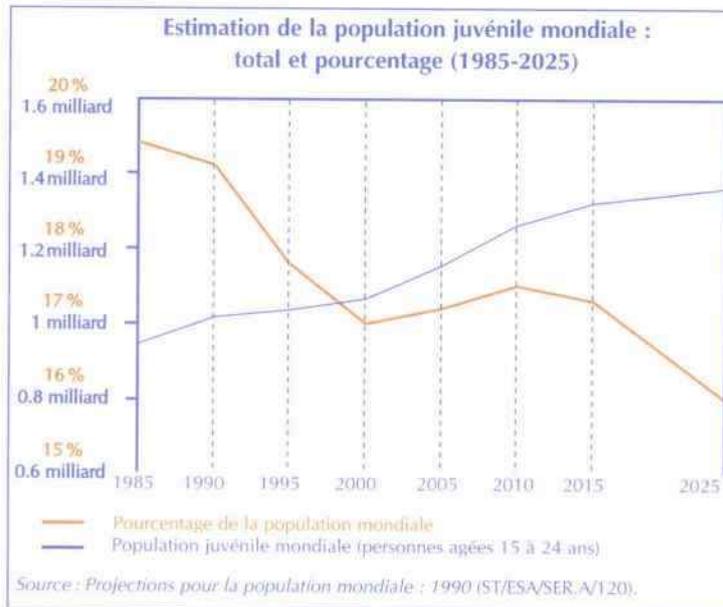
Dans les pays développés comme dans les pays en développement, y compris les pays en transition de l'Europe de l'Est, la création d'emplois productifs pour tous les groupes sociaux, et surtout l'accès des jeunes au marché du travail, constitue une tâche redoutable pour les politiques de développement social, qui doivent prendre en charge les aspects non seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs du travail.

L'augmentation du nombre des emplois productifs est un objectif qu'il importe de poursuivre en raison de ses implications pour le développement social. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes sûrs afin d'orienter les ressources vers la création d'emplois productifs.

Les jeunes, main-d'œuvre de l'avenir, subissent fortement l'effet des changements structurels et technologiques qui surviennent à un rythme sans cesse plus rapide. C'est pourquoi toutes les stratégies nationales, régionales et internationales d'augmentation du nombre des emplois productifs doivent concevoir des moyens efficaces de préparer les jeunes à s'intégrer à la main-d'œuvre en tant que travailleurs compétents et responsables.

Les jeunes en marge

Dans les années 90, la délinquance juvénile est devenue un problème d'ampleur mondiale et d'extrême gravité. La fréquence croissante des actes criminels imputables aux jeunes, dans de nombreux pays, pourrait bien résulter de certains problèmes socio-économiques souvent liés au développement — pauvreté, croissance démographique rapide, pénurie de logements, industrialisation, urbanisation, chômage et sous-emploi des jeunes, dissolution de la cellule familiale, érosion des valeurs tradition-



nelles, influence néfaste des médias, affaiblissement des réseaux communautaires de soutien, insuffisance des services sociaux et incapacité du système éducatif à relever de nouveaux défis. Les jeunes sont moins capables que tout autre groupe de subvenir à leurs propres besoins et, pour cette raison, se trouvent souvent marginalisés et particulièrement exposés à souffrir de la pauvreté.

En présence d'une toile de fond aussi sombre, il est nécessaire de mettre en œuvre une politique d'intégration sociale visant à ouvrir à tous des perspectives d'avenir. La politique sociale et le développement ont pour mission critique d'assurer aux jeunes l'accès aux soins de santé et au logement. La mortalité juvénile, le sida et les autres maladies sexuellement transmissibles, la toxicomanie et l'alcoolisme, ainsi que les autres types de maladies, sont les principaux dangers qui menacent la santé des jeunes. Le nombre insuffisant de logements disponibles, si on le compare à celui des jeunes, indique qu'ils affrontent aussi un grave problème sur ce plan.

Quelques approches

Les données et les chiffres rappelés ci-dessus montrent à l'évidence que les jeunes ont besoin d'être soutenus pour jouer un rôle central dans leurs sociétés respectives. Ce soutien doit prendre notamment les formes suivantes : a) formulation de stratégies visant à éliminer la pauvreté, l'accent étant mis en particulier sur les jeunes; b) augmentation du nombre des emplois productifs, à attribuer en premier lieu

aux jeunes en tant que groupe cible; c) élaboration de politiques d'intégration sociale faisant place aux besoins, problèmes et aspirations des jeunes. L'Année internationale de la jeunesse (1985), qui, avant le Sommet social, a privilégié les jeunes, fondait ses stratégies sur trois thèmes distincts, quoique solidaires : participation, développement, paix. L'Année visait par ailleurs les quatre objectifs ci-après : faire mieux prendre conscience de la condition des jeunes; promouvoir les activités des jeunes en tant que partie intégrante du développement

économique et social; élargir la participation active des jeunes à la société; et promouvoir, parmi les jeunes, les idéaux de paix.

Les moyens mis au service de ces fins étaient les suivants : examiner et évaluer la condition des jeunes; évaluer et améliorer les politiques existantes à l'égard de la jeunesse; élaborer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes si besoin est; mobiliser des ressources aux fins d'appliquer ces politiques et programmes, promouvoir et renforcer l'échange d'informations sur les questions relatives aux jeunes.

Une stratégie d'ensemble destinée à réaliser ces objectifs était inhérente à la conception de l'Année internationale de la jeunesse, source commune de trois cadres parallèles, qui comportaient chacun une triade de composantes.

♦ **Cadre thématique** : Les thèmes de la participation, du développement et de la paix offraient trois catégories normalisées à travers lesquelles il était possible d'analyser les questions relatives aux jeunes dans les diverses sociétés. Traduisant les idéaux et aspirations des jeunes, ces thèmes renforçaient aussi les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies.

♦ **Cadre spatial** : Les thèmes offraient un concept dynamique d'action intégrée qui devait se situer dans le deuxième cadre, le cadre spatial. Le vaste espace social consacré aux activités de la jeunesse suscitait des paramètres opérationnels aux niveaux national, régional et international.

♦ **Cadre temporel** : Ce troisième cadre mettrait en relief les activités entreprises avant, pendant et après la célébration de l'Année (à savoir la planification à long terme et la formulation d'une stratégie pour l'avenir).

Les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse ont été formulés dans un instrument international intitulé *Principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse*, qui sert de cadre conceptuel aux activités concernant la jeunesse. Ces objectifs ont été ultérieurement perfectionnés en vue de leur intégration dans un *Programme d'action mondial pour la jeunesse jusqu'à l'an 2000 et au-delà*, que l'Assemblée générale doit approuver lors de sa cinquantième session, en 1995.

Le Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendra du 6 au 12 mars 1995 à Copenhague, contribuera de manière décisive à faire mieux saisir tant la détresse que le potentiel de la jeunesse du monde. En confirmant l'inscription dans son Programme d'action des préoccupations relatives à la jeunesse, le Sommet apportera à ces questions un soutien politique, économique et social fort nécessaire.

Priorités futures

Outre les passages relatifs à la jeunesse dans la Déclaration finale et le Programme d'action du Sommet social, le Programme d'action mondial pour la jeunesse proposera une orientation et une direction globales, l'accent étant mis sur

huit questions prioritaires qui intéressent directement les jeunes : éducation, emploi, pauvreté et faim, santé des adolescents, environnement, abus des drogues, délinquance juvénile et activités de loisir. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse précisera les préoccupations spécifiques liées aux questions relatives à la jeunesse et proposera une série d'activités ciblées.

Lectures complémentaires

- ♦ Année internationale de la jeunesse, 1985 : *Principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse* (A/40/256)
- ♦ *La situation de la jeunesse dans les années 90 : tendances et perspectives* (ST/CSDHA/21), 1993
- ♦ *Statistical Charts and Indicators on the Situation of Youth: 1970-1990* (ST/ESA/STAT/SER.Y/6), 1992
- ♦ *Programme mondial d'action pour la jeunesse* (à paraître en 1995)

Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Département de la coordination
des politiques et du développement durable
Division de la politique
sociale et du développement
Sous-programme de la jeunesse
Bureau DC2-1306
Organisation des Nations Unies
New York, NY 10017 (Etats-Unis)
Tél. : (212) 963-3238
Fax : (212) 963-3062



**SOMMET
MONDIAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

**Attaquer
la pauvreté**

**Bâtir
la solidarité**

**Créer
des emplois**



NATIONS UNIES

Les familles, cœur de la société

Les familles se sont traditionnellement placées au cœur de la société, sur les plans tant sociologique que symbolique. Mais de quoi se compose effectivement une "famille" dans le monde en évolution rapide d'aujourd'hui ? Dans les recensements de population et d'autres sources de données, une famille/un foyer est défini comme "un groupe de deux personnes au moins vivant ensemble, qui se procurent en commun les aliments et autres articles essentiels à la vie, et qui sont unies par le sang, l'adoption ou le mariage (y compris les unions libres)".

La situation

La composition et les caractéristiques des familles diffèrent infiniment d'une société à l'autre et à l'intérieur d'une même société. Par exemple :

- ◆ Les familles varient par le nombre moyen de leurs membres dans un pays donné, de 2,2 en Suède et au Danemark à 7,1 en Iraq;

- ◆ Si la majorité des adultes sont mariés à l'âge de 30 ans dans les pays industrialisés, l'âge moyen des femmes au moment du mariage diminue brutalement dans les pays en développement; la moitié des femmes en Afrique, 40 % en Asie et 30 % en Amérique latine sont déjà mariées à l'âge de 18 ans. Dans le sous-continent indien, certaines le sont dès l'âge de 10 ou 11 ans;

- ◆ La paternité se vit souvent hors de la présence des enfants. Au niveau mondial, les pères passent en moyenne moins d'une heure par jour seuls avec leurs enfants, six minutes par jour à Hong Kong. Aux Etats-Unis, seulement 4 pères sur un échantillon de 3 600 couvert par une étude prenaient soin de leurs enfants à temps complet;

- ◆ Il devient de plus en plus courant en de nombreuses régions de devenir parent hors d'une union légale : par exemple, au Royaume-Uni, la moitié des enfants nés en 1990 avaient pour mère une femme célibataire;

- ◆ La proportion des enfants de moins de 5 ans dans l'ensemble de la population varie de plus de 20 % dans des pays africains en développement comme la Côte d'Ivoire, le Rwanda et le Malawi, à 5,5 ou 5 % dans certains pays industrialisés, comme le Japon et l'Italie, respectivement;

- ◆ La violence dans la famille tend aussi à se répandre : on évalue à 4 % la proportion des enfants, aux Etats-Unis et en Europe occidentale, qui sont chaque année victimes d'actes de violence graves commis à l'intérieur du foyer;

- ◆ La proportion des personnes âgées (à partir de 60 ans) varie d'un minimum de 2,1 % au Koweït, ou moins de 5 % dans des pays comme la Zambie, la Syrie et Sri Lanka à des maximums dépassant 20 %—un cinquième de la population totale—dans de nombreux pays d'Europe occidentale (par exemple, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Suède et Suisse);

- ◆ Même dans les pays dits "développés" de l'Union européenne, un cinquième des personnes âgées vivent dans une pauvreté relative, souvent isolées dans des ghettos urbains et sans le soutien d'une structure familiale étendue.

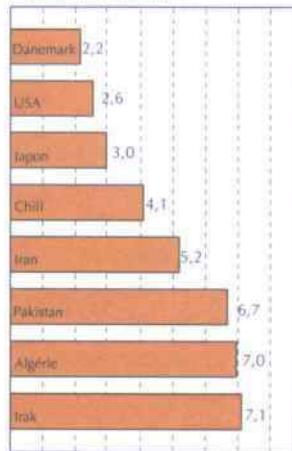
Les problèmes

Ce qui précède montre clairement que les familles ont partout besoin d'être soutenues pour remplir leurs fonctions vitales et pour répondre aux exigences dictées par l'évolution du monde. La condition de sans-logis et la faim, la pauvreté et la maladie, le chômage et l'exclusion de la société, les abus commis contre les droits de l'homme, la criminalité et la violence, tels sont quelques-uns seulement des graves problèmes que les familles affrontent dans le monde entier jour après jour. Ils prélèvent un lourd tribut sur les individus et les familles, compromettant gravement la capacité des communautés et des nations de réaliser pleinement leur potentiel.

Fundação Cuidar o Futuro

Dimension moyenne de la famille

Nombre de ses membres



Source : United Nations Statistical Chart on World Families (ST/ESA/STAT/SERS/Y/7), 1993.

En l'absence de mécanismes de rechange, l'érosion de l'Etat providence a imposé aux familles de terribles charges, alourdissant les responsabilités qu'elles n'avaient jamais cessé d'assumer pour prendre en charge les membres vulnérables de la société. L'évolution de la situation économique, la compression des dépenses et les programmes d'ajustement structurel se répercutent sur la capacité des familles de remplir leur rôle avec efficacité. Quand les filets de sécurité sociale sont inadéquats ou cessent de fonctionner, ce sont les femmes qui doivent inévitablement combler la lacune ainsi créée.

Pauvreté : Parmi les maux d'origine sociale qui mettent les familles en danger, aucun n'est plus omniprésent ni destructeur que la pauvreté. Environ 20 % de la population mondiale vivent dans une pauvreté abjecte et luttent pour couvrir leurs besoins fondamentaux. La pauvreté suscite maints problèmes au sein de la famille, et pourtant c'est essentiellement à l'aide de la famille que les pauvres s'efforcent d'en neutraliser les effets. Certains types de familles, notamment les familles monoparentales, sont considérablement surreprésentées parmi les pauvres de nombreux pays. Par exemple :

- ♦ Aujourd'hui, entre un quart et un tiers des foyers du monde entier sont dirigés par un seul parent, ou par une femme dans 90 % des cas;

- ♦ Dans certains pays des Caraïbes, les foyers dirigés par une femme représentent près de la moitié des familles.

Chômage : Durant les années 90, l'accroissement de la population mondiale se situera pour plus de 80 % dans les villes. En même temps que l'exode rural s'intensifie, les familles sont déchirées ou doivent faire face à des situations de plus en plus difficiles, dont le chômage n'est pas la moindre. La moitié de l'humanité est déjà urbanisée et la migration des zones rurales vers les zones urbaines modifie rapidement le comportement des familles : dans la plupart des villes du monde en développement, 70 à 95 % des nouveaux logements sont construits sans permis, parce que les familles ne peuvent pas accéder au secteur du logement structuré.

Les pays industrialisés ne sont pas à l'abri; par exemple, une récente conférence des maires patronnée par le PNUD a révélé :

- ♦ Que la majorité des 130 maires participant à cette conférence voit dans le chômage leur préoccupation première;

- ♦ Qu'à Helsinki le chômage frappe 18 % de la population, et les autorités municipales ont exprimé l'inquiétude que le chômage des jeunes ne conduise à "une marginalisation permanente de notre jeunesse".

Les familles sont souvent contraintes d'adopter des stratégies d'adaptation qui portent atteinte à la santé des individus et des sociétés. Quand la situation économique oblige certains membres d'une famille à émigrer à la recherche d'un emploi, quand les mécanismes politiques de solution des problèmes s'enrayent et que les différends sont réglés par la guerre, quand les excès de la consommation ravagent l'environnement et que la pauvreté atteint les proportions inouïes que l'on constate aujourd'hui dans certaines parties du monde, la survie même des familles est compromise.

Désintégration sociale : Nous assistons, dans une large mesure, à ce que l'on pourrait appeler une réorganisation de la famille à mesure que s'accélère le rythme des changements auxquels elle est soumise. Ce phénomène se reflète dans le rétrécissement des familles étendues en familles nucléaires ou monoparentales, qui s'est produit en l'espace de quelques décennies. Cependant, les politiques et programmes familiaux sont souvent en retard, notamment en ce qui concerne l'égalité entre les sexes et les droits des membres de la famille les plus vulnérables. L'un, parmi d'autres, des tragiques exemples de cet état de choses réside dans l'épidémie de VIH/sida, qui frappe durement les familles en de nombreuses parties du monde :

- ♦ Plus d'un million d'enfants porteurs du VIH sont déjà nés;

- ♦ Les prévisions relatives aux pays d'Afrique centrale et orientale donnent à penser que, durant les années 90, plus de 5 millions d'enfants deviendront orphelins à cause du sida;

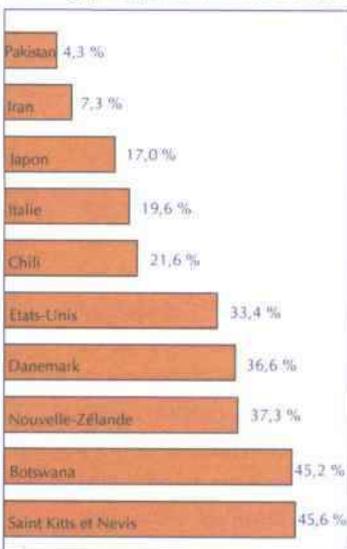
- ♦ Beaucoup de ces enfants devront prendre soin de parents malades ou mourants, et bien des grands-parents devront prendre soin d'eux; l'OMS évalue à 10 millions le nombre d'enfants dont les parents seront morts du sida d'ici à 2000.

Quelques approches

La famille, unité de base de la société dans tous les pays, est dans certaines régions en danger d'extinction. Néanmoins, parce qu'elle est la source première d'éducation et de soins, ainsi que le lieu de transmission des valeurs, de la

Foyers dirigés par une femme

Pourcentage par rapport au nombre total de foyers



Source : United Nations Statistical Chart on World Families (ST/ESA/STAT/SERS/Y/7), 1993.

culture et de l'information, il faut venir en aide à l'institution sociale de la famille, qui offre la base d'une approche plus globale du processus de développement social, pour le bien de la société tout entière.

L'image idéale de la famille en fait une oasis d'affection au milieu d'un monde fondé sur la compétition. On y prend soin des membres jeunes, âgés, malades ou handicapés. Même dans les pays industrialisés, les familles demeurent une institution vouée à l'expression des relations affectives fondamentales. La capacité productive et la stabilité des sociétés sont tributaires, dans une large mesure, de la manière dont les familles donnent corps à ces relations. Elles sont le groupe social qui est responsable en premier lieu de prendre en charge, protéger et socialiser les jeunes.

En tant qu'environnement immédiat des générations futures, les familles sont, avant toute chose, le milieu fondamental dans lequel les enfants acquièrent les connaissances et les aptitudes qui leur serviront, une fois parvenus à l'âge adulte. La compréhension et le souci d'équité entre membres de générations différentes sont les principes de base d'une société civile juste, en même temps qu'une condition essentielle de toute vie familiale saine.

Il est également au sein des familles qu'il faut apprendre et pratiquer la tolérance, condition préalable de compréhension entre les cultures, les nations et les races dans le cadre d'une société plus vaste. C'est au sein des familles qu'il faut apprécier les besoins des groupes minoritaires, des migrants et des réfugiés, instrument fondamental de l'apprentissage de la tolérance et de la paix.

Dans un contexte élargi, les familles jouent un rôle vital en tant que productrices et consommatrices. En tant qu'employeurs de micro-entreprises, les familles contribuent à l'entretien et au développement de sociétés saines en parant aux effets néfastes du chômage. Il faut reconnaître et renforcer le rôle des familles sur le plan de la "protection des employés" pour soutenir la création de nouveaux emplois productifs.

Les relations entre la famille et le lieu de travail, le respect de l'égalité des sexes dans l'emploi, les soins aux enfants, la répartition des travaux domestiques au foyer et les responsabilités touchant à la prise en charge des

membres vulnérables de la société constituent autant d'aspects solidaires. Pour souligner cette vérité, l'Assemblée générale des Nations Unies a, par sa résolution 44/82 du 8 décembre 1989, proclamé 1994 Année internationale de la famille, qui a pour thème : "La famille : ressources et responsabilités dans un monde en évolution". La devise de l'Année, "Construire la plus petite démocratie au cœur de la société", traduit le rôle charnière qui est celui des familles à fin d'assurer le bien-être de la société et exprime la conviction que les familles doivent offrir un environnement où tous leurs membres jouissent de la plénitude de leurs droits d'être humains, condition préalable de leur propre épanouissement.

L'un des principaux objectifs de l'Année est d'assurer l'égalité des sexes au sein de la famille et un partage égal des responsabilités, qu'il s'agisse de la procréation ou de la production. Le double fardeau du travail rétribué et des tâches domestiques non rétribuées, y compris la procréation, retombe principalement sur les femmes. Sans égalité entre les sexes, il ne saurait y avoir de "démocratie au cœur de la société".

Les priorités futures

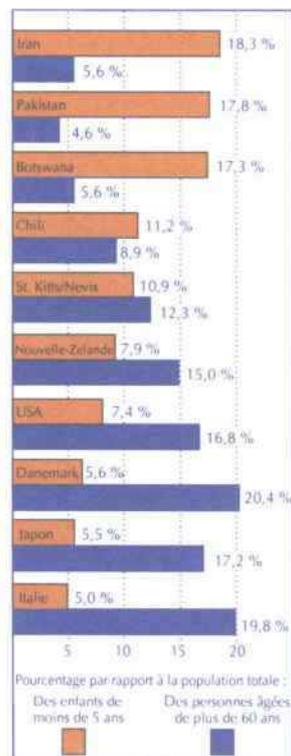
Les futurs programmes et politiques socio-économiques ou de développement auront inévitablement un effet sur les familles. En conséquence, on ne saurait déterminer les grandes orientations sans en considérer l'impact sur les familles. Même si une politique ne les vise pas en particulier, il convient d'encourager les organismes et organisations, gouvernementaux ou non gouvernementaux, nationaux ou internationaux, à reconnaître que leurs décisions et actions auront généralement un impact sur les familles, sur la forme que les familles revêtiront, sur leurs chances de survie, sur leur succès plus ou moins grand dans les fonctions d'éducatrices et de pourvoyeuses.

Le corollaire de cet objectif réside dans la formulation et l'application de politiques sensibles aux besoins des familles dans des sociétés amies de la famille.

Décrivant le rôle charnière des familles dans le processus de développement social, question clef proposée à la réflexion du Sommet mondial pour le développement social, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré :

Les familles, lieu d'affection et d'affrontement des risques

Le tableau ci-dessous fait apparaître les responsabilités spéciales de la famille envers ses membres vulnérables.



Source : United Nations Statistical Chart on World Families (ST/ESA/STAT/SERS/7/7), 1993.



“A travers l’Année internationale de la famille, nous revenons aux éléments de base de la société humaine, ce qui constitue un pas initial vers un agenda plus clair et plus décisif de justice sociale. Ce n’est que le début d’un processus qui ne sera pas achevé en 1994 ni durant le suivi immédiat de l’Année.

“Nous devons instituer un partenariat avec les familles a fin de formuler un nouveau contrat social qui nous donne les moyens d’affronter les défis du XXI^e siècle dans tous les secteurs de l’activité humaine. Nous devons... rendre aux individus leur juste place dans un développement enrichi par notre diversité et nourri par notre détermination d’instaurer la paix dans le monde.

“C’est dans ce projet que réside l’espoir des familles, partout dans le monde. C’est dans cette vision que réside la promesse d’un monde où chaque famille puisse être un sanctuaire de sécurité, de respect et d’amour.”

Lectures complémentaires :

Brochure d’information : *Année internationale de la famille, 1994 : Construire la plus petite démocratie au cœur de la société.*

Dossier destiné à la presse : *Année internationale de la famille, 1994* (ONU/Département de l’information).

Graphiques statistiques sur les familles du monde (Statistical Chart on World Families) [Division de statistique de l’ONU, numéro de vente : E.93.XVII.9; en anglais seulement].

Pour de plus amples informations, on est prié de se mettre en rapport avec :

Secrétariat de l’Année internationale de la famille, 1994,
Centre international de Vienne,
B. P. 500, A-1400 Vienne (Autriche),
tél.: (431) 21131/4223 ou /5203.
télécopie : (431) 23 74 97.

Sources : Statistical Chart on World Families (Division de statistique de l’ONU, numéro de vente E.93.XVII.9. *Families, celebration and hope in a world of change*, par Jo Boyden en collaboration avec l’Unesco, Gaia Books, Londres, 1993).

Fundação Cuidar o Futuro



**SOMMET
MONDIAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

**Attaquer
la pauvreté**

**Bâtir
la solidarité**

**Créer
des emplois**

Une ère nouvelle s'ouvre pour les personnes âgées

L'«ère du vieillissement», la «révolution grise», «l'humanité à l'âge adulte»: ces expressions et d'autres de même type sont aujourd'hui entrées dans le langage commun et se fondent sur des données statistiques bien nettes.

Au cours des 75 années qui vont de 1950 à 2025, la population mondiale de personnes âgées (c'est-à-dire à partir de 60 ans) sera passée de 200 millions à 1,2 milliard et de 8 à 14 % de la population totale du monde.

Durant la même période, le nombre de vieillards (c'est-à-dire à partir de 80 ans) sera passé de 13 à 137 millions. Bref, entre 1950 et 2025, la population mondiale aura approximativement triplé, le nombre des personnes âgées aura sextuplé et celui des vieillards décuplé.

Nécessité de faire face au défi

Les pays développés, qui sont ceux dont la population vieillit le plus vite, sont en train d'aménager et de préciser leurs politiques et leurs programmes, ainsi que de répondre aux besoins des personnes âgées, ce qui recouvre non seulement les moyens de les prendre en charge, mais aussi ceux d'assurer leur participation continue à la société. Ces pays tentent d'aménager la répartition des dépenses nationales de manière à tenir compte du vieillissement de la population, tant dans les faits que selon les prévisions, et de ses répercussions sur divers secteurs (santé, logement, éducation, protection sociale, emploi et sécurité du revenu).

Les pays en développement, dont il est prévu que la population vieillira encore plus vite dans les prochaines décennies que celle des pays développés dans le passé, ont commencé à introduire progressivement des politiques et des programmes à l'intention des personnes âgées.

Le vieillissement de la population dans les pays en développement constitue un problème critique en raison de deux facteurs : faiblesse de l'infrastructure institutionnelle capable de satisfaire aux besoins d'une population âgée de plus

en plus nombreuse, en chiffres tant relatifs qu'absolus; et incertitude quant à la capacité des familles de continuer à dispenser des soins aux personnes âgées et à leur témoigner la solidarité coutumière, ceci en raison de nombreux changements d'ordre social, tels que les migrations et la participation croissante des femmes à la vie publique et professionnelle.

Un problème capital qui se pose au Sommet

La question du vieillissement constituera un important sujet de débats au Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendra en mars 1995 à Copenhague (Danemark). L'Assemblée générale a proposé au Sommet trois thèmes essentiels : l'intégration sociale, la réduction de la pauvreté et la productivité de l'emploi, dont chacun comporte d'importantes implications en ce qui concerne le vieillissement.

Le Sommet examinera les moyens de maintenir et d'améliorer la participation des personnes âgées aux activités économiques et sociales, de préserver les personnes âgées de la pauvreté et d'adapter les politiques de l'emploi aux besoins des personnes âgées.

Les politiques et programmes recommandés par le Sommet seront intégrés aux activités permanentes du programme des Nations Unies sur le vieillissement.

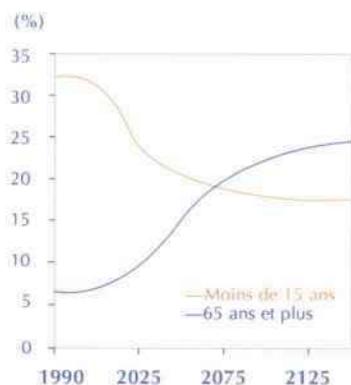
Le défi que pose le vieillissement aux gouvernements tant des pays développés que des pays en développement présente deux aspects connexes : premièrement, l'impact d'ensemble du vieillissement de la population sur tous les secteurs et toutes les générations; deuxièmement, la situation des personnes âgées dans leur statut et leurs rôles traditionnels à mesure que la société évolue, qu'il s'agisse des «jeunes vieux» ou des très vieux.

Quand on aborde la question de la situation des personnes âgées dans des sociétés en évolution rapide, il convient de prêter une attention particulière aux droits et aux respon-



NATIONS UNIES

Population mondiale : évolution de la structure par âge entre 1990 et 2150



Note: Fondé sur l'hypothèse de fécondité moyenne.

Source: ONU, Division de la population, *Long-Range World Population Projections: Two Centuries of Population Growth, 1950-2150* (ONU, New York).

sabilités des femmes âgées, des migrants âgés et des réfugiés âgés afin de veiller à ce qu'ils reçoivent leur juste part de droits sociaux et économiques.

En dépit de la complexité de la question, une option nette s'est dégagée durant les dernières années pour les pays développés comme pour les pays en développement : celle de "l'assistance à l'auto-assistance", expression qui recouvre les politiques gouvernementales tendant à soutenir et à faciliter le choix offert aux personnes âgées de demeurer actives au sein de la société en tant qu'agents et bénéficiaires du développement. L'assistance à l'auto-assistance est une option qui reconnaît la dignité et les capacités des personnes âgées en répondant à leurs besoins d'exercer un emploi, d'avoir un revenu assuré et d'être intégrées à la société.

Le rôle de l'Organisation des Nations Unies

Le programme des Nations Unies sur le vieillissement fait intervenir le Secrétariat et un certain nombre d'institutions spécialisées, dont l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'Unesco, etc. Ces activités supposent une coopération avec les Etats Membres, avec les experts et les organisations de personnes âgées aux fins de fixer des normes et de concevoir des politiques et des programmes.

C'est en 1948 que la question du vieillissement a été abordée pour la première fois à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il n'était pas évident alors que la population mondiale allait vieillir de façon si spectaculaire au cours des décennies suivantes. Vingt ans plus tard, en 1969, l'Assemblée générale est revenue sur la question, convoquant en fin de compte une Assemblée mondiale sur le vieillissement qui s'est tenue en 1982 à Vienne (Autriche).

L'Assemblée mondiale a adopté le Plan d'action international sur le vieillissement, qui fut approuvé la même année par l'Assemblée générale des Nations Unies. C'est ce plan, premier instrument mondial relatif au vieillissement, qui oriente le programme de l'ONU. Tous les quatre ans, le Secrétariat de l'ONU procède à une évaluation mondiale des progrès réalisés dans l'exécution du Plan.

Le Programme mondial

En 1992, dix ans après avoir approuvé le Plan d'action international sur le vieillissement, l'Assemblée générale a fait siens une série d'objectifs mondiaux et nationaux — ceux-ci sous forme de suggestions —, relatifs au vieillissement, qui devront être atteints d'ici l'année 2001. L'Assemblée a par ailleurs récemment proclamé le 1^{er} octobre Journée internationale des personnes âgées et l'année 1999, Année internationale des personnes âgées.

Les activités futures du programme des Nations Unies sur le vieillissement tourneront autour de ces manifestations. Il a été décidé que durant la période 1992-2001 une série d'objectifs mondiaux et nationaux — ceux-ci sous forme de suggestions — sur le vieillissement devraient être atteints. Chaque manifestation offre une occasion d'examiner l'impact du vieillissement sur une société donnée et la situation des personnes âgées dans celle-ci.

Les activités proposées pour le 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, comportent des messages de chefs d'Etat, de municipalités et d'organisations; des conférences, des débats organisés par les médias; des démonstrations mutuelles de savoir-faire entre personnes âgées; des débats entre représentants de plusieurs générations; enfin, une participation des élèves des écoles sous forme d'essais et de travaux artistiques. Les thèmes proposés pour les prochaines années, qui s'harmonisent avec les principales "années" ou conférences des Nations Unies, sont les suivants :

1^{er} octobre

- 1994 "Les personnes âgées et la famille"
- 1995 "Les possibilités d'emploi ouvertes aux personnes âgées des deux sexes"
- 1996 "Élimination de la pauvreté parmi les personnes âgées"
- 1997 "Eloge des organisations de personnes âgées"
- 1998 "Soutien des personnes âgées à l'Année internationale de la tolérance"
- 1999 "Vers une ère nouvelle pour les personnes âgées : une société pour tous les âges"

L'Année internationale des personnes âgées (1999) fournira une occasion d'évaluer

les besoins à venir, surtout dans les pays en développement. La Commission des Nations Unies pour le développement social élaborera en 1995 un cadre de la célébration de l'Année. Deux thèmes possibles sont envisagés : "Une ère nouvelle pour les personnes âgées", qui porterait sur la situation des personnes âgées dans des contextes socio-économiques en évolution; et "Une société pour tous les âges", qui porterait sur la complexité des ajustements imposés à l'échelle d'une société par le vieillissement de la population. Il est envisagé d'organiser des programmes de pays, des campagnes internationales, des débats d'experts et des manifestations au niveau local.

Une stratégie pratique sur le vieillissement a été approuvée pour la période 1992-2001. Les objectifs inspirent les initiatives en cours sur le vieillissement et orienteront les quatrième et cinquième évaluations du Plan international d'action sur le vieillissement, que mènera en 1997 et 2001, respectivement, la Commission des Nations Unies pour le développement social.

L'année 2001 marquera le couronnement du siècle au cours duquel les pays développés auront traversé un processus de vieillissement et, en même temps, le point de départ des décennies durant lesquelles les pays en développement sont promis à connaître un vieillissement d'une rapidité sans précédent.

Lectures complémentaires :

- ◆ Plan d'action international sur le vieillissement
- ◆ Objectifs mondiaux concernant le vieillissement pour l'an 2001 : stratégie pratique (A/47/339)
- ◆ Troisième opération d'examen et d'évaluation de l'application du Plan d'action international sur le vieillissement (E/CN.5/1993/7)
- ◆ Principes des Nations Unies pour les personnes âgées
- ◆ Situation mondiale du vieillissement, 1991 (ST/CSDHA/14)

Fundação Cuidar o Futuro



Fundação Cuidar o Futuro



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



NATIONS UNIES

Les réfugiés, victimes de la désintégration sociale

Pendant longtemps encore, la désintégration sociale et la détresse des réfugiés dans leurs manifestations les plus extrêmes pourront se résumer en un seul mot : Rwanda.

En moins de quatre mois, du 6 avril à la fin juillet 1994, l'une des crises les plus soudaines et destructrices que l'histoire ait connues a fait sombrer ce pays minuscule et surpeuplé de 8 millions d'habitants. Durant les premières semaines du drame, la campagne de génocide, apparemment préméditée, a causé la mort d'environ un million de personnes. A la fin du mois d'avril, 50 000 réfugiés ont trouvé asile au Burundi (d'où avaient fui 700 000 réfugiés à peine six mois auparavant), en Ouganda et au Zaïre. Le 28 avril, quelque 250 000 réfugiés rwandais franchissaient les frontières de la Tanzanie en l'espace de vingt-quatre heures; un phénomène que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a décrit, sur le moment, comme "l'exode le plus important et le plus rapide" dont il ait été témoin. Ces qualificatifs ont perdu de leur force quand, à la mi-juillet, un million de réfugiés rwandais ont traversé la frontière zairoise près de la ville de Goma, laissant les organismes de secours totalement débordés. Quatre cent mille autres réfugiés étaient entrés au Zaïre par le sud du pays et 200 000 avaient rejoint le Burundi. En août, on comptait qu'entre la moitié et les deux tiers de la population rwandaise était réfugiée, déplacée ou décédée. Des centaines de villages avaient été désertés et les moissons pourrissaient dans les champs, tandis qu'à Goma les réfugiés mouraient par milliers du choléra et de la dysenterie, entre autres.

Les origines complexes des flux de réfugiés

Les réfugiés sont les symptômes les plus aigus de la désintégration d'une société. Ils forment le dernier et le plus évident maillon d'un enchaînement de causes et d'effets qui définissent l'étendue de la désagrégation sociale et poli-

tique d'un pays. Considérés globalement, les réfugiés constituent le baromètre de l'état de l'humanité.

♦ A la fin 1993, avant le dernier épisode du drame rwandais, le HCR avait à sa charge 23 millions de réfugiés et autres personnes vivant dans des situations aussi critiques, dont 4,1 millions dans l'ex-Yougoslavie seulement, auxquels il apportait protection et assistance.

♦ Si l'on ajoute à cela 26 millions de personnes déplacées dans leur propre pays, on constate qu'à cette date une personne sur 115 dans le monde avait dû fuir son foyer.

♦ Il restait 3,3 millions de réfugiés afghans en République islamique d'Iran et au Pakistan; 1,3 million de réfugiés mozambicains vivaient toujours dans six pays voisins. Dix-neuf autres pays ou régions avaient vu entre 100 000 et un million de leurs citoyens se réfugier à l'étranger.

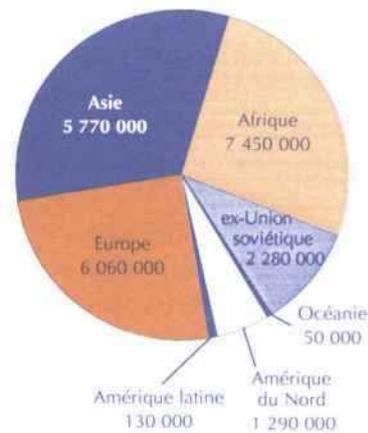
♦ L'Iran arrivait en tête pour le nombre de réfugiés accueillis : 1,85 million d'Afghans et 645 000 Iraquiens, soit 2,5 millions de personnes au total. Le Pakistan comptait 1,5 million de réfugiés. Suivait une liste de trente-deux pays abritant entre 100 000 et 1 million de réfugiés, dont dix-huit sur le continent africain, cinq en Asie, cinq en Europe, deux en Amérique du Nord et deux également dans l'ex-Union soviétique.

♦ Au total, 47 Etats ou régions—un quart des pays du monde—avaient accueilli ou engendré plus de 100 000 réfugiés.

♦ Huit pays accueilleraient et engendraient simultanément plus de 100 000 réfugiés : l'Azerbaïdjan, la Croatie, l'Iraq, le Burundi, l'Éthiopie, le Libéria, le Rwanda et le Soudan.

Les causes immédiates qui déclenchent des flux de réfugiés de cette ampleur sont invariablement les guerres et les violations massives des droits de l'homme. Depuis la fin de la guerre froide, presque tous les conflits sont d'ordre essentiellement ou entièrement interne.

Statistiques sur les réfugiés dans le monde*



* Ces statistiques incluent les personnes qui se trouvent dans des situations assimilables à celles de réfugiés et relèvent de la compétence du HCR. Elles n'incluent pas les réfugiés palestiniens relevant du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Source : HCR.

Les causes profondes qui entraînent à terme les explosions de violence et les exodes se présentent souvent comme un mélange complexe de facteurs sociaux, politiques, économiques et écologiques étroitement liés. Pauvreté et pression démographique faisant naître les rivalités autour de maigres ressources, criantes inégalités sociales, politiques tendant à diviser ou à exclure, prolifération des armements, inadéquation ou déclin des autorités centrales et locales sont autant d'éléments pouvant entrer en jeu. Les ingrédients varient d'une situation à l'autre, mais le résultat — destruction, mort et exode — est toujours désespérément le même.

Un flot croissant de réfugiés

Le HCR fut créé en 1951 avec le mandat de protéger et porter secours aux réfugiés, les laissés pour compte de la seconde guerre mondiale, principalement, tout en recherchant des solutions permanentes à leurs problèmes. On avait imaginé que l'organisation serait temporaire — sa durée de vie initiale ne devait pas dépasser trois ans — par un optimisme déplacé qui voulait qu'une fois résorbé l'exode massif provoqué par cette "der des ders" le phénomène des réfugiés appartiendrait dans son ensemble au passé. Depuis le milieu des années 70, le nombre des réfugiés est monté en flèche à travers le monde :

◆ En 1976, le HCR s'occupait de 2,8 millions de réfugiés.

◆ En 1980, ce chiffre avait triplé atteignant 8,2 millions.

◆ Depuis 1986, date à laquelle le HCR prenait en charge 12,4 millions de personnes, le nombre total de réfugiés dans le monde a augmenté d'un million et demi en moyenne par an.

Depuis la fin de la guerre froide, la nature de la plupart des situations propices à l'apparition de réfugiés a évolué, mais la tendance générale, inexorablement à la hausse, s'est plutôt accentuée à mesure que des Etats se sont fragmentés sous la poussée sanglante de facteurs historiques ou ethniques. De plus, le phénomène de l'exode s'est étendu à de nouvelles zones telles que le Caucase ou l'Asie centrale.

Parmi les Etats qui ont accédé à l'indépendance ces dernières années, plusieurs ont d'ores et déjà subi d'énormes préjudices : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Géorgie et le Tadjikistan, par exemple, ont tous été victimes de conflits majeurs provoquant l'exode de réfugiés ou des vagues massives de déplacements internes. Dans tous ces pays, les bouleversements politiques, sociaux et économiques qui ont accompagné l'indépendance ont accentué le caractère tribal ou nationaliste des conflits, à des degrés divers. En revanche, d'autres Etats nouvellement indépendants, dont de nombreux pays d'Europe orientale, mais aussi la Namibie et l'Erythrée, ont su ménager leur transition

Les dix principaux pays d'asile

Iran (Rép. islamique d)*	2 400 000
Zaïre*	1 580 000
Pakistan	1 480 000
Etats-Unis	950 000
Soudan	750 000
Guinée	580 000
Tanzanie*	540 000
Rép. féd. de Yougoslavie*	450 000
Canada	340 000
Arménie	340 000

Les dix principaux pays d'origine

Afghanistan*	3 270 000
Rwanda*	2 200 000
Iraq	720 000
Libéria	700 000
Somalie	520 000
Erythrée	430 000
Soudan	370 000
Azerbaïdjan	330 000
Angola	330 000
Sierra Leone	310 000

Chiffres au 31/12/1993, à l'exception des chiffres de septembre 1994, qui sont marqués d'un astérisque.
Source : HCR.

Principales opérations de rapatriement

Nombre de personnes rapatriées

Afghanistan	2 600 000
Iraq	1 510 000
Mozambique	1 000 000
Ethiopie	600 000
Burundi	450 000
Rwanda	430 000
Cambodge	387 000
Somalie	380 000
Myanmar	75 000
Viet Nam	64 000
Tadjikistan	41 000
RDP lao	18 500

Chiffres de septembre 1994.
Source : HCR.

d'un régime politique à un autre sans tomber dans l'engrenage fatal des causes qui mènent à la guerre et à l'exode forcé.

Le développement social au cœur de la prévention

Bon nombre de jeunes Etats ne disposent pas des mécanismes sociaux et juridiques élémentaires nécessaires à la protection des droits de l'homme. Ces conditions sont propices au développement d'un nationalisme que viennent exacerber une éducation médiocre, une vision déformée ou vengeresse de l'histoire et l'activité de politiciens sans scrupules prêts à exploiter les tensions ethniques au profit de leurs propres desseins politiques.

Sans un vaste effort de développement social, économique et politique visant à consolider les pays fragiles qui engendrent déjà des réfugiés ou risquent de le faire, il est probable que de nouveaux pays iront rejoindre ceux qui — comme l'Angola, le Rwanda, et l'Afghanistan — ont été pris dans le cercle vicieux de la guerre et de l'exode pendant des années, voire des décennies. L'amélioration du tissu social et l'établissement, à la tête de ces pays, d'hommes politiques responsables — montrant, en particulier, un esprit de conciliation à l'égard des minorités — constituent des facteurs essentiels pour résoudre les problèmes que soulèvent actuellement les réfugiés. Ces éléments peuvent également jouer un rôle fondamental lorsqu'il s'agit d'éviter que des crises demeurées jusque-là à l'état embryonnaire n'atteignent le stade où elles s'accompagnent d'un grand nombre de nouveaux réfugiés.

Les économies en déclin ont aussi, indirectement, des incidences sur les réfugiés. En effet, devant la menace d'une immigration massive où se mêleraient réfugiés et migrants économiques, bon nombre de gouvernements ont réagi en restreignant les conditions d'entrée sur leur territoire. Aux termes de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, a droit à ce statut toute personne "craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques" dans son pays d'origine. Or l'augmentation — supposée ou réelle — du nombre

de migrants économiques se faisant passer pour des demandeurs d'asile a, à son tour, entraîné un durcissement des conditions d'asile, si bien que l'inévitable conséquence est que les véritables demandeurs d'asile se heurtent à un mur de suspicion et voient, de ce fait, diminuer leurs chances d'obtenir le statut de réfugiés.

Pas de solutions durables sans développement

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que l'histoire des réfugiés ne comporte aucune lueur d'espoir. Dans certaines parties du monde — en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est et en Afrique australe, notamment —, l'avènement de la paix a permis, ces dernières années, à un grand nombre de réfugiés de retourner chez eux. Entre début 1990 et fin 1993, environ 7 millions de réfugiés ont regagné leur pays d'origine. Ainsi, le rapatriement volontaire de 370 000 réfugiés cambodgiens, dont beaucoup n'avaient pas revu leur pays depuis plus d'une décennie, s'est achevé à temps pour les élections de mai 1993.

Le rapatriement volontaire constitue généralement la "meilleure solution" pour le HCR, pour la communauté internationale et pour la grande majorité des réfugiés eux-mêmes. Cependant, pour que le rapatriement représente vraiment une solution durable, le pays d'origine doit avoir résolu — le plus souvent par la signature d'un accord de paix ou l'introduction de changements significatifs dans les domaines de la politique et des droits de l'homme — les problèmes politiques qui sont à l'origine de l'exode. Pour autant, la paix et la possibilité de pouvoir retourner dans son pays ne suffisent pas.

En effet, les réfugiés trouvent souvent à leur retour un pays dévasté : villages totalement rasés ; ponts bombardés ; routes et champs minés ; systèmes d'irrigation détruits ; écoles, dispensaires et autres infrastructures de base ruinés. Les populations elles-mêmes — qu'elles aient fui ou qu'elles soient restées au pays — sont souvent découragées à l'idée de devoir repartir pratiquement à zéro.

En août 1994, quelque 900 000 réfugiés mozambicains — sur un total initial de plus de 1,5 million — ont retrouvé un pays brisé par seize années de guerre civile. Comme pour le



Cambodge, le succès de la réinsertion sociale et économique des rapatriés mozambicains, ainsi que des personnes déplacées, que l'on estime à 4 millions dans le pays, dépendra de la poursuite du processus de réconciliation nationale mais aussi de la conception et de la réalisation de programmes de développement social et économique.

Le HCR s'efforce d'aider les réfugiés à retrouver timidement le chemin du développement et de l'autosuffisance. Tant qu'ils résident dans les camps de leurs pays d'asile, le HCR et les autres organismes essaient de mettre en valeur les compétences et les capacités des réfugiés. Des efforts croissants sont entrepris pour améliorer les moyens éducatifs mis au service des enfants et pour enseigner aux adultes — aux femmes, en particulier — des activités génératrices de revenus qui leur serviront non seulement pendant leur séjour dans les camps mais également à leur retour.

Cherchant à augmenter les chances de réinsertion des rapatriés, le HCR a étendu, ces dernières années, l'assistance humanitaire déployée dans les pays d'origine à des projets de petite envergure conçus pour satisfaire quelques-uns des besoins les plus immédiats en matière de développement social des communautés accueillant un grand nombre de rapatriés. Parce qu'ils bénéficient à la communauté tout entière, ces projets tendent à apaiser plutôt qu'à exacerber les tensions qui opposent les rapatriés à ceux qui n'ont jamais quitté le pays. Ils ont également pour objet de tirer parti du savoir-faire des communautés et de leur volonté de reconstruire une société et s'intéressent tout particulièrement au rôle important que jouent les femmes en tant qu'"agents" du développement économique et social.

Toutefois, il reste beaucoup à faire pour faciliter la transition entre opérations humanitaires et programmes de développement. Il faut multiplier les solutions novatrices proposées aux pays d'origine en matière humanitaire. Dans la même optique, puisque l'aide humanitaire est par nature limitée dans le temps et dans sa portée, les stratégies de développement devraient être mieux adaptées aux besoins immédiats aussi bien que futurs des commu-

nautés qui ont beaucoup de peine à assimiler les réfugiés à leur retour.

Le Cambodge et le Mozambique ont entamé leur reconstruction, mais il leur reste encore beaucoup à faire. L'Angola et le Libéria ont été stoppés dans leur élan de reconstruction par la reprise des affrontements.

Relever le Rwanda représentera une mission encore plus délicate. Entre 1959 et 1964 déjà, pas moins de 150 000 personnes avaient fui le Rwanda. En 1973 et en 1990, de nouveaux accès de violence et de persécution jetèrent sur les routes des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées auxquels se sont ajoutés, en 1994, plus de 2 millions de réfugiés. La communauté internationale et les Rwandais eux-mêmes devront fournir d'énormes efforts afin de rompre, une fois pour toutes, le cercle vicieux des massacres et de l'exode. La volonté d'investir dans le développement social constituera un volet essentiel de cette entreprise.

A lire pour en savoir plus :

- ◆ *Les réfugiés dans le monde, 1993 : L'enjeu de la protection*, Paris, Editions La Découverte, 1993, 208 pages. La prochaine édition de ce rapport paraîtra en septembre 1995.
- ◆ *Réfugiés*, revue trimestrielle du HCR.

Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Rupert Colville
Service de l'information
UNHCR
Case postale 2500
1211 Genève 2 Dépôt
Suisse
Tél. : 41 22 739 8506/8494
Fax : 41 22 739 8449

Marie Okabe
Administrateur principal chargé de liaison
UNHCR
Nations Unies
DC1-2610C
New York, NY 10017
Tél. : 212 963 6904
Fax : 212 963 0074



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



NATIONS UNIES

La criminalité se mondialise

Tirant parti des tendances économiques dominantes des années 90, à savoir la mondialisation et la libéralisation des échanges, la criminalité transnationale est devenue une des grandes forces financières du monde qui peut mettre à mal le développement économique et social des grands pays et saper la sécurité internationale.

La Russie offre une illustration particulièrement frappante de la façon dont la criminalité organisée a su mettre à profit les impératifs des années 90 qu'étaient la privatisation, la déréglementation et la compétition acharnée dont faisaient l'objet les investissements, les marchés et les devises fortes :

- ◆ En 1982, le pays comptait quatre banques, qui toutes opéraient sous le contrôle étroit de la Banque centrale soviétique. Aujourd'hui, il y a au moins 2 000 banques, et, jusqu'à une date récente, il était possible d'acheter le droit d'ouvrir une banque pour le prix d'une voiture de luxe. Nombre d'entre elles, sinon toutes, ne seraient que la façade d'organisations criminelles.

- ◆ Selon un rapport établi en vue d'une conférence internationale sur le blanchiment de l'argent qui s'est tenue en juin 1994, les syndicats russes du crime et les groupes se livrant au blanchiment de l'argent pour le compte de syndicats internationaux "achètent des bons de privatisation ou tout simplement des entreprises et s'assurent ainsi le contrôle d'un grand nombre de sociétés".

- ◆ Des roubles, des armes de contrebande et des métaux précieux valant des milliards de dollars sortent du pays chaque mois sans faire l'objet de la moindre réglementation, tandis qu'on note un afflux considérable d'argent dit noir (d'origine criminelle) ou gris (provenant de manipulations comptables).

"La manipulation dont le rouble fait l'objet à des fins spéculatives donne lieu à de nombreuses explications fondées sur l'idée d'un complot", observe Guy Dunn de Control Risks Group, un cabinet de consultants ayant son siège à Londres. "Ce qui est certain, c'est que le système monétaire manque à ce point de maturité et que le montant des flux financiers illicites qui entrent dans le pays ou qui en sortent est à ce point important que le sys-

tème financier russe est l'otage de la mafia." Lors de la crise monétaire d'octobre 1994, la Banque centrale a pu stopper, en intervenant à hauteur de 150 millions de dollars, un mouvement de baisse qui avait fait perdre au rouble 20 % de sa valeur en un seul jour. "Une intervention de cet ordre de grandeur, si elle peut stabiliser temporairement le cours de la monnaie, peut également le déstabiliser."

Les "Triades"

Les syndicats russes du crime ont acquis une position dominante en Europe orientale et en Europe occidentale, ce qui leur permet de contrôler l'industrie de la prostitution et d'introduire chaque année en Russie environ 250 000 voitures volées. Pourtant leur importance internationale est éclipsée par celle des triades — même si l'on parle moins de la fortune et des moyens d'action de celles-ci —, réseau complexe d'organisations chinoises du crime dont l'histoire remonte au XIX^e siècle et au trafic de l'opium.

Les triades opèrent dans toutes les grandes villes et ont une importante minorité chinoise. Leur "chiffre d'affaires" annuel est évalué à 200 milliards de dollars provenant de l'extorsion, la prostitution, l'héroïne, l'immigration clandestine, les spectacles, les médias et la banque. Les zones franches créées dans les provinces chinoises de Fujian et de Guandong offrent des sites de choix pour investir des bénéfiques, et les triades y ont un accès privilégié grâce à leurs connaissances bancaires spécialisées, leur base d'opérations de Hong Kong et les liens ethniques existants avec la population du continent.

Les machines de guerre économiques que constituent ces zones franches alimentent la croissance en Chine, et l'économie chinoise à son tour est considérée comme le pivot d'une croissance continue en Asie occidentale et en Asie du Sud-Est. Toutefois, les autorités chinoises et les experts économiques craignent que le boom puisse tourner court en raison de l'incidence déstabilisante des investissements spéculatifs et de l'écart qui se creuse rapidement entre les riches et les pauvres, ces deux facteurs étant exacerbés par la pénétration de groupes criminels.

Fundação Cuidar o Futuro

La criminalité dévie le développement social

“Les capitaux accumulés en Russie ne s’investissent pas dans des entreprises productives, mais dans la spéculation, des investissements à court terme et des dépenses somptuaires”, déclare Jozef van Brabant, économiste (administrateur général) à l’ONU. On observe un pareil détournement des ressources économiques et humaines partout où les syndicats transnationaux du crime sont présents, c’est-à-dire presque partout dans le monde.

La plupart des entreprises créées récemment en Russie l’ont été dans le secteur des services, selon M. van Brabant, et appartiennent à des représentants de la criminalité organisée ou collaborent avec ceux-ci. Les restaurants et les boîtes de nuit servent couramment de bases de lancement. De ce fait, les importations représentent aujourd’hui 60 % de la consommation en Russie, contre 10 à 20 % dans presque tous les grands pays.

La diminution du PIB “officiel”, qui a atteint 18 % l’an dernier, et la diminution de 25 % de la production industrielle présentent un contraste saisissant avec une augmentation du revenu personnel qui a atteint 10 %. Cette évolution divergente traduit l’ampleur de l’activité économique liée au crime ou découlant de manipulations comptables. Elle explique également les difficultés que rencontre le gouvernement à collecter l’impôt, difficulté qui explique pour une bonne part les crises budgétaires sévissant en Russie.

D’autres facteurs de dysfonctionnement proviennent de la corruption de fonctionnaires, de l’extorsion ou de la cooptation de sociétés licites, toutes pratiques dans lesquelles les gangs russes, les mafias italiennes, les yakuzas japonaises, les triades et le cartel colombien de la cocaïne établi à Cali excellent.

La conjonction de ces facteurs et tendances explique comment la criminalité transnationale parvient à dévier, voire à détourner le développement social et économique dans les pays en développement comme dans les pays développés.

Cette capacité est en train de se cristalliser rapidement dans les économies faibles d’Afrique subsaharienne, en particulier à Lagos, capitale africaine du crime.

Lagos est devenue une plaque tournante du trafic de la cocaïne sud-américaine dans les années 80. Lorsque les prix du pétrole, principale ressource du Nigéria, se sont effondrés au milieu des années 80, les jeunes diplômés de l’enseignement supérieur qui voyaient ainsi s’évanouir du jour au lendemain leurs perspectives de carrière ont décidé de se tourner vers “un produit de base

plus prometteur”. Travaillant à l’ombre des cartels colombiens, les groupes de Lagos contrôlent le trafic de la cocaïne en provenance des hauts plateaux andins qui transite via le Brésil. Des filières ont été également établies pour l’héroïne en provenance du Sud-Est asiatique.

Les ajustements structurels et les drogues

Des syndicats du crime analogues, avec une participation colombienne plus ou moins prononcée, ont été créés dans les pays de l’Afrique de l’Ouest dont les économies ont durement ressenti le contrecoup de la chute du prix des matières premières, notamment le cacao, le café et le cuivre.

La pénétration des syndicats du crime a été facilitée par les programmes d’ajustement structurel que les pays lourdement endettés ont été obligés d’adopter pour obtenir des prêts du Fonds monétaire international. En mettant l’accent sur la libéralisation des échanges et l’austérité budgétaire, l’ajustement structurel a déclenché une course éperdue aux capitaux dans des pays dont l’économie était déprimée. A mesure que se développait le phénomène de marginalisation dû aux coupes budgétaires pratiquées dans les services publics, une partie de la population s’est laissé attirer par la criminalité organisée. L’austérité n’a pas épargné les forces de police, et certains responsables ont cédé à l’attrait de la corruption.

Le trafic des drogues s’est développé en Afrique de pair avec l’ajustement structurel”, conclut Tara O’Connor du Control Risks Group.

Voici quelques exemples des retombées des activités criminelles transnationales en Afrique de l’Ouest :

- ◆ Non seulement les marchés établis en Europe et en Amérique du Nord ont été inondés par les drogues, mais des réseaux de distribution ont également été créés sur le continent africain. L’abus de drogues dures, qui était relativement peu fréquent en Afrique subsaharienne avant 1990, constitue aujourd’hui un problème préoccupant.

- ◆ Le Brésil, principale plaque tournante de la drogue, est devenu un consommateur important, les favelas (taudis) de Rio de Janeiro devenant toujours davantage le champ clos de la guerre de la cocaïne.

- ◆ Les syndicats du crime constituent un obstacle de taille à la transition démocratique au Nigéria, pays considéré traditionnellement comme le premier pays d’Afrique subsaharienne sur les plans politique et économique.

- ◆ La pénétration des syndicats du crime de Lagos dans le pays risque de compromettre le statut de l’Afrique du Sud comme modèle international de réconciliation politique et nouveau moteur de la croissance économique en Afrique.

Les avoirs des syndicats du crime comparés au PIB de certains pays et régions



Les potentats locaux dépouillent ensuite le pays de ses ressources naturelles et vendent celles-ci outre-mer; le cas échéant, ils se livrent au trafic des drogues et à la contrebande, éludent les obligations de l'Etat comme le service de la dette publique, la fourniture d'un minimum de services à la population en général et le respect des conventions et règles internationales. Pareil schéma fonctionne le plus efficacement dans des pays ravagés par des conflits civils, disposant de ressources naturelles pour lesquelles il existe une

L'accroissement rapide de la demande de cocaïne, l'existence d'une infrastructure financière perfectionnée pouvant servir de base pour le blanchiment de l'argent, l'impératif tant économique que politique d'attirer rapidement des investisseurs, l'afflux de civils au chômage ayant une formation paramilitaire et la survenance de défections au sein des forces de sécurité récemment créées sont autant d'éléments qui permettent de penser que ce pôle régional en expansion risque de devenir un nouveau théâtre de bataille de la criminalité transnationale.

bonne demande, comme les diamants et les pierres précieuses, et où la population est pauvre. Il y a au moins une demi-douzaine de pays en Afrique qui répondent à cette description, tout comme il y a en Asie et en Amérique du Sud des pays dont une bonne partie du territoire est couverte de montagnes.

Même s'ils sont issus des difficultés économiques et politiques qui affligent l'Afrique, ces fiefs de l'époque moderne n'en exigent pas moins un environnement international propice. Les armes et les drogues dures viennent d'autres continents et les matières premières sont achetées soit par les syndicats du crime, soit par des hommes d'affaires internationaux mus exclusivement par l'appât du gain. Les territoires ainsi mis à sac fournissent à leur tour une base pour l'expansion et la consolidation des réseaux transnationaux du crime.

L'Etat en marge de la légalité : l'économie clandestine

Il était une époque au début des années 80 où, selon une opinion largement répandue, des organisations criminelles impliquées dans le trafic de la cocaïne dirigeaient le Gouvernement bolivien. Des conditions analogues au Libéria — un lourd endettement national, un marché des produits primaires déprimé et les pressions exercées par un environnement économique international en mutation — devaient favoriser la montée en puissance de Charles Taylor au début des années 90. Même s'il ne devait pas parvenir à assurer sa prise sur le gouvernement, Taylor n'en est pas moins resté une éminence grise dans son pays et ses méthodes inspirent des chefs militaires, des chefs de bandes criminelles et des dirigeants de l'opposition dans d'autres pays d'Afrique.

"Pour pouvoir contrôler le territoire, tout ce qu'il vous faut, c'est un peu de crack dérivé de la cocaïne, une poignée d'adolescents de 13 ans séparés de leurs familles et quelques armes bon marché d'origine est-européenne", voilà comment un observateur caractérise le processus.

La coopération internationale et la lutte contre la criminalité

"La criminalité organisée est devenue essentiellement transnationale", selon un rapport présenté à la Conférence ministérielle mondiale sur la criminalité transnationale organisée (ONU, 1994), mais le respect de la loi est toujours assuré essentiellement par les autorités locales et nationales.

Les experts soutiennent qu'une action internationale coordonnée et une meilleure harmonisation des systèmes de justice pénale peuvent réduire considérablement le pouvoir de la criminalité transnationale.

Selon un article publié dans une revue de droit pénal de Washington aux Etats-Unis, une lutte efficace contre la criminalité organisée exigera une mise en œuvre plus novatrice des mécanismes juridiques bilatéraux et multilatéraux exist-



tants et futurs et plus d'uniformité dans les initiatives nationales, de telle manière que les responsables de l'application des lois soient aussi mobiles et efficaces que les nouveaux chefs de la criminalité organisée.

◆ Des mesures informelles, comme des échanges de personnes entre les services nationaux chargés de faire respecter la loi, des conférences et séminaires régionaux et internationaux et un courant continu d'échange d'informations, ont réussi à favoriser une sous-culture transnationale fondée sur des fonctions et des objectifs communs. Selon un auteur, Ethan A. Nadelmann, "c'est cette identité transnationale, fondée sur la notion qu'un policier est un policier et un criminel un criminel, sans égard à leur nationalité respective, qui constitue l'atout le plus sûr de ceux qui s'efforcent aujourd'hui de faire respecter la loi internationale".

◆ Operation Green Ice illustre l'efficacité d'équipes spéciales bilatérales et multilatérales de lutte contre la criminalité. En 1992, les services de police de sept pays et de trois continents ont procédé à plus de 200 arrestations suite à la découverte de projets en vue d'une alliance entre la mafia sicilienne et le cartel colombien de Cali.

◆ Une assistance technique et technologique aux forces de police, au pouvoir judiciaire, aux institutions pénales et aux autres organes de la justice pénale des pays en développement et des pays à économie en transition perturbe la criminalité organisée et favorise la stabilité politique et économique de ces pays.

◆ L'extradition des criminels en fuite revêt une importance essentielle pour la coopération internationale, mais la pratique actuelle dans ce domaine est entravée par un certain nombre de facteurs : de nombreuses législations nationales n'autorisent l'extradition que des étrangers (elles permettent cependant de poursuivre des ressortissants pour des crimes commis à l'étranger); les traités d'extradition ne visent pas les mêmes crimes dans tous les pays; les sensibilités nationales empêchent souvent de faire un usage efficace de ces lois. Une meilleure harmonisation des systèmes de justice pénale devrait faciliter la coopération, tout comme l'adoption du traité type en matière d'extradition élaboré par un congrès des Nations Unies pour la prévention du crime tenu en 1990.

◆ Les traités d'entraide judiciaire sont des instruments juridiques prévoyant l'échange de preuves et de témoignages entre les pays. Tout comme en matière d'extradition, les sentiments nationalistes et les divergences existant entre les législations font obstacle à l'utilisation pleinement efficace de ces accords. Il reste que lorsqu'ils sont

appliqués sérieusement, comme l'accord de 1977 conclu entre les Etats-Unis et la Suisse en matière de blanchiment de l'argent et de secret bancaire et l'accord sur les citations internationales à comparaître conclu en 1985 entre les Etats-Unis et l'Italie, les traités d'entraide judiciaire se révèlent être des instruments efficaces. Un traité type d'entraide judiciaire en matière criminelle a été élaboré également lors du Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et de la délinquance de 1990.

◆ Des mesures harmonisées à l'échelle internationale contre le blanchiment de l'argent ont été réclamées par INTERPOL, par l'équipe spéciale d'intervention financière des pays industrialisés et à une conférence sur le blanchiment de l'argent organisée en juin 1994 par le Service de l'ONU pour la prévention de la délinquance. Au nombre de ces mesures figurent des restrictions à apporter au secret bancaire, la réglementation des activités des nombreux particuliers et sociétés qui se livrent à des opérations financières sans appartenir au monde de la banque, des mécanismes nationaux pour la confiscation des avoirs dans certaines conditions et la qualification du blanchiment de l'argent en tant qu'infraction spécifique.

Une action d'endiguement

Toutefois, des mesures internationales efficaces pour faire respecter la loi ne peuvent constituer au mieux qu'une action d'endiguement. Elles peuvent réduire l'influence perturbatrice de la criminalité transnationale, en accroissant les possibilités d'un développement pacifique et productif. Mais si cette action ne va pas de pair avec des progrès sur la voie du développement économique et social, il y a fort à parier que nous continuerons à être affligés pendant longtemps encore par une criminalité organisée envahissante et possédant des ramifications mondiales.

A lire également :

- ◆ Posner, Gerald, *Warlords of Crime: Chinese Secret Societies — the New Mafia* (New York, McGraw-Hill, 1989).
- ◆ Handelman, Stephen, *Comrade Criminal — The Theft of the Second Russian Revolution* (Londres, Michael Joseph, 1994).
- ◆ Nadelmann, Ethan A., *Cops Across Borders* (University Park, Pa., Pennsylvania State University Press, 1993), p. 4.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

M. Tim Wall, fonctionnaire de l'information
Département de l'information
Bureau S-1040
ONU, New York, N. Y. 10017, Etats-Unis
Télécopie : (212) 963-1186



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois

Population : priorité aux humains

La population mondiale : un aperçu

La population mondiale s'élevait au milieu de 1994 à 5,66 milliards et augmente de 86 millions chaque année. Elle passera en 1998 le cap des 6 milliards, 11 années seulement après avoir atteint le chiffre de 5 milliards, en 1987.

Selon les prévisions moyennes les plus récentes de l'Organisation des Nations Unies, la population mondiale atteindra 8,5 milliards en 2025 et 10 milliards en 2050.

L'accroissement démographique : Mais l'accroissement démographique pourrait être plus lent. Il existe aussi une prévision basse, qui repose sur l'hypothèse d'une baisse plus rapide de la fécondité, de sorte que la population mondiale serait de 7,8 milliards en 2050. La différence entre les deux scénarios ci-dessus est de 2,2 milliards, chiffre voisin de celui de la population mondiale en 1950.

L'accroissement démographique est le plus rapide en Afrique, avec un taux annuel de 2,8 %; les régions venant ensuite sont l'Amérique latine (1,8 %) et l'Asie (1,64 %). Ces taux d'accroissement expliquent le glissement intervenu dans la répartition mondiale de la population depuis les années 50, quand l'Asie en représentait 55 %, l'Europe 16 % et l'Afrique 9 %. En 1993, la population de l'Asie a atteint 60 % du total mondial, tandis que l'Afrique remplaçait l'Europe au deuxième rang.

L'urbanisation : Au niveau national, la migration vers les zones urbaines a pour effet de multiplier les besoins des villes sur de nombreux plans : logement, eau, assainissement, énergie, soins de santé, éducation, services sociaux et ravitaillement en vivres. En l'an 2000, les villes grouperont 50 % de la population totale. A cette même date, 391 villes auront une population supérieure à un million d'habitants, contre 288 en 1990.

En 1994, plus de 125 millions de personnes vivent dans un pays autre que le leur, soit de leur propre choix, soit en tant que réfugiés.

La pauvreté : Grâce aux activités de développement, on a enregistré une baisse de la proportion des humains qui, dans les pays en développement, vivent au-dessous du seuil de pauvreté absolue. Les 55 pays les plus pauvres ont sensiblement progressé au cours des 25 dernières années : l'espérance de vie y est passée de 53 à 62 ans, la mortalité infantile est tombée de 110 à 73 pour 1 000 naissances, et 68 % de la population, au lieu de 33 % voici un quart de siècle, ont désormais accès à l'eau potable.

Pourtant, du fait de l'accroissement démographique, le nombre absolu de pauvres est en augmentation. Environ 1,1 milliard de personnes, soit quelque 30 % de la population du monde en développement, subsistent avec l'équivalent approximatif d'un dollar par jour.

Les problèmes

Le choix : On a constaté qu'un peu partout dans le monde entier, si les femmes et les hommes se voyaient offrir un choix réel, ils auraient moins d'enfants que la génération de leurs parents. De fait, bien souvent, si les taux de natalité diminuent, c'est parce que femmes et hommes ont fait le choix d'assurer leur bien-être matériel et celui de leurs enfants, et non pour des raisons de politique générale ou d'ordre démographique; néanmoins, leurs décisions renforcent la politique nationale.

Le comportement procréateur : Au cœur de tout programme de population se situent le souci du bien-être individuel, un comportement procréateur sain et la liberté d'effectuer un choix en connaissance de cause. Les conventions internationales, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ont confirmé le droit fondamental et la responsabilité des individus de choisir le nombre de leurs enfants et d'espacer à leur gré les naissances. Le soin incombe aux sociétés de les aider à atteindre leurs objectifs en la matière.



NATIONS UNIES

La planification familiale : Tandis que le nombre d'individus qui pratiquent la planification familiale ne cesse de grandir, on estime que 120 millions de femmes de plus—soit environ 15 % des femmes mariées d'âge procréateur—y recourraient si elles le pouvaient. Leurs besoins ne sont donc pas couverts. Ce chiffre n'inclut pas le nombre considérable et en augmentation constante des individus non mariés mais sexuellement actifs qui veulent obtenir des informations et des services en matière de planification familiale, mais n'y ont pas accès. Pour satisfaire ces besoins, les services compétents doivent prendre appui sur les programmes existants de planification familiale.

L'éducation : Il est essentiel de donner aux femmes l'éducation voulue pour qu'elles acquièrent les connaissances, le savoir-faire et la confiance en soi qui leur sont nécessaires pour participer pleinement au processus de développement. Plus d'un tiers de la population adulte du monde—environ 960 millions de personnes, en majorité des femmes—n'a pas accès à la documentation imprimée, aux savoir-faire nouveaux ou aux techniques qui amélioreraient leur qualité de vie et les aideraient à s'adapter au changement.

Le développement durable : Les questions de population occupent une place centrale dans la perspective d'un développement humain équilibré et durable. Les pays sont vivement invités à intégrer la composante "population" à

leurs plans de développement afin de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre le potentiel des générations futures.

La Conférence internationale sur la population et le développement

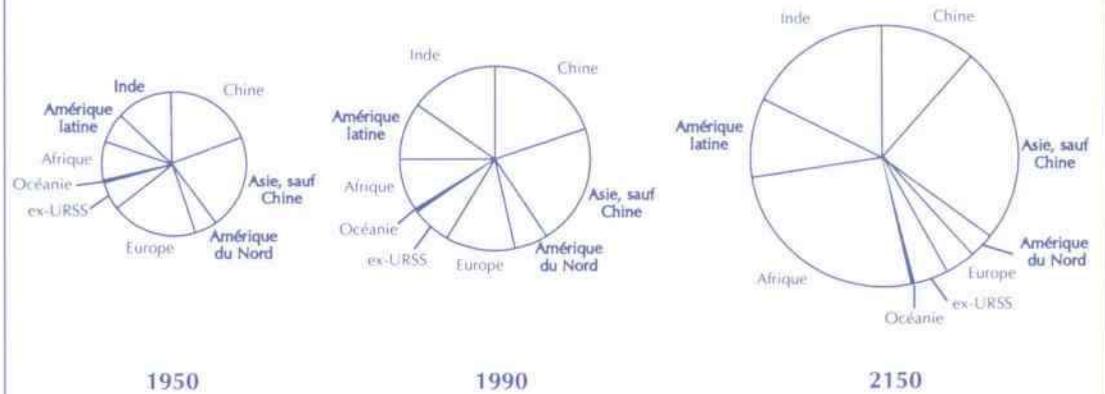
La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui a eu lieu au Caire du 5 au 13 septembre 1994, a été la troisième conférence mondiale sur la population depuis 1974 à s'être tenue à l'échelon ministériel sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Avec le Sommet mondial pour les enfants de 1990, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, le Sommet mondial sur le développement social (Copenhague, 1995), la Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) et la Conférence mondiale sur les établissements humains (Istanbul, 1996), elle se situe dans une série de débats mondiaux sur un développement humain socialement équitable et écologiquement viable au lendemain de la guerre froide.

Le Programme d'action de vingt ans de la CIPD, adopté par consensus le 13 septembre 1994, prend appui sur le Plan d'action adopté par la Conférence mondiale sur la population (Bucarest, 1974) et sur les recommandations qui s'y sont ajoutées lors de la Conférence interna-

Fundação Cuidar o Futuro

Répartition de la population mondiale et accroissement démographique dans l'hypothèse d'un taux moyen de fécondité, 1950, 1990 et 2150



Source : Organisation des Nations Unies.

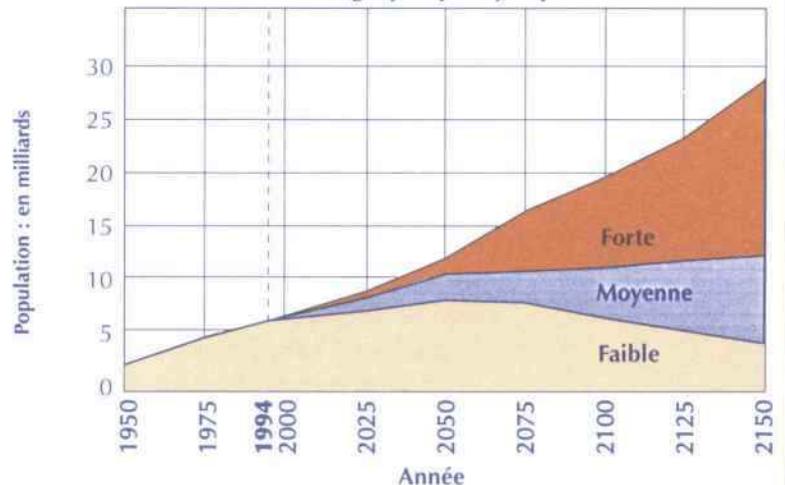
tionale sur la population (Mexico, 1984). La nature spécifique du Programme d'action, la place centrale qu'il donne aux femmes et la manière dont ses recommandations sont intégrées aux autres aspects du développement font de ce document un moment décisif dans les débats et l'action de la communauté internationale en matière de population.

Tous les pays ne seront pas en mesure d'appliquer chacune des recommandations de grande portée contenues dans le Programme. Pourtant, si le Programme est appliqué pour l'essentiel entre le moment présent et 2015, si ses objectifs de base dans les domaines de la santé et de l'éducation sont atteints, les familles seront plus fortes, plus saines, et les femmes du monde entier pourront participer pleinement à la vie économique et politique. De ce fait, la plupart des pays seront en mesure d'achever la "transition démographique" vers des taux de natalité et de mortalité plus faibles, ce qui a toujours une incidence favorable sur le développement économique.

Les préparatifs : La participation d'à peu près tous les pays et groupes sociaux, y compris une très grande diversité d'organisations non gouvernementales (ONG), aux préparatifs de la CIPD et à la Conférence elle-même place celle-ci à part de toutes les rencontres mondiales antérieures sur la population.

Les recommandations : Dans l'établissement du Programme d'action, le Secrétariat de la Conférence s'est inspiré des recommandations officielles des cinq conférences régionales qui s'étaient tenues successivement sur la population (à savoir : Asie et Pacifique, Afrique, Europe et Amérique du Nord, Etats arabes, Amérique latine et Caraïbes); d'un certain nombre de réunions préparatoires au niveau sous-régional; de six réunions de groupes d'experts sur les questions prioritaires; et d'une série de tables

Les futurs choix possibles : Prévisions démographiques jusqu'en 2150



Prévisions démographiques forte, moyenne et faible (ONU). Pour l'année 2025, la différence entre les prévisions forte et faible atteint 4 milliards, soit à peu près le chiffre de la population mondiale en 1975.
Source : Division de la population de l'ONU, 1994.

**"Ce programme
d'action est capable de
changer le monde."**

*Mme Nafis Sadik,
secrétaire générale de la CIPD,
directrice exécutive du FNUAP*

Fundação Cuidar o Futuro

ronde spéciales sur les thèmes clefs de la CIPD. Les rapports nationaux sur la population établis dans plus de 150 pays et les suggestions adressées par plusieurs centaines d'organisations non gouvernementales aux niveaux local, national et international ont constitué aussi une importante source d'apports.

L'ampleur de la Conférence : La Conférence elle-même a été la plus large rencontre sur la population et le développement qui se soit jamais tenue, attirant plus de 10 750 participants venus de 180 pays. Ce nombre comprenait plus de 4 000 journalistes et quelque 4 000 représentants de 1 500 organisations non gouvernementales. Jamais auparavant l'attention générale ne s'était concentrée avec tant de force sur ces importantes questions de portée mondiale. Jamais auparavant une fraction aussi nombreuse de la population mondiale n'avait pris part au débat.

Les représentants de 179 Etats, plus sept observateurs, ont participé à des négociations laborieuses au terme desquelles, huit jours plus tard, le Programme a trouvé sa forme définitive. Faisant leur l'esprit de "rigueur, tolérance et conscience" que le Secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, avait appelé de ses vœux dans l'allocution d'ouverture prononcée devant la Conférence, le 5 septembre, ils sont parvenus à des accords cruciaux sur les problèmes en cours de discussion, dont l'a-



vortement, le comportement procréateur, la famille et les droits des migrants.

S'ajoutant aux 10 757 participants inscrits, près de 4 000 personnes ont assisté au Forum 94 des ONG; rencontre tenue parallèlement à la Conférence, mais indépendamment de ses travaux. En outre, les débats ont été suivis par des millions de personnes grâce aux médias. La télévision, la radio et la presse ont en fait rendu compte de cette conférence avec un degré d'attention sans précédent. L'intérêt pour les problèmes de population et de développement suscité par la Conférence donne à penser que le débat au niveau planétaire ne fait que commencer.

Priorités futures

Programme d'action : Le Programme d'action "part de la réalité du monde dans lequel nous vivons et nous montre le chemin à suivre pour l'améliorer", a déclaré aux représentants Mme Naïf Sadik, secrétaire générale de la Conférence et directrice exécutive du FNUAP, lors de la séance de clôture tenue le 13 septembre. "Ce programme d'action est capable de changer le monde."

Le document en 16 chapitres approuve vigoureusement une nouvelle stratégie pour résoudre les problèmes de population, une stratégie soulignant les nombreuses relations entre population et développement et mettant l'accent sur la nécessité de répondre aux besoins des femmes et des hommes pris individuellement. Au lieu de chercher à atteindre des objectifs démographiques, le Programme d'action est axé sur les mesures à prendre pour permettre à tous de faire leurs propres choix en matière de procréation.

Le secret de cette nouvelle approche consiste à affranchir les femmes et à enrichir l'éventail de leurs choix en leur assurant un accès plus facile aux services éducatifs et sanitaires, ainsi qu'en promouvant le perfectionnement du savoir-faire et la création d'emplois. Le Programme d'action recommande de rendre la planification familiale accessible à tous d'ici à 2015 au plus tard dans le cadre d'une approche élargie du comportement reproducteur et des droits y afférents.

Le Programme d'action propose aussi des objectifs dans le domaine de l'enseignement,

surtout féminin, et vise à réduire encore la mortalité infantile, maternelle et celle des enfants. Il aborde des questions concernant la population, l'environnement et les profils de consommation; la famille; la migration à l'intérieur comme au dehors du pays d'origine; la prévention et le contrôle de la pandémie VIH/sida; l'information, l'éducation et la communication; enfin la technologie, la recherche et le développement. Pour la première fois dans un document de cette nature, un appel est lancé aux gouvernements pour qu'ils luttent contre la pratique des avortements effectués dans de mauvaises conditions sanitaires, cause majeure de mortalité maternelle et "préoccupation dominante en matière de santé publique".

Les politiques nationales et la coopération internationale : Chaque pays est invité à formuler et appliquer des programmes de mise en œuvre des ressources humaines d'une manière répondant expressément aux besoins de sa population, ainsi que des stratégies, politiques, plans et programmes de développement.

Le coût de la mise en œuvre de tous ces programmes est évalué à 17 milliards de dollars en 2000 l'an, 18,5 en 2005 l'an, 20,5 en 2010 l'an et 21,7 en 2015. La communauté internationale prévoit de prendre en charge environ un tiers de ces coûts estimatifs, soit 5,7 milliards de dollars en 2000 l'an, 6,1 en 2005 l'an, 6,8 en 2010 l'an et 7,2 en 2015.

Lectures complémentaires :

- ◆ *Programme d'action de la CIPD (A/CONF. 171/13).*
- ◆ *Rapport annuel sur l'état de la population mondiale, 1994.*
- ◆ *Revue Populi.*

S'adresser à :

M. Alexander Marshall, chef du
Service de l'édition, des publications et des
relations avec les médias
Division de l'information et des relations
extérieures, FNUAP
220 East 42nd Street
New York, N.Y. 10017
Etats-Unis d'Amérique
Télécopie : (212) 557-6416



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



NATIONS UNIES

La santé, pierre angulaire du développement social

Le décalage

Le tableau général des tendances sanitaires dans le monde a ceci de bon que la situation s'est améliorée durant la seconde moitié de ce siècle. Entre 1950 et le début des années 90, l'espérance de vie à la naissance a progressé de plus de 20 ans dans les zones les moins développées (de 41 à 62 ans) et de 8 ans dans les régions plus avancées (de 66 à 74 ans). L'une des principales raisons de ce progrès se trouve dans la chute des taux de mortalité infantile qui sont tombés de 179 à 70 pour 1000 dans les zones moins développées et de 39 à 10 dans les régions plus industrialisées.

Le décalage entre riches et pauvres reste néanmoins considérable. L'espérance moyenne de vie, par exemple, est de 12 ans plus longue (74 ans contre 62) dans les régions les plus avancées, et la mortalité infantile est 7 fois plus considérable dans les pays les moins avancés. En outre, selon des estimations, les décès dus aux complications de la grossesse et de l'accouchement sont 40 fois plus nombreux dans les régions moins développées.

Par ailleurs, si la survie des populations s'est améliorée dans toutes les zones en développement, les progrès ont été plus lents dans les pays les moins avancés. Dans ces pays, l'espérance de vie était, en 1950, inférieure de 5 ans seulement à celle de l'ensemble des régions moins développées (36 ans contre 41), mais au début des années 90 la différence avait doublé, dépassant les 10 ans (51 ans contre 62).

La mortalité infantile s'est en fait aggravée dans les pays les moins avancés. Alors qu'en 1950 elle y était de 8 % seulement plus forte que dans la totalité du monde en développement (194 contre 179 pour 1000), la différence atteignait près de 60 % en 1990 (110 contre 70 pour 1000).

On estime qu'à la fin des années 80 les décès dus à des complications de la maternité étaient 3 fois plus fréquents en Afrique subsaha-

rienne, où se trouvent la plupart des pays les moins avancés, que dans l'ensemble des pays en développement et près de 150 fois plus fréquents que dans les zones plus industrialisées.

Il existe une étroite relation entre ces différences dans le risque de mortalité et les causes de décès. A l'heure actuelle, sur les 50 millions d'individus qui meurent chaque année dans le monde, 38 millions environ se trouvent dans les régions moins développées. Dans ces régions, en outre, les décès par maladies transmissibles sont dix fois plus nombreux : 44 % du total contre seulement 4,3 % dans les pays développés.

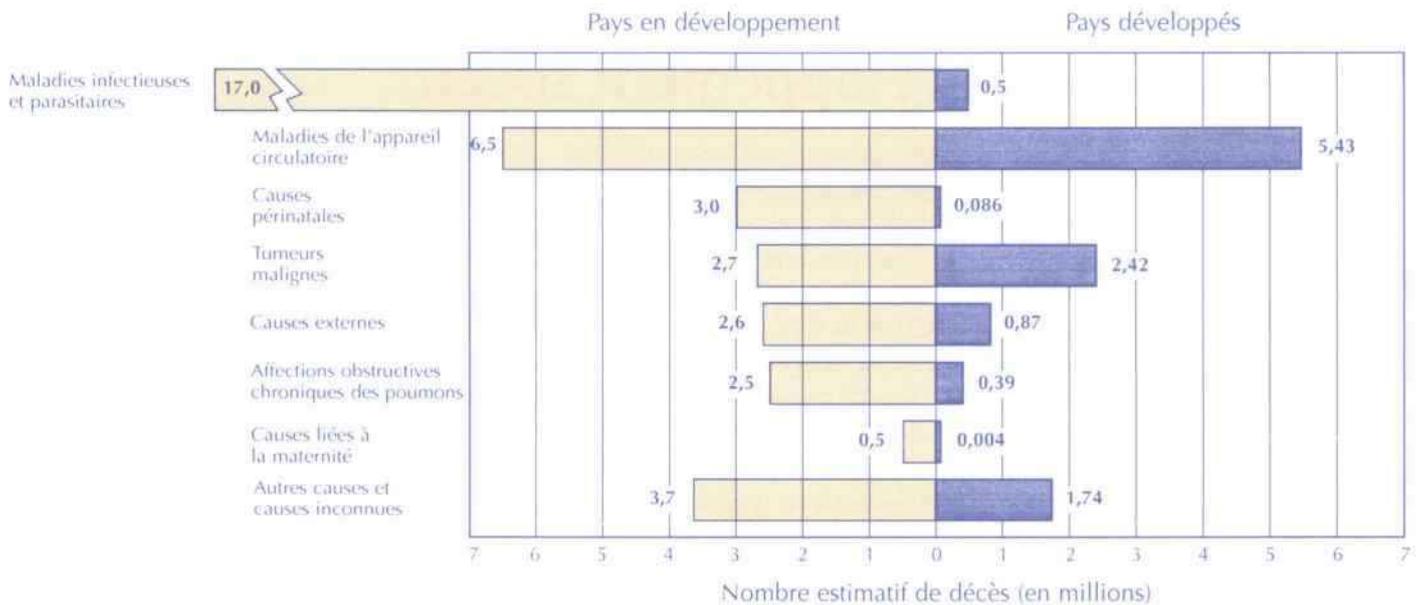
Le tableau épidémiologique a évolué ces dernières années; des maladies non transmissibles, conséquences pour une grande part des changements dans les modes de vie, des transformations de l'environnement et du vieillissement des populations—le cancer, les affections cardio-vasculaires et le diabète, par exemple—, prennent plus d'importance dans les pays aussi bien développés qu'en développement. Toutefois, même les maladies qui comptent parmi les plus meurtrières dans les régions les plus industrialisées peuvent faire des victimes plus nombreuses dans les pays moins développés. Bien que près de la moitié des décès (48%) dans le monde industrialisé ait pour origine des maladies de l'appareil circulatoire, celles-ci font, en nombre absolu, plus de morts dans les régions moins développées.

Outre l'émergence relativement récente du VIH/sida, on a enregistré une résurgence de fléaux anciens tels que la tuberculose, le paludisme et le choléra.

Les dimensions sanitaires des problèmes sociaux complexes d'aujourd'hui exigent une réponse sur plusieurs plans, ne se cantonnant pas à des solutions médicales. Il va falloir aussi revoir les stratégies adoptées face aux problèmes de santé pour établir une relation avec les autres grands problèmes sociaux des années 90.

Fundação Cuidar o Futuro

Nombre estimatif annuel de décès, par causes, dans les pays développés et en développement, 1990



Source : Organisation mondiale de la santé

Les décalages dans la situation sanitaire selon les régions reflètent l'inégalité du développement des infrastructures sanitaires, qui varie selon les groupes de population, voire les communautés à l'intérieur d'un même pays. Un accès immédiat aux services de santé proches de chez soi est nettement plus fréquent dans les groupes nantis que dans les populations des régions les moins avancées (89% contre 69, en 1991).

Cela veut dire que, sur les 4 milliards d'individus habitant les pays en développement, 11% n'ont pas accès à des éléments importants des soins de santé; une forte proportion de ces "laissés pour compte" se recrute parmi les 500 millions de gens qui vivent dans les régions les moins avancées.

Dans le monde entier, une croissance économique rapide, mais souvent mal planifiée ou mal coordonnée, suscite au sein des communautés et des systèmes sociaux des bouleversements qui peuvent parfois conduire à des luttes politiques ou même à la guerre. Il est apparu à l'évidence que la croissance économique seule ne suffit pas pour assurer un accès aussi large que possible à la santé et au bien-être.

En même temps, selon les conclusions auxquelles est parvenu le groupe d'experts de la santé et du développement social réuni sous les

auspices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du 6 au 8 décembre 1993, il est devenu manifeste que la santé fait partie intégrante du développement social et que le secteur sanitaire possède indéniablement la capacité de mener la participation au processus de développement. La santé est un élément essentiel dans tout programme de développement social.

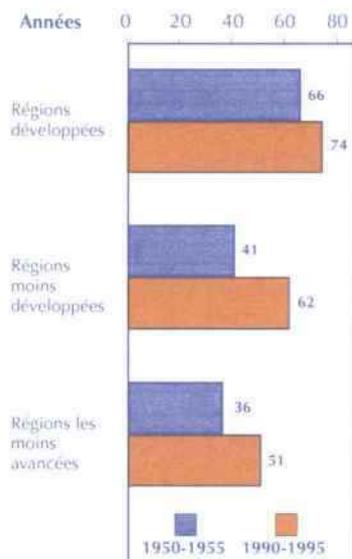
Les problèmes

La pauvreté et le chômage, symptômes de la crise sociale des années 90 et qui, avec l'intégration sociale, sont les questions clés dont le Sommet aura à débattre, se reflètent dans les tableaux de la situation sanitaire présentés ci-dessus.

Pour l'OMS, la santé est à la fois un but et un moyen d'atteindre le développement social. Elle est inséparable de la productivité sociale et économique et de la cohésion familiale. L'égalité d'accès aux services de santé est donc une composante essentielle des stratégies de développement social. Il est fondamental d'adopter cette optique face à chacun des trois thèmes centraux du Sommet mondial pour le développement social : la réduction et l'élimination de la pauvreté, l'emploi productif et la réduction du chômage, enfin l'intégration sociale.

La santé est un élément essentiel dans tout programme de développement social

Espérance de vie à la naissance, par niveau de développement, années 50 à 90



Source : Organisation mondiale de la santé

L'OMS travaille avec un nombre croissant de pays, et en étroite collaboration avec le système des Nations Unies, diverses institutions financières et d'autres partenaires du développement, à définir des politiques de réforme sanitaire tenant compte de l'interaction complexe des facteurs qui entrent en jeu dans un environnement politique et économique en mutation. La santé et le bien-être des individus, en particulier des pauvres et des marginalisés, sont l'objectif principal de ces politiques qui visent, à long terme, à assurer autonomie et développement durable. Cette collaboration, menée dans le cadre de la politique de l'OMS d'intensification de la coopération avec les pays et les peuples les plus démunis, s'exerce pour de nombreux problèmes intéressant les trois thèmes centraux du Sommet mondial.

Selon la constitution de l'OMS, "la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". En 1977, l'Assemblée mondiale de la santé fixait comme objectif social de premier plan "de faire accéder d'ici à l'an 2000 tous les habitants du monde à un niveau de santé qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productive". La réalisation de cet objectif passe par la mise en œuvre d'une politique de soins de santé primaires fondée sur l'équité et la justice sociale, sur la ferme croyance aussi que la santé est un droit fondamental de l'homme et un but social mondial.

Priorités futures

L'OMS a défini quatre orientations générales interdépendantes pour focaliser l'action de la communauté sanitaire internationale. Ces orientations tracent le cadre de l'activité de l'OMS pour la période 1996-2001.

1. Intégrer le développement sanitaire et humain dans les politiques générales. L'OMS doit avant toutes choses examiner comment les présentes politiques et stratégies de développement des pays pourraient être renforcées pour protéger et améliorer l'état de santé des populations et pour amener les objectifs sanitaires au centre des stratégies de développement actuelles. La santé doit faire partie intégrante des

questions politiques, sociales et économiques qui s'inscrivent maintenant parmi les grandes priorités des responsables du développement économique.

2. Assurer un accès équitable aux services de santé. Garantir, en particulier aux pauvres et aux marginalisés, un accès équitable aux soins est un élément essentiel dans des stratégies de développement qui recherchent la justice sociale. L'OMS s'efforce d'amener les gouvernements à confirmer leur engagement à plus d'équité par des politiques adéquates en matière de financement des soins, y compris l'assurance maladie et le contrôle des niveaux globaux des dépenses de santé. Cet engagement est plus particulièrement focalisé vers les groupes qui ont le moins accès aux soins de santé, comme les pauvres des zones urbaines et rurales, les chômeurs, les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées, les migrants et les réfugiés.

3. Promouvoir et protéger la santé. L'OMS est d'avis que les individus, les familles et les communautés doivent tous participer activement au développement de leur propre santé. Cela implique l'adoption de modes de vie sains et l'amélioration de l'état nutritionnel, des conditions de vie et de l'environnement. Protéger la santé des minorités, des défavorisés et des groupes à haut risque, y compris des nomades et des populations indigènes, est un défi majeur; il faut pour le relever mettre en œuvre des approches intégrées qui augmentent la capacité des individus de se suffire à eux-mêmes et celle des services de répondre à l'évolution des besoins.

4. Prévenir et maîtriser des problèmes de santé déterminés. Les soins de santé primaires et les programmes destinés à juguler et éliminer des maladies sont des éléments essentiels dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La santé et le bien-être des individus, en particulier des pauvres et des marginalisés, devraient être l'objectif essentiel des politiques visant à l'autonomie et au développement durable. Le rôle de l'OMS est ici d'inciter les autorités à élaborer des politiques nationales face à des problèmes de santé spécifiques et à mettre en œuvre des mesures intégrées pour prévenir et combattre la maladie.



A lire pour en savoir plus :

Déclaration de Sundsvall sur les environnements favorables à la santé, juin 1991.

A Call for Action—Promoting Health in Developing Countries (Rapport sommaire du Groupe de travail sur la promotion de la santé dans les pays en développement, en anglais seulement), octobre 1989.

D'Alma-Ata à l'an 2000 : Réflexions à mi-parcours, 1990.

Mise en œuvre de la stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici à l'an 2000 (Deuxième évaluation : huitième rapport sur la situation sanitaire dans le monde), OMS, 1993.

Neuvième Programme général de travail (pour la période 1996-2001). [Document de la quarante-septième Assemblée mondiale de la santé], 1994.

Déclarations du Dr Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS, au Conseil exécutif et à l'Assemblée mondiale de la santé, OMS, 1994, A/47/DIV/4.

Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Organisation mondiale de la santé
Bureau de l'information

Fax : 0041 22 791 4858

Internet (Adresse pour la correspondance :
GORGATWHO.CH)

La reproduction de cette feuille d'information est autorisée sous réserve de mention de sa source : Organisation mondiale de la santé.

Fundação Cuidar o Futuro



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois



NATIONS UNIES

L'éducation : une arme

L'éducation n'est pas seulement un droit dans le monde d'aujourd'hui; c'est une condition *sine qua non* de tout développement. Et, bien qu'elle ne puisse pas à elle seule garantir le bien-être économique et social, l'éducation en donne à chacun les moyens par les effets qu'elle a sur les attitudes, les aspirations, les connaissances et les compétences. En même temps, à travers son impact sur la dynamique démographique et la vie sociale, culturelle, économique et politique, l'éducation aide à améliorer la qualité de la vie et à créer ou renforcer les conditions nécessaires pour réduire l'ampleur de la pauvreté.

Situation

L'éducation est devenue beaucoup plus accessible dans toutes les régions du monde; et cependant elle est loin d'être à la portée de tous. Les statistiques sont éloquentes :

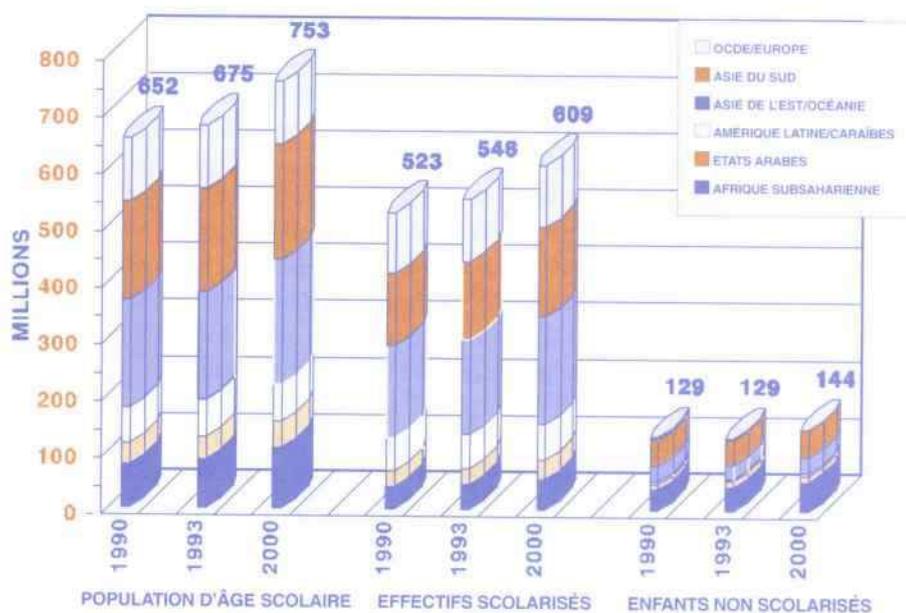
♦ **Analphabétisme** : 16 milliards de personnes actuellement 905 millions d'adultes analpha-

bètes, et malgré tous les efforts, leur nombre risque d'atteindre 869,4 millions à la fin du siècle. De plus, ils se concentrent à 70% dans neuf pays : Bangladesh, Brésil, Chine, Egypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria et Pakistan. Et si le taux d'analphabétisme a globalement baissé, plusieurs pays ont cependant vu augmenter le nombre des analphabètes dans leur population adulte à cause de l'accroissement de leur population totale. En outre, ce taux est plus élevé chez les jeunes que chez les adultes.

♦ **Manque d'instruction scolaire** : 130 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne fréquentent pas l'école, et leur nombre pourrait passer à 144 millions à la fin du siècle. Parmi ceux qui sont scolarisés, un tiers au moins n'achèvent pas leurs études pour toutes sortes de raisons socio-économiques.

♦ **Inégalité entre hommes et femmes** : la situation est particulièrement critique en ce qui concerne les femmes et les filles : chez les femmes adultes, il y a 29% d'analphabètes, et

Population d'âge scolaire, effectifs scolarisés et enfants non scolarisés : 1990-2000 (6-11 ans)

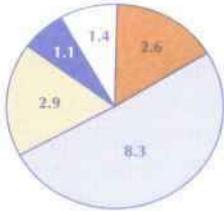


Source : "Trends and Projections of Enrolment by Level of Education, by Age and Sex, 1960-2025 (as assessed in 1993); Division des statistiques, Unesco

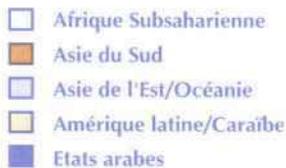
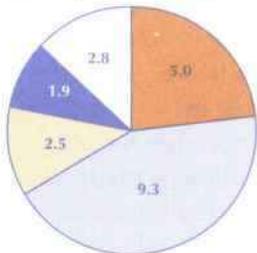
Note : Les chiffres des années 1993 et 2000 sont des estimations.

Besoins estimatifs de maîtres pour l'enseignement primaire Pays en développement

1990 : 16,3 Millions de maîtres



2000 : 21,5 Million de maîtres



Source : Unesco.

parmi les enfants non scolarisés 77,5 millions de filles. C'est en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans certains Etats arabes que l'on trouve en général les disparités les plus criantes entre hommes et femmes en matière d'instruction.

Les Problèmes

Il ne saurait y avoir aucun progrès solidement acquis sur la voie du développement durable, de la démocratisation politique, du respect des droits de l'homme ou de l'équité sociale si l'on refuse de placer l'éducation au centre des efforts de développement.

Eduquer les femmes et les filles : L'éducation est l'une des clés de l'amélioration de la qualité de la vie, surtout pour les femmes et les filles, car il est prouvé que dans tous les pays les femmes instruites ont moins d'enfants. Au Brésil, pour ne citer que cet exemple, les femmes analphabètes ont en moyenne 6,5 enfants, chiffre qui tombe à 2,5 chez celles qui ont fait des études secondaires.

Outre qu'elles ont moins d'enfants, les femmes qui ont reçu une instruction les gardent généralement en vie plus longtemps. Plus averties en matière de soins de santé et de nutrition, les mères savent mieux préserver la santé de leur famille. Il ressort des statistiques que chaque année supplémentaire de scolarisation de la mère se traduit par une baisse de 5 à 10 % de la mortalité infantile.

En outre, l'éducation de base dispensée aux femmes améliore la prise en charge et le développement préscolaire de leurs enfants et accroît l'efficacité de l'instruction scolaire en réduisant l'absentéisme et les abandons en cours de route.

Ainsi, grâce à la généralisation de l'éducation de base, chaque nouvelle génération est issue de parents mieux éduqués, d'où un progrès cumulatif d'une génération à l'autre.

Accroître la productivité : On peut aussi faire valoir qu'une population instruite est plus riche, mieux armée pour faire face à l'avenir. Une foule d'études apportent la preuve d'un lien entre l'éducation et l'augmentation de la production. Pour suivre l'évolution de la technologie moderne, qui constitue désormais une composante de l'économie mondiale, il faut aussi des travailleurs instruits et qualifiés.

Aujourd'hui, des pays comme la Corée ou la Malaisie, par exemple, récoltent les fruits des investissements considérables qu'ils ont naguère consacrés à l'élévation du niveau général d'instruction de la main-d'œuvre. Les pays qui n'ont pas suivi cet exemple, y compris parmi les anciennes puissances économiques du Nord, se laissent distancer.

Améliorer la qualité de la vie : L'élévation du niveau général d'instruction permet à chacun de renforcer ses connaissances et sa faculté de raisonnement, de même que son aptitude à apprendre et à s'adapter au changement. La généralisation de l'éducation de base favorise la mobilité sociale, qui à son tour tend à stimuler l'activité économique par la concurrence et par la consommation de masse. A l'acceptation résignée de la pauvreté et autres formes de l'adversité succèdent la montée des espérances et une demande sociale d'éducation comme d'autres biens et services.

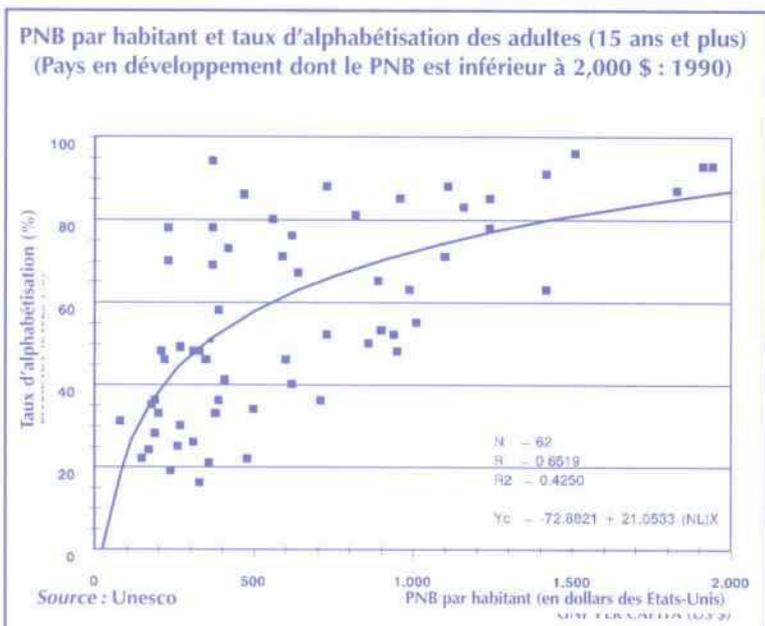
Approches

En 1990, l'Unesco a lancé à Jomtien (Thaïlande) le mouvement de l'éducation pour tous (EPT). Depuis lors, un effort concerté à l'échelle mondiale a été fait pour scolariser davantage d'enfants dans de meilleures écoles et pour offrir des possibilités d'alphabétisation aux adultes qui ne savent pas lire et écrire.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, par exemple, les dépenses publiques par élève ont fait un bond, passant de 274 dollars en 1980 à 434 dollars dix ans plus tard. Dans les Etats arabes, les investissements dans l'éducation sont passés de 233 à 333 dollars par élève.

Cela dit, bien des pays en développement, durement touchés par la crise économique, ont du mal à tenir ce rythme. La rapidité de la croissance démographique et l'insuffisance des ressources financières n'ont fait que compliquer le problème. Tenant compte de ces éléments, l'Unesco a concentré ses programmes sur les domaines où l'éducation a un maximum d'impact, pour :

- ♦ Encourager l'accès des femmes et des filles à une éducation de qualité;
- ♦ Améliorer la qualité de l'éducation par des programmes de formation des enseignants et l'élaboration de programmes d'études;



- ◆ Rechercher et promouvoir les projets novateurs qui montrent comment d'autres s'y prennent pour offrir des possibilités d'éducation et d'alphabétisation à leur communauté ou à des groupes marginalisés, comme les enfants des rues ou les minorités culturelles;

- ◆ Réformer les enseignements secondaires, techniques et supérieurs pour mieux les adapter à un monde accablé par la dégradation de l'environnement, une démographie galopante, le sida, la drogue et le chômage;

- ◆ Travailler en collaboration plus étroite avec un éventail plus large de partenaires, tels que les organisations non gouvernementales, les organismes professionnels, le secteur privé et les médias.

Priorités pour l'avenir

Entre l'insuffisance des budgets et la rigidité des systèmes, sur le plan tant quantitatif que qualitatif, éducateurs et décideurs se trouvent aux prises avec des obstacles de taille.

Il suffit d'un bref regard sur les problèmes de notre temps pour être frappé par l'immensité de la tâche. L'éducation est censée non seulement répondre, dans le monde entier, aux exi-

gences du développement social, mais encore garantir l'excellence de la pratique pédagogique et veiller à ce que personne ne "manque le train de l'éducation".

On attend aussi de l'éducation qu'elle soit le véhicule du changement social, tout en cultivant la curiosité intellectuelle, la capacité d'adaptation et le goût de l'innovation.

Enfin, pour assurer le progrès des sociétés modernes, il faut encore que l'éducation encourage un épanouissement des individus qui soit profondément ancré dans leur culture. Il faut qu'elle forge des citoyens. Toutes ces attentes auxquelles elle doit répondre constituent un redoutable défi.

Dans le cadre de sa contribution aux efforts pour relever ce défi, l'UNESCO a créé une commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle. Présidée par Jacques Delors (France), celle-ci présentera ses recommandations à la fin de 1995, donnant ainsi une impulsion dans le sens de la qualité de l'éducation afin que celle-ci ne vise pas seulement à relever le niveau de vie en général, mais permette aussi d'améliorer la qualité de la vie personnelle et sociale, pour nous-mêmes comme pour les générations à venir.

Références:

- ◆ *Rapport mondial sur l'éducation*, Unesco, 1993.
- ◆ *Education de base, population et développement: situation et tendances, 1994*, Secrétariat du Forum sur l'éducation pour tous, Unesco, Paris.

Pour de plus amples informations, s'adresser à :
M. Y. Atal, coordonnateur adjoint du Sommet mondial pour le développement social
Secteur des sciences sociales et humaines
Unesco

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
Tél.: (33-1) 45-68-37-44
Télécopie: (33-1) 40-65-98-71



Fundação Cuidar o Futuro



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

Attaquer
la pauvreté

Bâtir
la solidarité

Créer
des emplois

Droits de l'homme et développement social

"La dignité humaine signifie non seulement le droit de ne pas être torturé, mais aussi le droit de ne pas mourir de faim. C'est à la fois la liberté de voter et le droit à la santé. C'est le droit de jouir de tous les droits sans discrimination. Et un développement authentique signifie une base solide de la démocratie et de la participation populaire."

Message du Secrétaire général,

M. Boutros Boutros-Ghali,

*à l'occasion de la Journée des droits de l'homme,
10 décembre 1992*

Bien qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée des droits de l'homme, les Nations Unies les définissent comme les droits naturels constitutifs de l'être humain. Ce sont des droits qui permettent à la personne humaine de s'épanouir, d'utiliser ses qualités innées, telles que l'intelligence et le talent, et de satisfaire ses besoins profonds, tels que la spiritualité. Les droits de l'homme sont le fondement du respect et de la protection de la dignité et de la valeur inhérente de la personne humaine.

Les droits de l'homme : la réalité

Le respect des droits de l'homme est une condition essentielle du progrès social et économique et du développement. Pourtant, à ce jour, des droits essentiels tels que le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité physique sont perpétuellement menacés par la répression, la haine ethnique et l'exploitation.

La situation actuelle est loin d'être parfaite. Les violations des droits de l'homme sont innombrables : exécutions sommaires, châtiments cruels et inhumains pour des délits parfois mineurs, violence domestique, sévices contre les enfants. Dans des pays tels que la Bosnie, Haïti et le Rwanda, des violations flagrantes des droits de l'homme ont entraîné la destruction de la société et provoqué des conflits ethniques et religieux.

Ailleurs, aussi, les personnes déplacées voient leur famille divisée, perdent leur logement, tombent dans la pauvreté et souffrent de graves privations. Les exemples suivants, qui ne sont

nullement exhaustifs, montrent la nature et l'ampleur des violations des droits de l'homme dans le monde :

♦ **Rwanda** : Le conflit ethnique entre les Tutsi et les Hutu a en 1994 fait entre 500 000 et 1 million de morts. Deux millions de personnes sont déplacées dans leur propre pays. Plus de 500 000 ont cherché refuge dans les pays voisins.

♦ **Etats-Unis** : Les droits des femmes sont une question essentielle aux Etats-Unis, où un procès à grand spectacle pour un double meurtre met à jour la gravité de la violence domestique. Toutes les 18 minutes, une femme est battue aux Etats-Unis, soit 3 à 4 millions de cas chaque année, encore s'agit-il uniquement des cas connus. En 1993, plus de 150 000 viols ont été signalés.

♦ **Haïti** : Dans de nombreuses zones de conflit dans le monde, les militaires font usage du viol et de la violence sexuelle pour punir et intimider des femmes en raison de leurs convictions politiques réelles ou imaginaires, ou de celles de leurs proches. En Haïti, entre février et juillet 1994, 74 viols ont été signalés, certaines victimes n'ayant pas plus de 8 ans.

♦ **Ex-Yougoslavie** : Selon le *Rapport sur le développement humain, 1994*, depuis 1981, plus de 130 000 personnes ont été tuées et plus de 40 000 femmes ont été violées dans ce qu'on appelle honteusement le "nettoyage ethnique". Les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur les droits de l'homme signalent des violations attribuées aussi bien aux Serbes qu'aux non-Serbes. Par exemple, un rapport (A/49/641) indique que 7 000 non-Serbes au moins auraient été déplacés, parfois après une expulsion forcée, entre juillet et septembre 1994. En outre, à Banja Luka, des non-Serbes signalent qu'ils ont été victimes d'une violence aveugle, sans protection policière, sans enquête, et ont été obligés de creuser des tranchées près du front. Réciproquement, les Serbes (en particulier des Serbes de Bosnie dans le sud de l'enclave de Bihac) ont indiqué avoir été victimes, aux mains des civils musulmans et de la police, de discrimination, de harcèlement, d'une détention arbitraire et d'agressions, et ils se sentent menacés par des bandes



NATIONS UNIES

Fundação Cuidar o Futuro

criminelles et par la violence qui règne dans ce qui était autrefois la Yougoslavie.

♦ **Afghanistan** : Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), plus de 4 millions d'enfants ont été tués durant la guerre en Afghanistan, qui dure depuis plus de quatorze ans.

♦ **Myanmar** : Ripostant contre les attaques des forces insurgées, l'armée du Myanmar (l'ancienne Birmanie) infligerait des punitions collectives et arbitraires à la population civile, depuis le travail forcé et le viol collectif jusqu'à des traitements dégradants, inhumains, la torture et même des exécutions sommaires. L'armée contraint la population au portage de lourdes charges destinées à approvisionner les troupes ou à servir de boucliers humains entre factions rivales, et des villages entiers auraient été détruits par les forces armées du Myanmar en raison d'une coopération prétendue avec l'armée Ming Tai.

♦ **Iraq** : Selon le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, des décrets signés par le Président du Conseil du commandement révolutionnaire iraquien prévoient, pour des crimes spécifiés, certains châtiments "cruels et inhabituels". Il s'agit de l'amputation du pied ou de la main, ou de la prison à vie pour des délits tels que le vol d'automobile ou la falsification de documents officiels. Les déserteurs et insoumis, ceux qui leur donnent refuge, sont punis par l'amputation de l'oreille ou tatoués d'un "X" entre les

♦ **Guatemala** : Au Guatemala, durant une décennie de guerre civile, près d'un million de personnes, surtout autochtones, ont été déplacées. Dans les régions les plus gravement touchées, où de 80 à 95 % de la population parle les langues Maya, sévissent la malnutrition et l'analphabétisme; les logements manquent et les services élémentaires comme l'adduction d'eau et l'assainissement sont très insuffisants.

♦ **Canada** : Le chômage frappe entre 35 et 75 % des Indiens du Canada, et même parfois 100 %. Pour plus de 40 % de la population autochtone canadienne, la principale source de revenus est le paiement des transferts publics.

♦ **Australie** : Le taux de chômage des aborigènes est cinq fois la moyenne nationale. Le revenu des aborigènes, quand ils sont employés, ne dépasse pas la moitié de celui des autres Australiens.

Problèmes

L'obligation impérieuse pour les Etats Membres des Nations Unies est de renforcer leur volonté de promouvoir et de protéger les droits économiques, sociaux et culturels, autant que les droits civils et politiques, de tous les hommes.

La survie, la justice et le bien-être sont les objectifs principaux aussi bien du développement que de la défense des droits de l'homme. On peut dire que le développement a pour but de réaliser tous les droits de l'homme et qu'il est le processus par lequel ces droits peuvent être exercés.

La Déclaration et le Programme d'action de Vienne, adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en juin 1993, proclament aussi que "la démocratie, le développement et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement".

Etablissement de normes internationales

Les instruments des Nations Unies pour la protection des droits de l'homme et les principes et les normes qu'ils renferment montrent la voie vers une amélioration de la vie des hommes et d'un plus grand épanouissement de la personne.

Par protection des droits de l'homme, il faut entendre essentiellement la protection de chaque personne contre les violations de ses droits par d'autres personnes, groupes ou même nations.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations Unies en 1948, est la première proclamation internationale des droits fondamentaux de tous les êtres humains. Définissant les droits de l'homme comme inhérents à la nature humaine et comme essentiels pour une existence vraiment humaine, elle réaffirme que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Elle est conçue pour servir de norme commune pour tous les peuples et toutes les nations et reflète l'autorité morale de la communauté internationale. La Déclaration comprend 30 articles; parmi les droits proclamés figurent les suivants :

- ♦ Le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne;
- ♦ L'égalité devant la loi;
- ♦ La liberté de mouvement et de résidence;
- ♦ La protection contre la torture et autres peines cruelles ou dégradantes;
- ♦ Le droit de vote et de prendre part aux affaires publiques de son pays;
- ♦ Le droit à l'éducation, à la santé et au travail;
- ♦ Le droit à la propriété;
- ♦ La liberté de pensée, de conscience et de religion;
- ♦ Le droit à la sécurité sociale; et
- ♦ Le droit à un niveau de vie adéquat.

La Déclaration n'est pas un traité ayant force obligatoire mais elle est désormais universellement acceptée. Ses dispositions ont été reprises dans les lois et les constitutions de nombreux pays ainsi

Conflits ethniques et religieux

Pays où ont eu lieu des conflits armés majeurs 1989-1992

Pays	Refugiés originaires du pays (milliers) 1992
Afghanistan	4 720
Mozambique	1 730
Iraq	1 310
Somalie	870
Ethiopie	840
Libéria	670
Angola	400
Myanmar	330
Soudan	270
Sri Lanka	180

Source : Rapport sur le développement humain, 1994, PNUD.

Fundação Cuidar o Futuro

que dans de nombreux autres traités et conventions relatifs aux droits de l'homme depuis 1948.

On peut citer en exemple la **Déclaration sur le droit au développement**, adoptée par l'Assemblée générale en 1986, qui établit un "droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et libertés fondamentales peuvent être pleinement réalisés et de bénéficier de ce développement". La Déclaration indique notamment que la personne humaine est le sujet du développement, doit y participer et en bénéficier; toute personne a une responsabilité dans le développement; et l'Etat a pour tâche primordiale de créer les conditions favorables à la réalisation du droit au développement. Cette Déclaration constitue le fondement conceptuel d'un Sommet qui s'inspire d'une conception du développement centrée sur la personne.

On trouvera ci-après une brève analyse des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qui traitent des questions soulevées par le développement social. Les Pactes et Conventions mentionnés ci-après ont force de loi pour les Etats qui les ont ratifiés, et dont le nombre en septembre 1994 est indiqué.

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (129 Etats parties) : Ce pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (129 Etats parties) : Ce sont les accords relatifs aux droits de l'homme les plus ambitieux et ayant force obligatoire négociés sous les auspices des Nations Unies. Tous deux adoptés en 1966, ils sont entrés en vigueur en 1976, donnant force obligatoire à un grand nombre des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme et ouvrant la porte à leur surveillance internationale.

La Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide (entrée en vigueur en 1951) : Elle définit le génocide comme le fait de commettre certains actes dans l'intention de détruire un groupe national, religieux ou ethnique et fait en sorte que ceux qui sont accusés de ce crime sont bien poursuivis.

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (entrée en vigueur en 1969, 139 Etats parties) : La Convention oblige les Etats parties à éliminer toute discrimination raciale et à déclarer que la propagation d'idées reposant sur la supériorité raciale ou la haine raciale est passible de la loi.

La Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (entrée en vigueur en 1981, 133 Etats parties) : Elle traite des

mesures à prendre pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique, l'enseignement, l'emploi, la santé, le mariage et la famille.

La Convention relative aux droits de l'enfant (entrée en vigueur en 1990, 159 Etats parties) : Elle regroupe de nombreux aspects de la protection de l'enfance en un seul code international.

La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (adoptée en 1990, non encore en vigueur).

Le programme des Nations Unies en matière de droits de l'homme

Pour accroître le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et pour faire progresser encore leur exercice, l'Organisation des Nations Unies a adopté trois méthodes :

♦ **La fixation de normes** : Les déclarations et conventions relatives aux droits de l'homme sont rédigées avec l'assistance du Secrétariat et adoptées par des organes des Nations Unies, notamment l'Assemblée générale.

♦ **La protection** : Les organes créés en vertu des traités, les rapporteurs spéciaux et d'autres personnes encore, des procédures et des mécanismes particuliers permettent de suivre l'application des conventions et d'enquêter sur les allégations de violation des droits de l'homme. Des résolutions demandant des mesures correctives sont adoptées.

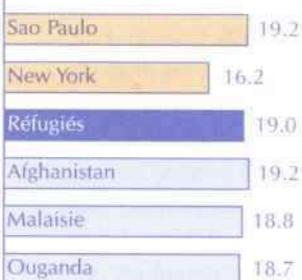
♦ **Les services consultatifs des Nations Unies en matière de droits de l'homme** : Des services et une assistance à la création d'institutions sont fournis aux Etats Membres à leur demande. Le Centre pour les droits de l'homme et le Département de l'information produisent des documents servant à l'éducation et l'information en matière de droits de l'homme.

La Commission des droits de l'homme : Principal organe intergouvernemental définissant des orientations en matière de droits de l'homme aux Nations Unies, la Commission des droits de l'homme est autorisée à débattre de situations relatives aux droits de l'homme partout dans le monde et à examiner toute information communiquée par des particuliers, des ONG ou venant d'autres sources. En 1994, la Commission examinait la situation relative aux droits de l'homme dans plus de 50 pays.

♦ **Examens thématiques** : Des rapporteurs spéciaux et des groupes de travail sont nommés et chargés de soumettre des rapports sur la torture, l'intolérance religieuse, les exécutions sommaires, la détention arbitraire, la liberté d'expression, la traite des enfants, les mercenaires et la discrimination raciale.

Les réfugiés des trois dernières années représentent une population égale à celle d'une très grande ville ou d'un pays

Population en millions, 1992



Source : Rapport sur le développement humain, 1994, PNUD.

Fundação Cuidar o Futuro



**“Seule la démocratie
peut donner
au développement
son vrai sens.”**

**M. Boutros Boutros-Ghali,
secrétaire général de l'ONU**

♦ **Examens géographiques** : Des rapporteurs sont désignés pour examiner la situation des droits de l'homme dans des pays précis, tels que l'ex-Yougoslavie, Cuba, l'Iran, l'Iraq, le Myanmar, le Soudan et Haïti.

Observateurs des droits de l'homme : Des observateurs des droits de l'homme ont été attachés à plusieurs opérations de maintien de la paix, notamment la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) et l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), dont les activités en matière de droits de l'homme comprenaient un programme d'éducation, une surveillance générale des droits de l'homme dans les structures administratives cambodgiennes existantes et des enquêtes sur des violations alléguées des droits de l'homme. Des observateurs sont actuellement déployés en Haïti, au Rwanda et au Guatemala.

Les “bons offices” du Secrétaire général : Le Secrétaire général ou son représentant spécial et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, confidentiellement, peuvent soulever auprès des Etats Membres des questions relatives aux droits de l'homme, notamment la libération de prisonniers ou la grâce de condamnés à mort.

Haut Commissaire pour les droits de l'homme : Il est le haut fonctionnaire des Nations Unies s'occupant spécialement des activités des Nations Unies relatives aux droits de l'homme. Nommé pour quatre ans, il est chargé de promouvoir et de protéger l'exercice effectif de tous les droits de l'homme et d'entretenir un dialogue permanent avec les Etats Membres.

Centre pour les droits de l'homme (Genève) : Faisant partie du Secrétariat de l'ONU, le Centre coordonne les activités relatives aux droits de l'homme et sert de secrétariat à la Commission des droits de l'homme, aux organes créés en vertu des traités (comités intergouvernementaux qui en surveillent l'application) et d'autres organes des Nations Unies concernant les droits de l'homme.

Le Centre offre notamment une assistance technique aux pays qui en font la demande pour :

- ♦ La réforme de la législation nationale;
- ♦ La conduite des élections;
- ♦ Les questions que posent la ratification des traités et la préparation des rapports nationaux;
- ♦ L'établissement ou l'amélioration des organismes nationaux de défense des droits de l'homme;
- ♦ La formation de spécialistes dans l'administration de la justice; et
- ♦ La diffusion d'une information et d'un enseignement sur les droits de l'homme.

Futures priorités

Alors que les droits de l'homme sont menacés dans le monde entier, il existe des instruments et des mécanismes légaux internationaux qui permettraient de faire connaître les violations des droits de l'homme, d'encourager une culture mondiale des droits de l'homme par l'éducation, la sensibilisation et un plus grand respect des normes internationales.

En 1994, la nomination du premier Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et la proclamation de la Décennie de l'enseignement des droits de l'homme, de la Décennie des populations autochtones et de la Décennie des Nations Unies contre le racisme ont offert un nouveau moyen d'encourager la réalisation des droits de tous les êtres humains.

Le respect des droits de l'homme est une condition essentielle du succès de toutes les initiatives de développement social. Car, comme l'a dit le Secrétaire général dans sa déclaration d'ouverture à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne le 14 juin 1993 : “Une chose est certaine : il ne saurait exister de développement durable sans la démocratie et donc sans un respect des droits de l'homme. Nous savons tous qu'à l'occasion des pratiques non démocratiques et des politiques autoritaires ont marqué les premiers pas de certains pays sur la voie du développement. Pourtant, nous savons aussi que, si ces Etats n'entreprennent pas de réformes démocratiques une fois qu'ils ont commencé leur progrès économique, ils ne parviendront en fin de compte qu'à une croissance désincarnée, source de plus grande inéquité, conduisant au désordre social. Seule la démocratie peut donner au développement son sens véritable.”

Pour en savoir plus :

La Charte internationale des droits de l'homme, brochure (UN/DPI/925/Rev.1), 1993.

Conférence mondiale sur les droits de l'homme : Déclaration et Programme d'action de Vienne (UN/DPI/1394), juin 1993.

Notes for Speakers: Human Rights (UN/DPI/1302/Rev.1), 1993.

Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme
Office des Nations Unies à Genève

Palais des Nations

8-14, avenue de la Paix

CH-1211 Genève 10, Suisse

Tél. : (41 22) 917-1530 ou 4326

Fax : (41 22) 917-0212 ou 0123



Les ONG, partenaires du développement social

**SOMMET
MONDIAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL**

Copenhague
Danemark
6-12 mars 1995

**Attaquer
la pauvreté**

**Bâtir
la solidarité**

**Créer
des emplois**



NATIONS UNIES

La scène se passe en El Salvador, où une mère retrouve son fils âgé de 12 ans qui lui avait été arraché en mai 1982, alors qu'il n'avait que six mois, lors d'une opération de ratissage exécutée contre les insurgés. "J'étais sûre qu'il était vivant, a-t-elle déclaré, et je n'ai jamais abandonné."

Comment cet enfant a-t-il pu être retrouvé après tant d'années? Premier cas de ce genre à se produire à la suite de la guerre civile, ces retrouvailles ont été possibles grâce à un test ADN réalisé par l'ONG Physicians for Human Rights ayant son siège à Boston, qui a établi un lien direct entre le jeune Juan Carlos et sa mère, Maria Magdalena Ramos. L'enfant vivait dans un orphelinat privé dirigé par l'ONG autrichienne Villages d'enfants, S.O.S.

Selon le New York Times, les recherches effectuées pour retrouver Juan Carlos n'étaient pas les premières que menait l'Association in Search of Missing Children, organisation apolitique et aconfessionnelle au niveau local. Cette ONG a vu le jour en conjonction avec la Mission des Nations Unies en El Salvador, laquelle a également pris l'initiative du test ADN. Les opérations de recherche menées pour retrouver Juan Carlos et d'innombrables orphelins de guerre en El Salvador a bénéficié du soutien actif du Gouvernement salvadorien et de la Croix-Rouge salvadorienne.

Cette histoire saisissante n'est qu'un des nombreux cas qui illustrent de par le monde la coopération qui unit, en qualité de partenaires des gouvernements, le secteur privé et des organisations non gouvernementales.

L'émergence de la société civile

Ces dix dernières années, le monde a été témoin de l'impuissance croissante de nombreux gouvernements à faire face par leurs propres moyens à la multiplication des problèmes sociaux posés notamment par les conflits armés, des tensions ethniques, la dissolution rapide de nombre de régimes socialistes et la transition simultanée vers la démocratie observée dans de nombreux pays en développement. Cette tendance s'est accompagnée d'une prise de conscience croissante des problèmes sociaux au niveau des collectivités.

Les ONG ont joué un rôle qui n'a cessé de gagner en importance dans la recherche de solutions à ces problèmes, tant en donnant aux citoyens le moyen de se faire entendre qu'en déployant des activités de plaidoyer sur le plan international. Les ONG portent les préoccupations des citoyens à la connaissance des gouvernements; elles préconisent certaines politiques et proposent différents schémas de participation politique; elles se livrent à l'analyse des politiques; elles agissent à la manière de systèmes d'alerte avancée; enfin, elles contribuent à la surveillance et à l'application de certains accords. Non seulement les ONG influent sur les politiques, mais elles interviennent également toujours davantage au niveau de l'élaboration des politiques.

Les ONG : un réseau qui se développe

Le terme ONG, qui désigne une entité volontaire sans but lucratif composée de citoyens, organisée aux échelons local, national ou international, dont les activités sont déterminées par la volonté collective de ses membres, s'applique à des milliers d'organisations.

Aujourd'hui en particulier, du fait de la convergence des deux grandes tendances que sont la mondialisation et la participation, les ONG deviennent une dimension essentielle de la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les régions du monde, selon un rapport récent du Secrétaire général (E/AC.70/1994/5). Par exemple :

- ◆ L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que la contribution totale des ONG des pays développés aux pays en développement s'est élevée en 1992 à 8,3 milliards de dollars, soit 13 % de l'ensemble de l'aide au développement.

- ◆ En termes de transferts nets, l'ensemble des ONG constitue, immédiatement après les donateurs bilatéraux, la deuxième source la plus importante d'aide au développement.

- ◆ Entre 1975 et 1985, le volume réel des programmes des ONG des pays développés a doublé, alors que, pour la même période, l'aide publique au développement (APD) n'augmentait

que de 39 %, et la croissance de ces programmes s'est poursuivie depuis lors.

♦ Une part croissante de l'aide publique est acheminée vers les pays en développement par le canal des ONG, puisqu'elle représentait en 1988 35 % des revenus des ONG contre 1,5 % en 1970.

♦ Dans les pays en développement, le nombre d'ONG participant aux activités de développement a connu un accroissement spectaculaire ces dix dernières années. Ainsi la Banque mondiale estime que les ONG enregistrées en Inde traitent un quart de toute l'aide extérieure, soit 520 millions de dollars par an.

♦ Selon le *Rapport mondial sur le développement humain, 1993*, les efforts conjugués des ONG des pays développés et des pays en développement leur ont permis de toucher environ 250 millions de personnes nécessiteuses dans le monde en développement, soit une augmentation de plus de 250 % par rapport à la dernière décennie, et il est vraisemblable que cette progression ne se démentira pas, bien au contraire, au cours des années à venir.

♦ Les ONG ont eu un accès des plus en plus large aux budgets de l'APD au cours de 10 aux 15 dernières années, car elles se sont vu confier de plus en plus l'exécution de programmes axés sur les travaux d'urgence financés sur fonds publics, l'atténuation de la pauvreté, l'intégration sociale et ethnique, etc.

♦ Maintenant qu'en moyenne, de 9 à 10 % de l'ensemble de l'APD sont alloués à des programmes gérés par des ONG, les donateurs bilatéraux font transiter par le canal des ONG un volume de ressources beaucoup plus important que celui acheminé par l'ensemble du système des Nations Unies.

♦ **LA PARTICIPATION DES ONG AU SOMMET SOCIAL** : En ce qui concerne le Sommet mondial pour le développement social (en abrégé : Sommet social), l'intérêt et la participation des ONG se sont développés d'une façon spectaculaire. Alors que seules 76 nouvelles ONG étaient accréditées à la première réunion du Comité préparatoire au début de 1994 et que 285 autres ONG étaient accréditées à PrepCom II en août 1994, plus de 2 500 ONG, y compris les ONG accréditées précédemment auprès du Conseil économique et social, ont à présent reçu une accréditation au Sommet social, selon les chiffres cités à l'ouverture de la réunion finale du Comité préparatoire en janvier 1995. Ce nombre dépasse même celui des ONG accréditées au Sommet planète Terre à un moment comparable des préparatifs.

Le rôle des ONG dans le développement

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les ONG apportent une contribution aussi importante au Sommet social. Ces vingt dernières années, elles sont devenues des pièces maîtresses de la stratégie du développement économique et de la stratégie du développement social. Par leurs activités de plaidoyer et des cam-

pagnes d'information du public dans les pays industrialisés, elles ont exercé une pression pour amener les gouvernements donateurs à tenir leur engagement d'atteindre des objectifs en matière d'aide convenus à l'échelon international. De surcroît, sur le plan opérationnel, les ONG ont bénéficié d'une reconnaissance croissante en raison de leurs connaissances spécialisées et de leur aptitude à travailler directement avec des communautés pauvres par le biais de programmes qui mettent l'accent sur l'auto-assistance et visent à en développer les moyens.

Par rapport aux gouvernements, les ONG présentent des avantages évidents, notamment la souplesse, le caractère non officiel et un engagement résolu de leurs membres au service d'objectifs concrets. En outre, elles sont souvent présentes physiquement dans les collectivités.

♦ **ATTÉNUATION DE LA PAUVRETÉ** : Les facteurs que sont la composition unique des ONG, leur localisation et leurs réseaux leur permettent souvent d'intervenir là où s'arrête l'action du secteur public et d'atteindre des groupes que les gouvernements et les organisations de développement ne peuvent aider qu'au prix des plus grandes difficultés, en fournissant une aide concrète à environ un cinquième des personnes vivant dans la pauvreté absolue dans le monde (le nombre total est de 1,3 milliard), surtout dans les zones rurales reculées et dans les zones urbaines pauvres où les services publics sont rares ou non existants. Par exemple :

♦ **Besoins essentiels** : Les ONG sont les mieux placées pour proposer une aide directe à environ 60 millions de personnes en Asie, 25 millions en Amérique latine et 12 millions en Afrique.

♦ **Distribution de vivres** : Les ONG assurent une grande partie de la distribution de vivres dans le monde. Ainsi, le Comité international de la Croix-Rouge fournit environ 20 000 tonnes d'aliments par mois et exploite environ 800 cuisines qui préparent des aliments pour plus d'un million de personnes.

♦ **Réfugiés** : Les quelque 35 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde dépendent en grande partie de l'aide sur le terrain fournie par les ONG, conjointement avec le système des Nations Unies, en matière de nourriture, de logement et de soins médicaux.

♦ **EMPLOI PRODUCTIF** : A titre d'illustration de projets d'appui à l'emploi productif, on peut citer :

♦ **Accès au crédit** : Au Bangladesh, la Grameen Bank, une des ONG les plus réputées de l'hémisphère Sud, fournit des prêts d'un montant peu élevé à des paysans pauvres sans terre dans plus de 23 000 villages et s'enorgueillit d'un taux de remboursement de 95 %.

♦ **Assistance Nord-Sud** : De 1970 à 1990, les dons faits aux pays en développement par des ONG du Nord—un tiers du montant de ces dons provenait de sources gouvernementales—sont passés d'un milliard de dollars à 5 milliards de dollars par an.

“Les organisations non gouvernementales sont les nouveaux acteurs de la scène internationale... [leur participation] est une garantie de la légitimité politique des... organisations internationales.”

Boutros Boutros-Ghali
secrétaire général de l'ONU

Fundação Cuidar o Futuro

Flux de l'APD ayant transité par les ONG 1983-1986
(Pourcentage du total)

Suisse	19,4 %
Etats-Unis	11,1 %
Canada	10,8 %
Pays-Bas	7,0 %
Belgique	6,6 %
Allemagne de l'Ouest	6,5 %
Suède	4,6 %
Italie	1,9 %
Japon	1,6 %
Royaume-Uni	1,3 %
France	0,3 %

Source : Rapport mondial sur le développement humain, 1993, PNUD.

CONGO

Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Les ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social participent aux comités et sous-comités ci-après, dont la plupart traitent de questions liées au développement social :

- ◆ Vieillesse
- ◆ Droits de l'homme
- ◆ Désarmement
- ◆ Stupéfiants/toxicomanie
- ◆ Logement/communauté
- ◆ Développement durable
- ◆ Famille
- ◆ Populations autochtones
- ◆ Condition de la femme
- ◆ Population
- ◆ Jeunesse
- ◆ Prévention du crime et justice pénale
- ◆ Liberté de religion ou de croyance
- ◆ Commerce, investissement et esprit d'entreprise

◆ **Esprit d'entreprise** : L'ONG ayant son siège à Paris, Business Association for the World Social Summit (BUSCO), qui regroupe des chefs d'entreprises de 30 pays et de 4 continents, a mis au point son propre programme d'action des chefs d'entreprise qu'elle proposera au Sommet et qui comporte des propositions tendant à promouvoir, entre autres, l'emploi productif, la diffusion des techniques et la formation professionnelle, ainsi qu'une intensification des investissements dans les pays en développement.

◆ **INTÉGRATION SOCIALE** : Les ONG contribuent à opposer un rempart à la désintégration sociale dans un grand nombre de domaines. Par exemple :

◆ **Droits de l'homme** : Les ONG surveillent l'application ou constatent les violations des conventions de l'ONU relatives aux droits de l'homme et se prononcent souvent sur des questions importantes afin de mobiliser l'opinion publique et influencer sur les politiques et mesures arrêtées aux niveaux national et international. Ainsi Amnesty International, grâce à plus de 6 000 groupes de volontaires qu'elle compte dans plus de 70 pays, a contribué à la libération de milliers de prisonniers politiques.

◆ **Femmes** : Selon la Women's Environment and Development Organization (WEDO), le démantèlement de "l'apartheid mondial fondé sur le sexe" est une des questions les plus importantes que le Sommet social aura à trancher. Conjointement avec Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), et un certain nombre d'autres groupes de femmes participant au processus préparatoire du Sommet, le Women's Caucus s'est signalé non seulement par sa présence, mais aussi par un apport substantiel à la formulation des projets de documents destinés au Sommet social.

◆ **Groupes défavorisés** : Les activités de plaidoyer menées au nom des groupes vulnérables et marginalisés du monde entier ont mobilisé le Conseil international de l'action sociale (ICSW), une ONG mondiale qui représente des dizaines de milliers de petites organisations dans plus de 70 pays, ainsi que plus de 20 000 ONG.

◆ **Aide humanitaire** : Les ONG œuvrant dans le domaine de l'aide et des secours humanitaires (par exemple, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et Médecins sans frontières) fournissent un appui indispensable aux initiatives de l'ONU dans ces domaines, et elles coopèrent souvent étroitement avec le personnel de l'ONU sur le terrain, s'aventurant même dans des zones où l'ONU ne peut pénétrer.

◆ **Education** : Par le biais de l'analyse des politiques et le parrainage de séminaires intersectoriels, la Société internationale pour le développement ayant son siège à Rome et l'Overseas Development Council ayant son siège à Washington

contribuent à mieux faire comprendre les liens existant entre le développement mondial et les politiques nationales.

Une dynamique nouvelle

Depuis quelque temps, l'influence des ONG se fait de plus en plus sentir au niveau des délibérations intergouvernementales. Les stratégies qu'elles ont mises au point ont eu un impact visible sur les programmes d'action adoptés à Rio, Vienne et Le Caire, et il en va de même de leurs contributions en vue de Copenhague et de Beijing. Bref, les ONG sont devenues des membres reconnus du système multilatéral, et elles participent à des tables rondes avec la presse, à des réunions de groupes d'experts, à des études et à des enquêtes, à des projets de fonds d'affectation spéciale et, ce qui est le plus important, à la formulation des déclarations et des programmes d'action.

Les ONG veulent un sommet dynamique

Le processus du Sommet social va vraisemblablement renforcer encore l'influence des ONG. Dans ses remarques liminaires à l'ouverture de PrepCom III, le Secrétaire général adjoint de l'ONU à la coordination des politiques et au développement durable, Nitin Desai, a confirmé que les ONG avaient "été pour beaucoup dans l'élan politique... qui devait permettre cette affirmation éclatante de la démocratie dans le monde". De son côté, l'ambassadeur Juan Somavia, président du Comité préparatoire, a relevé que "les ONG ont apporté au processus du Sommet de la vitalité, de la vigueur et le sens des valeurs fondamentales".

Lors de la deuxième session du Comité préparatoire du Sommet social en août 1994, les ONG ont participé à la formulation d'une déclaration conjointe intitulée "The Quality Benchmark for the Social Summit" (Norme de qualité pour le Sommet social) où était affirmée l'idée que la Déclaration et le Programme d'action du Sommet social gagneraient en efficacité s'ils incorporent les 12 points ci-après :

- ◆ Ratification par tous les pays des six traités les plus importants relatifs aux droits de l'homme et des conventions pertinentes de l'OIT.
- ◆ Révision des politiques d'ajustement structurel.
- ◆ Création de mécanismes devant permettre aux ONG de collaborer avec l'ONU dans des domaines où cette collaboration serait mutuellement bénéfique.
- ◆ Evaluation par des organes créés en vertu d'instruments internationaux du suivi des programmes et projets ayant une incidence sur le développement social.
- ◆ Réalisation d'audits sociaux pour mesurer l'impact de l'Organisation mondiale du commerce



(OMC) et autres nouvelles politiques commerciales sur le bien-être humain dans l'hémisphère Sud.

♦ Mise en application d'un code de conduite pour les sociétés transnationales.

♦ Encouragement à des initiatives en vue de la réduction de l'endettement, en particulier l'annulation des dettes multilatérales en Afrique et dans tous les pays à faible revenu.

♦ Réalisation de l'objectif visant à affecter 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement (APD) d'ici à l'an 2000 par tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et fixation de l'objectif consistant à affecter 50 % de l'APD à des dépenses sociales.

♦ Réduction du commerce des armements dans le monde allant de pair avec une diminution des dépenses militaires.

♦ Elaboration des instruments légaux et réglementaires requis pour éliminer la corruption et assurer la participation de la société civile à la vie démocratique.

♦ Assurance que tous les engagements et questions seront placés sous le signe de l'égalité entre les sexes et que la législation offrira une protection efficace contre la violence, le harcèlement et la discrimination à l'égard des femmes.

♦ Recueil de données concernant le développement social et la viabilité écologique et réalisation d'un accord visant à charger le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de la surveillance de l'application.

Priorités pour demain

D'ici à la fin des années 90, les ONG voudraient étendre leur rayon d'action de manière à atteindre non plus 20, mais 30 % de 1,300 milliard de personnes vivant dans la pauvreté absolue.

Sans compter leur excellente connaissance du terrain et des opérations, les activités de plaidoyer constituent à l'évidence une des grandes forces des ONG. On peut donc s'attendre à ce qu'elles continuent de "faire les couloirs" des gouvernements, des entreprises et des réunions internationales. Les ONG du Sud prendront une part toujours plus importante aux débats sur les questions de développement socio-économique comme la crise de l'endettement, le commerce international, l'ajustement structurel, l'environnement, la participation des femmes au développement et la paix.

Les ONG souhaitent certes être associées plus étroitement aux décisions de l'ONU qui ont une incidence sur leur vie, leur sécurité et leur efficacité; mais elles se rendent toujours davantage compte du fait qu'elles ont besoin d'institutions étatiques solides, des ressources que les organismes d'Etat peuvent dispenser, et de la légitimité que

l'Etat confère dans le domaine international, afin de réaliser plus efficacement leurs programmes d'action en tant que mandataires de la société civile.

Par ailleurs, les ONG doivent également veiller à préserver leur autonomie et faire en sorte que les intérêts de la population, de la société civile conservent la place à laquelle ils ont droit, c'est-à-dire qu'ils soient au cœur du développement social.

Repères bibliographiques :

♦ *Rapport mondial sur le développement humain, 1993*, Programme des Nations Unies pour le développement, Oxford University Press, ISBN 0-19-508457-8.

♦ *Renewing the United Nations System*, Erskine Childers en collaboration avec Sir Brian Urquhart, Development Dialogue 1994:1, Fondation Ford, 1994.

♦ *Social Development: A New Definition for Security*, rapport final de la 46^e Conférence annuelle ONG/Département de l'information, 8-10 septembre 1993, New York (DPI/1437).

♦ *Rapport du Secrétaire général : Examen général des dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales (E/AC.70/1994/5)*.

♦ *Challenges for NGOs: Attacking Poverty, Building Solidarity, Creating Jobs, No. 3 (DPI/1591)*.

Pour de plus amples informations, s'adresser à :

Attaché de liaison avec les ONG, Secrétariat du Sommet mondial pour le développement social
Bureau DC2-1372, Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017, Etats-Unis d'Amérique
Téléphone : (212) 963-1957
Télécopie : (212) 963-3062
E-mail : rubinstein@un.org

Accréditation :

Veillez noter que le délai fixé pour l'accréditation des ONG au Sommet mondial pour le développement social a expiré le 15 décembre 1994 et qu'il n'est donc plus possible de présenter des demandes en vue du Sommet prochainement dit.

Toutefois, les ONG désireuses de participer aux activités des ONG qui se tiendront parallèlement au Sommet social (par exemple, à la centaine d'activités parrainées par les ONG qui se dérouleront chaque jour au Forum des ONG et à travers tout Copenhague) sont priées de prendre contact avec :

Forum des ONG 95

Njalsgade 13C
DK-2300 Copenhague S, Danemark
Téléphone : (45) 32 96 19 95
Télécopie : (45) 32 96 89 19

**"Les ONG ont insufflé
au Sommet de la
vitalité, de la vigueur
et le sens des valeurs
fondamentales."**

**Juan Somavia, ambassadeur,
président du Comité
préparatoire du Sommet social**

Fundação Cuidar o Futuro